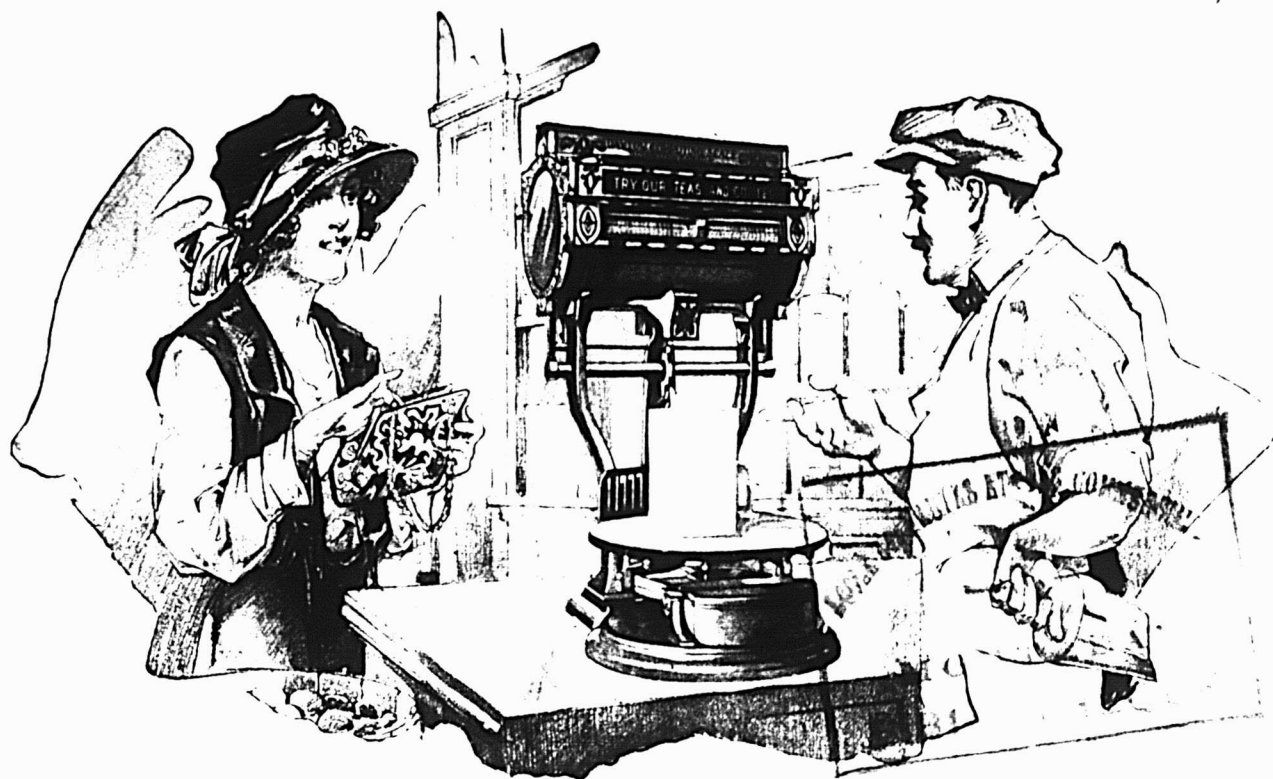


LE PRIX COURANT

BOULEVARD DU COMMERCE

Boite des Hautes Études
Commerciales,
Coin Viger et St-Hubert



Pourquoi les acheteurs aiment à aller dans certains magasins. Pourquoi ils évitent les autres

OUI — J'aime à acheter à l'épicerie Blank — il me semble toujours qu'ILS tiennent à ME voir traiter avec eux.

C'est là ce que disent les clients à propos du magasin prospère. Maintenant pourquoi le disent-ils?

Les marchandises sont bonnes. Oui. Le propriétaire et les commis sont courtois et connaissent leur affaire. Oui. Mais il y a quelque chose de plus qu'une simple question de personnalité autour de la place — il y a l'évidence frappante du service de tous les côtés.

Il y a la décoration appropriée du magasin. Il y a la propreté. Il y a des vitrines modernes. Il y a des caisses enregistreuses, des enregistreurs de comptes, des machines à calculer et un éclairage de magasin approprié. Il y a naturellement des Balances Dayton International (en nombre suffisant), des tranche-viande Dayton International et des couteaux à fromage pour servir les clients vite et bien.

Le magasin moderne prospère est muni de tous ces objets d'une efficacité reconnue pour le service du magasin. — Pourquoi? Parce

qu'ils rendent possible un achat plus intelligent, qu'ils vous épargnent du temps et qu'ils sont des preuves visibles du désir du marchand de bien traiter sa clientèle.

Les Balances Dayton International suppriment les mauvaises pesées "meurtrières". Vous êtes payé pour chaque fraction d'once que vous pesez.

Les tranche-viande de Sécurité International coupent avec la rapidité de l'électricité — jusqu'au bout de la viande, OÙ SE TROUVE VOTRE BÉNÉFICE.

Les Couteaux à fromage Dayton International économisent le fromage — édifient le commerce — le rendent profitable. — "Ils pèsent et tranchent — Ils économisent et marquent."

Ainsi — le "Magasin de Service" est juste pour lui-même comme pour ses clients: il donne la pleine valeur d'un dollar — et il est généralement équipé avec les machines "International", car c'est sur cet équipement moderne qu'est basé un service avantageux dans un magasin d'épicerie ou de boucherie.

LAISSEZ-NOUS VOUS ENVOYER NOTRE DERNIER PROSPECTUS DAYTON

International Business Machines Co. Limited

FRANK E. MUTTON, Vice-Président et Gérant Général

Siège Social et Fabrique: 300 à 350 Avenue Campbell, Toronto.

SI C'EST
UNE
DAYTON
ELLE EST
JUSTE

HALIFAX 44 Rue Granville	ST. JOHN 18 Rue St-Germain	QUEBEC 506 Edifice du Merger	MONTREAL 1 et 3 Rue Notre-Dame O
OTTAWA 188 Rue Queen	TORONTO 415½ Rue Yonge	HAMILTON 228 Rue King	WALKERVILLE 44 Chemin Lincoln
CALGARY 127, 6e Avenue	WINNIPEG 227 Ave. McDermott	SASKATOON 254, 3e Avenue	VANCOUVER 119 Water St.
		EDMONTON 19, 118, 192e Ave.	

FAITES
EN
CANADA

Aussi fabricant des Enregistreurs de temps International et des Tabulateurs et Classeurs électriques International.

Ce que nous espérons de

1921

Nous abordons la Nouvelle Année avec un sourire — et avec beaucoup de détermination.

Nous vous prions d'en faire autant.

1921 sera ce que les hommes d'affaires du Canada le feront.

Une étude calme de la situation convaincra tout homme réfléchi que le Canada est à la veille d'un développement extraordinaire.

Pour prouver notre confiance dans l'avenir immédiat, nous venons de passer des contrats pour la campagne de publicité la plus vaste et la plus frappante qui ait été faite dans l'histoire de notre commerce.

Les ventes d'O-Cedar vont être encore plus fortes que jamais—notre méthode agressive de vente et de publicité va pousser les choses en 1921.

O-Cedar va aider à faire ronfler les choses tout autour de votre magasin. C'est un des meilleurs producteurs de vente que vous puissiez mettre en stock.

Donnez lui une chance — en le plaçant dans vos vitrines et en bonne place dans votre magasin.



Welch's

GELÉES DE FRUITS DE QUALITÉ

CETTE ligne de gelées de fruits pures vous fait réellement faire de l'argent.

Un plein lot de fruits de toutes sortes, tous mis en conserve avec du sucre pur acheté à un prix favorable. Vous offrez à vos clients la Qualité Welch à un prix modéré—sans sacrifier une partie quelconque de votre bénéfice.

A l'appui de cela il y a la coopération Welch basée sur l'expérience. Elle comprend une vaste publicité dans tout le Dominion, des étalages attrayants et d'autres aides publicitaires directes.

Tous ces avantages sont donnés à votre

intention. Les marchandises sont prêtes dès maintenant pour livraison immédiate. La publicité est en cours. Plus vous l'emploierez, mieux cela sera. Plus vous exposerez de marchandises, plus vous en vendrez. Qualité Welch sont des mots qui incitent à acheter.

Des régions frontières du Niagara viennent la Grapelade, la Peachlade, la Plumlade et les autres gelées pures de Welch. Toutes sont succulentes avec toute la saveur des fruits. Toutes sont emballées d'une façon attrayante en pots de verre de 15 onces ou en boîtes de 4 lbs. Demandez à votre fournisseur de gros de vous coter des prix dès maintenant.



The Welch Co., Limited, St. Catharines, Ontario

Le Soda à Pâte "COW BRAND"

est toujours fiable, pur, uniforme

En raison de sa qualité fiable bien connue, de sa pureté absolue et de sa force, le Soda Cow Brand est le grand favori de toutes les ménagères partout. Il se vend constamment et vous rapporte un bon profit.

Achetez-en de votre marchand de gros.

Church & Dwight

LIMITED (1)

Manufacturiers - - - MONTREAL



Tous les morceaux de savon à blanchissage ont plus ou moins la même apparence, mais ils diffèrent entièrement quant à la qualité et à la valeur.

Le "SURPRISE" n'est pas autre chose qu'un bon Savon Solide—il n'est pas surchargé d'ingrédients inutiles pour le faire paraître plus gros. C'est la "meilleure valeur en fait de vrai savon".

N'acceptez pas de contrefaçons.

The St. Croix Soap Mfg. Co.



La farine préparée de Brodie XXX satisfera votre clientèle et lui donnera en même temps la meilleure valeur pour la moindre dépense.

Brodie & Harvie, Limited
14 Rue Bleury, Montréal.

Agents de vente:

J. B. Renaud & Cie Inc., Québec ;
Chadwick & Co., 34 Duke St., Toronto.



MONSIEUR L'ÉPICIER:—

Vous avez droit à un profit qui vous permette de vivre.

Si vous recommandez et étalez les Fèves au Lard, cuites au four de Heinz, vous vous assurez ce profit, parce que:—

Le prix établi, au détail, vous assure
LE POURCENTAGE

L'annonce constante vous assure
LA DEMANDE

La qualité vous assure
UNE CLIENTELE SATISFAITE

Demandez à notre Représentant nos livrets en français et nos pancartes d'annonces.

FAITES EN CANADA, PAR DES CANADIENS

H. J. HEINZ CO., LEAMINGTON, CANADA.

10 Place d'Youville, Montréal.



Plus de 600,000 ménagères se servent maintenant de la célèbre cuisinière FIVE ROSES

Ce qui veut dire pratiquement une ménagère par deux maisons au Canada.

Pensez qu'il y a plus d'un demi-million de consommateurs de farine qui la consultent chaque jour. Pensez à ce que chaque page contient d'arguments infailibles, stimulant le désir d'achat du lecteur. Pensez à leur extraordinaire pouvoir d'achat.

Aujourd'hui, même dans le moindre magasin de détail du plus petit hameau que vous puissiez citer, les marchands encaissent des bénéfices réguliers sur chaque gâteau ou pain, chaque tarte ou pouding cuits d'après une recette contenue dans l'une des 152 pages.

Qu'arrivera-t-il lorsque toute bonne ménagère de votre district d'affaires possèdera un exemplaire de ce fameux livre? Et rappelez-vous que ce n'est pas une distribution gratuite. Les ménagères Canadiennes envoient aujourd'hui quarante cents par la poste pour avoir leur propre exemplaire—fait sans précédent dans l'histoire du commerce canadien. Chaque jour depuis 1913, la demande a été persistante, signe certain que les ménagères Canadiennes s'encouragent à cuisiner et avec de meilleurs résultats. Cette année nous comptons distribuer encore 100,000 livres dans les deux langues, pour satisfaire la demande incessante.

Pour vous, qui devez vendre quelque marque de farine, ceci n'est-il pas des plus significatifs?

LAKE OF THE WOODS MILLING COMPANY, LIMITED

Fabricants de la farine FIVE ROSES.

MONTREAL et WINNIPEG

Bureaux dans 16 cités canadiennes.
Production journalière: 27,400 sacs.

La chasse au Renard

et aux animaux de toutes sortes est très facile et payante si vous faites usage de

La Renardicide

La seule et véritable drogue pour donner satisfaction aux chasseurs. N'est pas un poison. En usage depuis plusieurs années par les meilleurs chasseurs de la Baie d'Hudson et du Labrador. Mille témoignages de satisfaction.

Agents et vendeurs demandés.

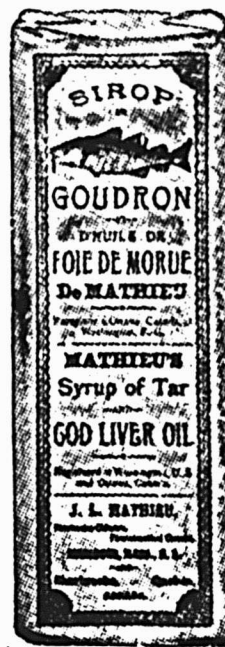
Bouteille de 1 once \$2.50
— 2 onces \$4.50
plus 15 cent pour le port.

Prix spéciaux pour le gros.

Chaque commande doit être accompagnée du montant. En vente à QUEBEC et à MONTREAL chez tous les marchands de gros et les pharmaciens et à

**La Renardicide, Mistassini,
Lac St-Jean, P. Q.**

UN ARTICLE DE VENTE PROFITABLE
EN HIVER



**LE SIROP DE MATHIEU
AU GOUDRON ET A
L'HUILE DE FOIE DE
MORUE.**

Donnez un petit ordre d'essai de ce remède recommandable contre le rhume, de réputation nationale, exposez-le sur vos comptoirs et voyez avec quelle rapidité il se vend. Pendant les mois d'hiver et de printemps il y a peu de vos clients qui n'auront pas besoin d'un remède sûr et efficace contre le rhume. LE SIROP DE MATHIEU AU GOUDRON ET A L'HUILE DE FOIE DE MORUE est garanti ne contenir aucune drogue nuisible ou créant habitude et sa marge de bénéfice en fait un article d'une vente grandement profitable.

LA COMPAGNIE J. L. MATHIEU
PROPRIETAIRE

SHERBROOKE, P. Q.

Nous vendons les articles Eddy pour vous

Comme question de fait votre stock d'allumettes Eddy est vendu avant d'arriver sur vos rayons.

Une publicité constante au consommateur donne ce résultat. Dans n'importe quelle localité du Canada le nom "Eddy" est considéré comme une garantie de ce qu'il y a de mieux en fait d'allumettes.

Les ustensiles en fibre durcie d'Eddy sont également de bonne vente. Légers, durables et hygiéniques, ces ustensiles sont de beaucoup supérieurs aux anciens articles en bois ou en métal. Ils sont populaires à juste titre partout où ils sont introduits.

Ayez toujours en main un bon stock de ces deux lignes d'Eddy.



The E. B. Eddy Co. Limited, Hull, Canada.

J. J. DUFFY & CO.

Importateurs et Manufacturiers de Café, Thé et Epices, marque

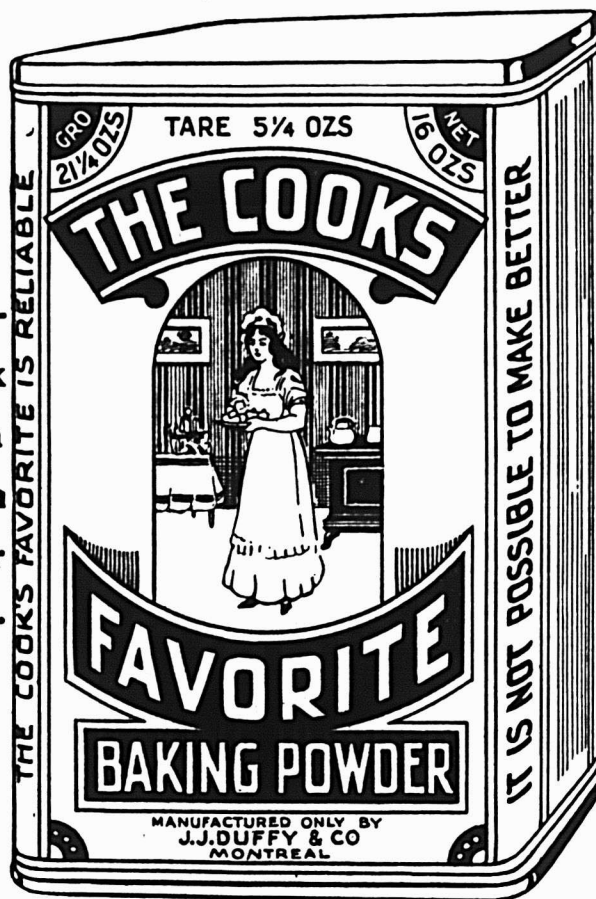
“J. D.”

Manufacturiers de la Célèbre Poudre à P. te

“THE COOK'S FAVORITE

59 ans sur le marché.

Nos sincères remerciements à nos nombreux amis et clients pour la confiance qu'ils ont bien voulu nous témoigner durant l'année écoulée.



Nos meilleurs vœux à tous pour l'année 1921 qui débute, avec l'espoir de voir resserrer les liens qui nous unissent à nos nombreux clients et amis

Demandez nos Prix.

J. J. DUFFY & CO.

117 Rue Saint-Paul Ouest,
MONTREAL.



Faites de la Marque Brunswick votre favorite pendant 1921

Nous tenons à remercier le commerce d'épicerie de tout le Canada pour le patronage accordé pendant l'année écoulée et espérons que pendant l'année qui débute

LA MARQUE BRUNSWICK

jouira dans le commerce de la même confiance que par le passé.

CONNORS BROS, LIMITED

BLACK'S HARBOR, N. B.

Nous souhaitons à nos clients et amis une bonne et heureuse année, et la continuation, en 1921, de nos cordiales relations au cours de l'année écoulée.

LAPORTE, MARTIN LIMITÉE

MONTREAL.

Nous avons actuellement en main un assortiment varié de

THÉS ET CAFÉS

de diverses qualités et de différentes provenances

Vous devriez profiter des prix actuels qui sont raisonnables, au lieu d'attendre une baisse qui a de grandes chances de ne jamais se produire.

Tout semblerait indiquer au contraire que si quelque changement survient dans les prix, ce sera plutôt dans le sens de la hausse.

Vous avez donc tout intérêt à vous approvisionner dès maintenant.

Nos prix sont les plus bas que vous puissiez trouver. Nous pouvons vous offrir des thés à partir de 27 cents et des cafés depuis 30 cents la livre.

Echantillons et prix adressés promptement sur demande.

KEARNEY BROS.

33 Rue St-Pierre,

Importateurs de Thés et Cafés.

MONTREAL.

Maison fondée en 1874

Aliments préparés de CLARK

“PRETS A SERVIR”

Fèves au lard

Boeuf rôti

Ragoût anglais

Pâté de veau

Langue de boeuf

Steak de boeuf aux oignons



Viandes en conserve

Boeuf fumé en tranches

Saucisse de Cambridge

Diner bouilli canadien

Langue, Jambon et veau

Viande “devilled”

Spaghetti au fromage avec sauce tomate.

Soupes (13 variétés)

Sirop de table

Irish Stew

Beurre de peanut

Boeuf fumé haché

Ketchup aux tomates, etc.

FAITS EN CANADA — PAR DES CANADIENS
ET TOUS DE TRES BONNE VENTE

W. CLARK, Limited Montréal



Le Shortening Easifirst

rapporte de gros bénéfices grâce aux ordres de répétition. Une fois essayé, il est toujours employé, et la satisfaction qu'il donne vous conserve l'estime de vos clients.



Profitez des ventes croissantes d'Easifirst.
Envoyez-nous un ordre aujourd'hui.

Téléphone Junction 3400

Gunns
LIMITED

TORONTO
Ouest

Bière et Porter

Black Horse

de DAWES

Les modèles depuis 1811

Kingsbeer

*La melleure lager et
la plus pure qui
puisse être brassée.*

Etiquette Blanche — Etiquette Verte

ROSE BRAND

**Aliments purs
qui s'adres-
sent à la mei-
leure classe de
clientèle**

DES produits alimentaires succulents — délicieux et sains comme ceux de ROSE BRAND ne peuvent être préparés par des procédés de fortune ou des méthodes sans soin.

Leur saveur distinctive et leur haute qualité sont dues au fait qu'ils sont les meilleurs parmi les aliments minutieusement choisis, savamment préparés dans des conditions idéales et scrupuleusement hygiéniques.

Les produits ROSE BRAND sont des produits qui s'adressent à ceux qui demandent et qui insistent pour obtenir — "uniquement ce qu'il y a de mieux".

Le marchand de comestibles qui offre la ROSE BRAND attire et satisfait la meilleure classe de clientèle.

Pour augmenter la demande de la ROSE BRAND, une vaste publicité est faite dans les quotidiens, hebdomadaires et magazines de tout le pays.

De superbes grandes pancartes en couleur, des cartes d'étalage, des dispositifs d'étalage, etc., — qui sont d'un grand appoint pour tout magasin — ont été préparés et sont envoyés gratuitement sur demande.

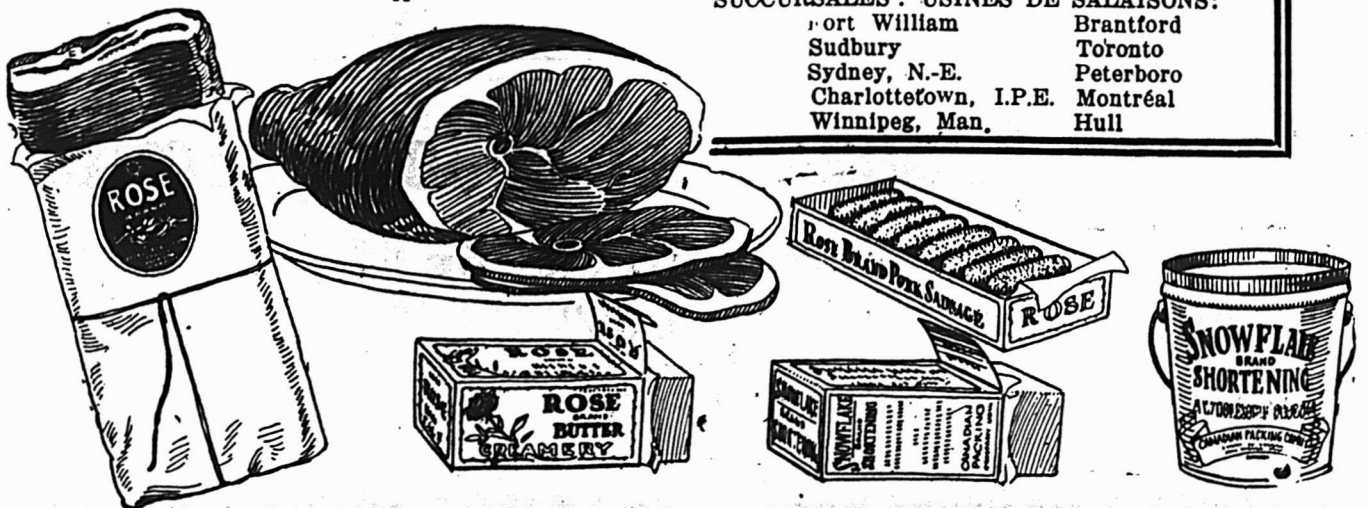
Notre conviction honnête et sincère est que, en vendant les produits de la ROSE BRAND, tout marchand de comestibles peut augmenter ses ventes d'aliments purs et rehausser grandement la réputation de son magasin.

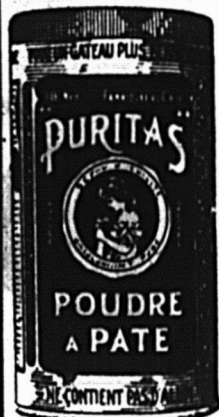
**Canadian Packing Company,
LIMITED**

TORONTO, - ONTARIO

SUCCURSALES : USINES DE SALAISONS:

Port William	Brantford
Sudbury	Toronto
Sydney, N.-E.	Peterboro
Charlottetown, I.P.E.	Montréal
Winnipeg, Man.	Hull





Qui dit: "PURITAS" dit: Rien de meilleur

L'ANALYSTE EN CHEF DU DOMINION DIT :

LA POUDRE A PATE

PURITAS

QUALITE
GARANTIE

NOS
COUPONS-
PRIMES
FACILITENT
LA VENTE!

Est absolument saine

Est à base de phosphate PUR

NE CONTIENT PAS D'ALUN.

(Extrait du Bulletin 300, du Laboratoire du Revenu de l'Intérieur,
17 janvier 1918, page 11.)

LE NETTOYEUR PURITAS N'a pas son Egal — Grande Boîte à
Saupoudrer.

PURITAS LIMITEE, 77 Rue St-Dominique, QUEBEC.



ENCOURAGEONS LES NOTRES!

EN VENTE PAR TOUS LES EPICIERIS EN GROS.

Stanway-Hutchins Limited

Thés

**Importateurs
Généraux**

Cafés

A. F. JONES & Co.

Colombo, Ceylan,

Thés et produits d'Orient.

AGENTS SPECIAUX POUR
John DONALDSON & Co. Ltd.
Londres, Angleterre.
Thés et Produits Etrangers.

REINACHS NEPHEW & Co.

Londres, Angleterre,

Thés et Cafés.

Nous sollicitons les commandes d'importation

Ainsi que vos demandes pour marchandises disponibles. Nous avons un vaste stock bien assorti que nous sommes prêts à vendre au cours du marché.

18 RUE SAINT-ALEXIS

MONTREAL.

Joseph E. Seagram & Sons, Limited

DISTRIBUTEURS DE

"White Wheat"

"No. 83"

"3 Stars Rye"

"One Star"

MEAGHER BROS. & CO., Agents, Montréal

AUX ÉPICIERS DE DÉTAIL DU DOMINION

Nous vous souhaitons, à chacun et à tous une Nouvelle Année prospère

Beaucoup de nos amis du détail ont eu l'occasion pendant les quelques dernières semaines d'apprécier la valeur de la garantie Salada qui accompagne toujours nos ventes, et il peut être intéressant pour le commerce en général de savoir que le changement de prix de novembre nous a déjà coûté approximativement

\$63, 250.00

pour tenir notre engagement.

Tout d'abord nous avons fait une perte sèche de 15 cents sur chaque livre de thé retournée, puis nous avons payé le transport pour le retirer ainsi que pour la livraison du thé nouveau. Nous avons aussi étiqueté à nouveau et réemballé le thé.

La plupart de nos amis nous ont retourné le thé suivant nos instructions — bien emballé dans des caisses propres — d'autres n'ont pas été aussi minutieux, ce qui augmente encore notre perte.

Toutefois nous sommes au bout de notre travail et le thé au prix nouveau a été expédié à tout le monde. Nous sommes heureux d'avoir eu l'occasion d'accomplir ce service et de nombreuses lettres d'appréciation du commerce nous ont donné un grand encouragement.

Nous vous demandons maintenant de nous continuer et d'augmenter votre aide, ce qui sera évidemment à notre avantage mutuel.

Rappelez-vous que "SALADA" se lit Renouvellement, et qu'un stock est aussi bon en tout temps que de l'argent en caisse car, si pour quelque raison vous désirez le retourner, nous vous remboursons immédiatement votre argent.

SALADA TEA COMPANY OF CANADA, LIMITED



Laissez-le vous aider

C'est le meilleur moyen de tenir les rapports
de magasin dont vous avez besoin.



Dans votre province, il y a des représentants de la "National Cash Register Company of Canada, Limited". Ils étudient les systèmes d'affaires. Ils ont été entraînés à être utiles aux marchands — à aider les marchands à résoudre leurs problèmes.

Laissez l'un de nos représentants vous montrer comment vous pouvez avoir les rapports de magasin dont vous avez besoin sans travailler après l'heure sur des livres-journaux, livres de clients, grands-livres et memorandums.

Il vous montrera la manière la plus facile d'obtenir les rapports dont vous avez besoin chaque jour pour contrôler vos affaires.

Nous faisons des Caisses enregistreuses pour toute ligne de commerce

NATIONAL CASH REGISTER CO. OF CANADA LIMITED

Nos souhaits

Pour vous et les vôtres

Que l'année soit radieuse,
Pleine de joie et remplie de prospérité.

Pour vous-mêmes

La continuation de votre confiance ainsi que celle de vos confrères du commerce, qui nous a été d'un si grand appui dans le passé et qui nous sera d'un si grand encouragement pour l'avenir.

La Compagnie Canadienne Swift

LIMITÉE

Abbey's EFFERVESCENT SALT

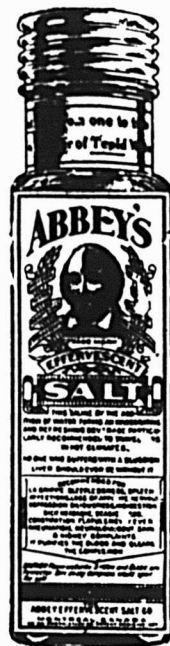
LE SEL EFFERVESCENT D'ABBEY
rend la vie digne d'être vécue

LE SEL EFFERVESCENT D'ABBEY
SE VEND TOUT LE LONG DE L'ANNEE

Vous établissez vos ventes et augmentez vos bénéfices à chaque mois de l'année, lorsque vous tenez le Sel d'Abbey.

Il n'y a pas de "saison" pour ce sel favori des familles, car les gens ont des maux de tête et des douleurs de dos, ils souffrent d'indigestion, de dyspepsie et de biliosité — leur estomac est dérangé et leurs intestins constipés — à n'importe quel jour de l'année.

Aussi—poussez les ventes de Sel Effervescent d'Abbey maintenant —aujourd'hui, demain, tous les jours et laissez-le faire de l'argent pour vous.



The Abbey Effervescent Salt Co.
MONTREAL

**LISTE DE PRIX AUX MARCHANDS
DU TABAC**

J. W. BOISVERT

ST-BONIFACE, P. Q.

(15 décembre 1920)

No 25, en paquets de 1 lb.	\$0.62	la lb.
No 30,	1 lb. et 1/2 lb.	0.65	"
No 30,	1/6 lb.	0.75	"
No 35,	1 lb. et 1/2 lb.	0.67	"
No 40,	1 lb. et 1/2 lb.	0.75	"
No 40,	1/7 lb.	0.90	"
No 40,	1/12 lb.	1.00	"
No 50,	1 lb. et 1/2 lb.	0.80	"
No 50,	1/8 lb.	0.97	"
No 60,	1 lb. et 1/2 lb.	0.85	"
No 60,	1/9 lb.	1.05	"
No 80,	1, 1/2 et 1/4 lb.	1.00	"
No 80,	1/5, 1/10 lb.	1.15	"
No 100,	1, 1/2 et 1/4 lb.	1.10	"
No 100,	1/5, 1/11 lb.	1.20	"

Moins 10% d'escompte.

NET 30 JOURS.

Marchandise f. o. b. . . **ST-BONIFACE.**

**LA LE LA
Qualite Service Demande**

Font que nos lignes de Biscuits et Bonbons sont d'une valeur exceptionnelle pour tout marchand qui les tient en magasin.

Essayez-nous pour votre prochaine commande.

Demandez-nous notre plus récente liste qui vous donnera une idée des lignes que nous manufacturons.

Nous accueillerons avec plaisir vos demandes d'informations.

THE MONTREAL BISCUIT CO.

Manufacturiers de Biscuits et Confiseries (3)

MONTREAL

“3 LEADERS”

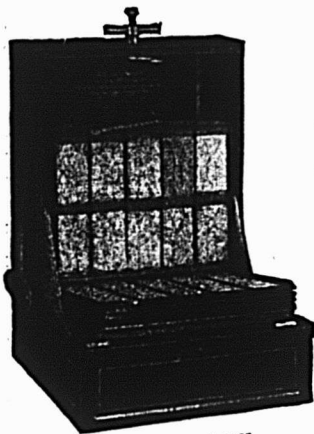
ALES

Wm. DOW } **STOUTS**

ET

Extrait de Malt

LES CONSOMMATEURS QUI NE PEUVENT ACHETER LES MARQUES DOW CHEZ LES MARCHANDS DE LEUR LOCALITE SONT PRIES DE S'ADRESSER AU “DEPARTEMENT DES COMMANDES PAR LA POSTE,” 38 SQUARE CHABOILLEZ, MONTREAL.



“McCaskey” ouvert

**REGISTRE DE CREDIT DE
SURETE EN METAL**

Protection des comptes contre le feu.

Le Système McCaskey

fait toute la comptabilité—sans livres.

Etabli pour n'importe quel nombre de comptes.

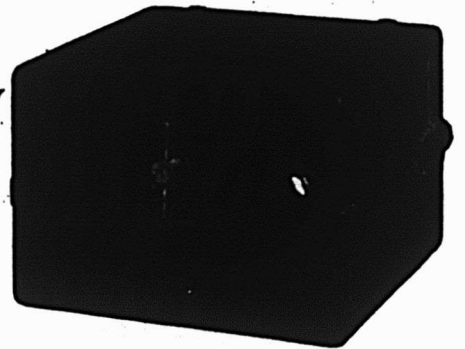
Vendu par paiements mensuels.

Livres de comptoirs en tous genres.

McCaskey Systems Limited
GALT, Ontario.

Représentant:
J. E. BEDARD
21 Rue Cherrier
MONTREAL.

Représentant:
E. E. PRECOURT
206 Rue Wellington
SHERBROOKE, P. Q.



“McCaskey” fermé

LA MENAGERE SOUCIEUSE DE LA PROPRIETE DE
SON INTERIEUR EXIGE UN BON BALAI

FOURNISSEZ-LUI LE BALAI PORTANT LA MARQUE DE
“LA BELLE MENAGERE”

ET VOUS N'EN AUREZ QUE DES LOUANGES

Donnez votre commande à

LA CIE JACQUES-CARTIER Enregistrée,
MANUFACTURIER DE BALAIS

182 rue Dollard QUEBEC

ARTHUR BRODEUR
MANUFACTURIER D'EAUX GAZEUSES

SPECIALITES :

Iron Brew	Cherry Cream	Eau Minérale
Ginger Ale	Cidre Champagne	Fraise
Lemon Sour	Champagne Kola	Orange
Cream Soda	Cidre de Pomme	Eiphon, Etc.

35 rue Frontenac

TELEPHONE LASALLE 256
MONTREAL.

Envoyez-nous vos Volailles Vivantes et vos Oeufs frais pondus.

PROMPTE REMISE TOUJOURS

P. POULIN & CIE, LIMITEE

39 MARCHÉ BONSECOURS,

Montréal.

LES PATES ALIMENTAIRES

“SUNSHINE”



30 Paquets—1 lb.

ET



20 lbs. Net.

“SPLENDOR”

SONT DE

QUALITÉ SUPÉRIEURE

Prenez note des nouveaux prix en vigueur à partir du 1er Janvier 1921 :

SUNSHINE, 30 PAQUETS DE 1 lb., \$4.35 f.o.b. DESTINATION.

SPLENDOR, 20 lbs NET (VRAC) \$2.35 f.o.b. MONTREAL.

Commandez-les chez votre Epicier en Gros ou écrivez à

P. Pastene & Co., Ltd.

Manufacturiers

340 rue Saint-Antoine :-: MONTRÉAL, Qué.

LE PRIX COURANT

Journal Hebdomadaire

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

Compagnie de Publication des Marchands-Détaillants
du Canada, Limitée,

Téléphone: Main 3272 MONTREAL.

Bureau de Montréal: 188 rue Notre-Dame Est.

ABONNEMENT { Canada \$2.00
Etats-Unis \$2.50
Union postale \$4.00 }

Circulation assermentée et auditée par "Audit Bureau of Circulations".

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.

Toute année commencée est due en entier.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de Poste doivent être faits payables à l'ordre du Prix Courant.

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887

MONTREAL, vendredi 7 janvier 1921

Vol. XXXIV—No 1

PORTEZ UNE ATTENTION SOUTENUE A L'INVENTAIRE

La baisse des prix en ce moment exige de l'épicier un examen serré pour l'indication des valeurs à son inventaire. L'inventaire devrait fournir à l'épicier la plus précieuse information.

Il est de pratique courante parmi les épiciers de faire une fois l'année terminée un inventaire de leurs stocks de façon à commencer la nouvelle année avec une idée exacte de la position de leur commerce et en sachant quel succès leur a valu l'année qui vient de se terminer. Avec des conditions telles qu'à présent la prise de l'inventaire exige une attention considérable et l'évaluation du stock d'un épicier, dans une période de marchés incertains, est de première importance. Le relevé du stock, cette année, montrera à l'épicier ce qu'il a à subir de pertes comme résultat de la baisse des prix. La seule manière pour l'épicier de faire le relevé de son stock en ce moment est de l'évaluer aux prix où il pourrait le remplacer. C'est là la seule bonne méthode à suivre et la seule base par laquelle le marchand aura un bilan absolument exact de sa position en face des cotations irrégulières.

Telle est l'opinion d'un épicier d'expérience avec lequel nous avons l'avantage de nous entretenir la semaine passée.

Dans les conditions actuelles, il est plus que nécessaire pour l'épicier d'avoir des chiffres corrects sur ses affaires pour sa propre gouverne et aussi pour les employer comme une indication qu'il sait où il en est, s'il devient nécessaire pour lui de s'assurer de quelque accommodation à sa banque. Il est relativement facile de faire des profits sur un marché en hausse, mais quand la tendance des prix est à la baisse, il devient nécessaire pour

le marchand d'avoir à sa disposition toute aide possible du côté des chiffres.

Certains marchands prétendent que l'inventaire annuel est l'ouvrage le plus profitable de l'année. Il en est ainsi s'il est conduit de la bonne manière de façon à ne montrer que des chiffres vrais et ce travail devrait se faire aussi rapidement que possible. Il y a bien des façons dont le marchand peut profiter d'un examen de sa feuille d'inventaire.

Si elle montre un surplus de stock de marchandises vendables et un lot de stock qui est invendable, elle indique que plus de soin devrait être exercé dans l'achat. Elle montrera aussi quelles sont les lignes invendables dans une saison calme et indiquera qu'il est temps de faire des plans pour en disposer. La connaissance de ce qu'il y a exactement en stock et en quelle quantité devrait aussi être pour le marchand une aide pour l'augmentation de ses ventes.

Le système de relever les marchandises au prix véritable au temps de l'achat est recommandable, à moins que depuis, les prix n'aient baissé, et alors le prix de remplacement devrait être employé. Les profits futurs seront affectés par l'évaluation du prix à plus que le coût véritable actuel, et un inventaire dont les prix ont été établis sur une autre base montrera un profit qu'on n'a pas gagné en réalité. Nous avons déjà donné plusieurs méthodes pour la prise d'inventaire et la façon de procéder de certains marchands. Un point est souligné par tous: c'est la nécessité de se mettre à l'ouvrage de bonne heure et de faire le travail aussi tôt que possible. Un marchand dit qu'il met tout homme disponible à mettre le stock en ordre et à mettre de côté ce qui est inutilisable. Quand ceci est fait, cela ne prend pas de temps pour mettre des chiffres sur les feuilles d'inventaire et il n'y a pas autant de danger, de la sorte, d'oublier quelque stock. Un autre marchand suggère le système suivant:

La Meilleure
Cigarette
@ 15¢

"Le Succes du Jour"
CIGARETTES
MILLBANK

Elles
rapportent
de bons profits

En relevant le stock sur les caisses dont les marchandises sont entamées, marquez simplement la quantité avec un crayon noir gras. Scellez chaque caisse avec une étiquette gommée. Comme le stock est inscrit sur les feuilles d'inventaire, si le sceau d'une caisse est intact la quantité sera exacte; si le sceau est brisé un recomptage devra être fait.

L'année suivante, le sceau et la marque du crayon noir indiquant la quantité montreront que les marchandises ont été en stock pendant un an au moins. La suggestion est faite que la seconde année un crayon rouge soit employé pour indiquer la quantité sur toutes les marchandises qui ont la quantité marquée avec le crayon noir. On pourra alors recommander aux commis de faire un effort spécial pour vendre les marchandises portant la marque du crayon rouge.

Le travail de marquer les marchandises sur les feuilles d'inventaire est fait par la majorité des marchands dans les premiers jours du nouvel an et l'expérience prouve qu'il est préférable pour tout commerçant de commencer tôt et de travailler tard pendant quelques jours plutôt que de faire traîner cet ouvrage pendant plusieurs semaines. La plupart des marchands prétendent que même avec un fort stock on peut en venir à bout dans deux ou trois jours.

Un bon système pour vérifier le stock est de se mettre deux pour faire l'ouvrage, l'un appelant et l'autre inscrivant. Chaque équipe de deux devrait avoir 25 feuilles d'inventaire numérotées consécutivement de 1 à 25. Le lot suivant de feuilles pour chaque équipe pourrait être numéroté de 25 à 50 et ainsi de suite. Le nom en entier et l'initiale du prénom des personnes appelant et inscrivant, ainsi que le département devraient figurer sur chaque page dans un espace réservé.

La question des nouvelles marchandises reçues pendant l'inventaire cause des difficultés à certains marchands. Si la facture de ces marchandises est datée d'avant le 1er janvier, il sera nécessaire de les inclure dans l'inventaire, mais ces marchandises ne devraient pas être couvertes à moins que nécessaire. L'entrée sur les feuilles d'inventaire peut se faire d'après la facture originale.

Lorsque l'inventaire est achevé, l'avantage d'avoir employé les marques aux crayons rouge et noir devient apparent. Les marchandises marquées au crayon rouge sont plus ou moins invendables et exigeront une attention spéciale. Ces marchandises sont un actif d'une valeur discutable et devraient être écoulées à des prix d'occasion. L'emploi du crayon rouge vous indique si vous achetez en trop grande quantité des lignes qui se vendent lentement.

Une autre suggestion faite est que l'inventaire soit pris en duplicata au moyen d'une feuille de carbon. Une feuille peut alors être marquée au prix de revient véritable et l'autre au prix de renouvellement, ce qui fournit une information précieuse au marchand. Au cas de destruction d'une feuille, une autre copie se trouve sous la main, ce qui donne une meilleure protection.

LE CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE DE LA MAISON LAPORTE, MARTIN, LIMITEE.

La Maison Laporte, Martin, Limitée célébrait vendredi, le 31 décembre 1920, le cinquantième anniversaire de sa fondation.

C'est un événement mémorable dans les annales commerciales de la métropole que le cinquantenaire de cette maison Canadienne-Française, dont les débuts ont été modestes, mais dont chacune des étapes annuelles a été marquée par un progrès notable sur les précédentes.

Le succès de la maison est dû à l'esprit d'entreprise, aux efforts incessants, au labeur persévérant des chefs et à la coopération intelligente autant que dévouée de son personnel qui compte aujourd'hui 187 voyageurs, commis, et employés dans les différents départements.

Aujourd'hui le nom de Laporte, Martin, Limitée est avantageusement connu d'un océan à l'autre et au-delà. La maison fait un énorme commerce d'importation d'épicerie en général, de thés, cafés, vins et liqueurs qu'elle distribue dans toute l'étendue du Canada.

Parmi les collaborateurs au succès de cette vaste entreprise, M. Joseph Ethier, Vice-Président et Directeur-Gérant occupe une place en vue, et, il porte allègrement les responsabilités énormes d'une administration vaste et complexe, c'est un homme d'affaires et un gentleman dans toute l'acception du terme. Il est parfaitement secondé par MM. H. Delorme, secrétaire, W. Imbleau, trésorier de la compagnie, U. J. Z. Langevin, gérant des ventes et M. Joseph Laporte, fils, gérant de la publicité.

La réunion de vendredi dernier dans les spacieux bureaux de la compagnie a eu le caractère d'une véritable fête de famille. A cette occasion le personnel de la maison a offert à son président Sir Hormisdas Laporte, son portrait à l'huile par le célèbre portraitiste Horne Russell et à M. Joseph Laporte, fils, une superbe épingle de cravate ornée de diamants.

La maison a offert à chacun de ses voyageurs, à titre de souvenir, un joli porte-crayon en or et à chacun des employés une photographie du groupe des employés ainsi que d'une vue générale des bureaux.

Sir Hormisdas Laporte a remis à chaque membre du personnel une reproduction photographique de son portrait à l'huile.

Est-il besoin de dire qu'il y a eu discours et échanges de souhaits à la veille de l'année nouvelle?

Au risque de commettre une indiscretion, nous ajouterons en terminant que le personnel de Laporte, Martin, Limitée, est l'objet de la sollicitude constante de ses chefs; c'est ainsi qu'il bénéficie de l'assurance groupée en cas de maladie, des avantages de l'assurance-vie, de la participation aux bénéfices et d'autres avantages fort appréciés par les intéressés, notamment d'une distribution de bonis substantiels qui ont été accueillis avec enthousiasme. Ces encouragements de toute nature donnés au personnel contribuent à entretenir la bonne entente et la coopération de tous au progrès de la compagnie.

Le marché des commodités d'épicerie en 1920

Pendant le premier semestre, il y a eu un marché en hausse; la baisse est venue la dernière partie de l'an. Le sucre est la seule commodité ayant fait preuve d'une baisse violente. Les autres baisses ont été graduées.

Le marché du sucre

En passant en revue la situation dans les commodités d'épicerie pour l'année qui vient d'achever, on voit que les marchés pendant la première partie de l'année ont été en forte position avec des prix nettement à la hausse. Ce ne fut que vers le milieu de l'année que la baisse fit son apparition, provoquée fort probablement par les restrictions de crédit des banques.

A l'exception du sucre, il n'y eut, en aucun temps une chute désastreuse, les reculs étant gradués et donnant aux marchands une opportunité de liquider leurs stocks sans éprouver de grosses pertes.

Le produit qui offrit le plus d'intérêt dans l'année, fut le sucre. En janvier 1920, le sucre raffiné était coté à \$14.50 les 100 livres à Montréal avec indications de disette. A cette époque le Tribunal du Commerce fit un vigoureux effort pour maintenir bas les prix du sucre, restreignant les profits des détaillants à un et demi cent la livre et ceux des marchands de gros à cinq pour cent.

Les sucres bruts étaient alors dans un marché qui se dérobait, les planteurs n'offrant apparemment que de petites quantités, guettant les acheteurs et les spéculateurs avides de faire des offres alléchantes pour les petits envois et profitant de l'occasion pour pousser les prix au plus haut niveau depuis la guerre civile américaine.

Ce fut vers ce temps-là aussi, que le Gouvernement Canadien conseilla au public de s'assurer des stocks de sucre suffisants pour la saison des confitures, soulignant le fait que le sucre serait très rare, et recommandant aux raffineurs de se charger de fortes quantités de sucres bruts.

Le sucre raffiné aux États-Unis était alors rare, se vendant de 7 à 10 cents la livre plus cher qu'au Canada. Il était tentant pour les raffineurs de sucre canadiens et autres détenteurs de sucre de faire des envois aux États-Unis, en prenant avantage du change et du marché ouvert qui s'offrait de l'autre côté de la frontière, mais le Tribunal du Commerce prohibait l'exportation du sucre du Canada. Vers la fin de février, les raffineurs commencèrent à ressentir l'entrave du règlement du Tribunal de Commerce, restreignant els prix à une certaine base et avec la hausse constante du prix du sucre brut, ils demandèrent au tribunal de faire une hausse en proportion de leurs prix de revient. Ceci entraînait l'abolition de toutes les restrictions en autant que les prix étaient concernés. Ce retrait des restrictions des prix eut pour ré-

sultat immédiat de faire monter le prix du sucre de \$2.00 les 100 livres, ce qui porta la cotation au commencement de mars à \$16.00. Dès cette date, les prix du sucre augmentèrent par bonds successifs, jusqu'à atteindre au mois d'août le haut niveau de \$24.00. Ce chiffre élevé ne se maintint pas longtemps d'ailleurs, du fait que le marché du sucre aux États-Unis commençait à fléchir. Les prix du sucre brut et raffiné aux États-Unis se mirent à dégringoler aussi vite qu'ils avaient grimpé au commencement de l'année.

Les ventes de sucre au Canada, directement des raffineries devinrent plus réduites. Les spéculateurs et autres jetèrent leurs provisions sur le marché, tous anxieux de se débarrasser avant le crac.

Les raffineurs ne firent pas de grosses affaires, et ils réduisirent tout de suite les prix à \$21. Cela n'eut pas l'effet désiré; les prix furent alors encore réduits à \$19.50. Le sucre raffiné aux États-Unis avait atteint aussi le bas niveau de 11 cents la livre, ce qui entraîna le prix de 14½ cents au Canada. C'est à ce moment que se produisit le plus grand soulèvement dans l'histoire du commerce du sucre. Les raffineurs canadiens de sucre proclamèrent qu'ils allaient perdre des millions de dollars par le fait de la baisse du sucre brut et parce que le Gouvernement par l'intermédiaire du Tribunal de Commerce leur avait conseillé de se charger de grosses quantités de sucre brut quand le prix était à son plus haut point, et ensuite, en plaçant un embargo sur les exportations. A une conférence entre le Tribunal de Commerce et les raffineurs de sucre, le Tribunal décidait de prohiber l'importation de sucre raffiné américain et fixait le prix de gros du sucre à \$18.00 et le prix de détail à 21 cents la livre. Des protestations vigoureuses s'élevèrent de toutes les parties du Canada tant et si bien qu'au bout de quatre jours le gouvernement se voyait dans l'obligation de rescinder l'ordre du Tribunal de Commerce.

De cette date jusqu'au milieu de décembre, la situation du sucre donna les signes de la plus complète démolition. Manufacturiers et spéculateurs offrirent tout leur surplus de sucre presque à n'importe quel prix obtainable. Les raffineries furent forcées de fermer. Le sucre de betteraves canadien fit son apparition sur le marché et eut encore pour effet de réduire davantage les prix. Cette condition prévalut jusqu'en décembre alors que le marché commençait à se stabiliser et que les prix s'égalisaient à une base commune de \$10.50 les 100 livres.

Le marché des produits en conserve

Les prix d'ouverture de 1920 sur les articles de conserve étaient presque au pair avec ceux de 1919. Par le fait que quelques marchands avaient fait des achats sur une grande échelle, les prix furent réduits de façon à activer les ventes. Cette condition existait dans presque

toutes les lignes de produits en conserve à l'exception du saumon sockeye. La mise en conserve du saumon Sockeye, en 1920, fut extrêmement légère et il est douteux qu'elle soit suffisante pour suffire à la demande jusqu'à la nouvelle conserve. L'année s'est terminée avec des ventes à prix plus bas pour les autres variétés de saumon—pinkie, cohoes et chums.

Par suite du coût élevé du sucre pendant la saison des fruits, les confitures ouvrirent avec des prix extrêmement élevés. Mais, comme dans les autres lignes, les marchands n'achetèrent pas, ce qui eut pour résultat d'amener la réduction des prix, et il y a toutes indications que de nouvelles réductions se produiront pour amener ces produits sur une base plus en rapport avec le bon marché du sucre.

Réduction graduelle de la farine et des céréales

La farine et les céréales ont continué à être dans une forte position jusqu'au temps de la moisson et même après jusqu'à ce que l'on connut l'ampleur de la récolte de grain. Ensuite, la farine et les céréales commencèrent à tomber graduellement. La cotation la plus élevée sur la farine du Manitoba, pendant 1920, fut de \$15.15 le baril. L'année s'est achevée sur la plus basse cotation de \$11.10 le baril.

Le manque d'exportation affecte les porcs

Les porcs et les produits du porc ont continué à être en ferme position avec des prix avançant régulièrement, jusqu'à la fin d'octobre, alors que les packers firent une pression sur les prix et réussirent à les amener au plus bas niveau de toute l'année: \$15.75.

Vers le milieu de décembre, les packers ne recevant pas de porcs en quantités suffisantes furent forcés d'offrir des prix plus élevés et le mois prit fin avec un marché du porc plutôt ferme et des prix légèrement plus élevés. Le prix le plus élevé pour les porcs fut au mois d'octobre alors qu'il atteignait \$21.25.

La baisse des prix du porc peut être attribuée à l'accalmie de l'exportation du bacon due au maintien du contrôle du bacon par le Ministère Anglais de l'alimentation. Le prix plus bas du grain, peut avoir eu quelque influence aussi sur la baisse du porc, mais si l'on considère qu'il y a moins de porcs au pays qu'il n'y en a eu depuis plusieurs années, on ne saurait s'attendre à ce que les porcs atteignent des prix plus bas d'une façon permanente.

Les raisins sont plus chers

La nouvelle récolte de raisins de Californie a ouvert à des prix d'environ dix cents au-dessus de ceux de 1919.

La demande pour les raisins aux Etats-Unis pour fins de boisson a été très forte, avec pour résultat que les raisins ont été une des rares commodités qui demeurèrent fermes toute l'année. Le marché du raisin a fermé à la fin de l'année, deux cents par livre plus cher que les prix d'ouverture. Les raisins secs, bien que la nouvelle récolte ouvrit à des prix au-dessous de ceux de l'an der-

nier, ont fait preuve de fermeté, et la tendance semble être que les prix se maintiendront. Les pruneaux sont le point faible du marché des fruits secs. Les prix des pruneaux ouvrirent à trois cents au-dessous de 1919, mais l'année prit fin avec des prix de trois cents au-dessous des prix d'ouverture et une faiblesse de marché qui laisse entrevoir de nouvelles réductions au début de cette année. Les thés, les cafés, les épices et les savons firent preuve de faiblesse pendant presque toute la dernière partie de l'année, mais ce ne fut qu'au mois de novembre que des baisses furent enregistrées, suivies d'autres petites baisses, et si d'autres réductions se produisent, elles seront probablement graduelles.

On se demande à l'heure présente, quel sera l'avenir des prix des épicerie en général, hausse? ou baisse? Les prix à venir sont difficiles à prédire et hors du contrôle de quiconque, même des producteurs. La vieille loi de l'offre et de la demande a repris ses droits et assurera bientôt les rênes du pouvoir. On estime, cependant, que beaucoup de lignes ont atteint une base de prix stabilisée et que le pire est passé permettant d'entrevoir de meilleurs jours.

LES PRIX DES OLIVES SONT MOINS ELEVES

La récolte d'olives de Californie cette saison est d'environ 9,000 tonnes. La récolte dans les vallées Sacramento et San Joaquin est forte, mais dans le Sud de la Californie la récolte est de 25 pour 100 au-dessous de la normale. Les acheteurs ne sont guère empressés à payer de \$60.00 à \$100.00 la tonne, contre \$210.00 l'an dernier et jusqu'à \$400, en 1918. Le gros de la récolte sera probablement employé pour faire de l'huile, ou salé à la mode grecque.

LA CONVENTION DES VOYAGEURS ET EMPLOYES DE LEWIS BROS.

La Convention annuelle des voyageurs et employés de la maison Lewis Bros., s'est ouverte lundi dernier et s'est prolongée une bonne partie de la semaine. Ces importantes assises se sont tenues à l'Hôtel Queen.

UNE JOLIE BROCHURETTE DE STAUNTONS LIMITED

A l'occasion du nouvel an, la maison Stauntons Limited, manufacturière des papiers à tapisser du même nom publie sous le titre de "Gilt and Glimmer" une jolie brochure illustrée dont l'objet est d'aider à l'augmentation des ventes de papier à tapisserie des marchands et des décorateurs. Il ne fait pas de doute que cette brochure luxueusement éditée sera accueillie avec plaisir par le commerce, et lue avec intérêt et toute personne désireuse d'en recevoir une copie gracieusement n'a qu'à en faire la demande à Stauntons Limited, Toronto, qui se fera un plaisir de contenter ce désir par retour du courrier.

LES ETALONS DU GOUVERNEMENT POUR LES FRUITS OU PRODUITS DE FRUITS

On peut employer du sirop de blé d'Inde dans les gelées, mais on doit le spécifier sur l'étiquette.

Un de nos correspondants nous écrit pour nous demander si, quand un sirop est expédié au Canada et subéquemment employé dans la manufacture des gelées, confitures, etc., il est nécessaire d'indiquer sur l'emballage si du sirop de blé d'Inde est entré dans la fabrication.

Le paragraphe onze du règlement du gouvernement G 1044, dit que quand le sucre dans les confitures, etc., est entièrement ou partiellement remplacé par de la glucose ou par tout autre succédané du sucre, le fait d'une telle substitution devrait être spécifié sur l'étiquette en toutes lettres.

Fruits et produits de fruits.

Les étalons suivants de qualité ont été établis pour les fruits et produits de fruits:

1. Les fruits sont les produits propres, sains, comestibles, charnus des plantes, qui se distinguent par leurs arômes sucrés, acides et éthers.

2. Les fruits secs sont le produit propre et sain obtenu par le séchage des fruits frais convenablement mûris de telle façon à ne contenir aucune substance nuisible, et conformes aux fruits employés dans leur préparation.

3. Les fruits évaporés sont des fruits séchés dans la préparation desquels la chaleur artificielle a été employée.

4. Les pommes évaporées ne devraient pas contenir plus de vingt-cinq (25) pour cent d'humidité.

5. Le fruit en conserve est le produit sain obtenu en stérilisant par la chaleur, le fruit frais préparé, propre, sain et convenablement mûri, avec ou sans sucre et en le conservant dans des récipients scellés et conforme de nom, au fruit employé dans sa préparation.

6. La confiture est le produit sain fait du fruit frais préparé, propre et convenablement mûri et de sirop de sucre avec ou sans épices ou vinaigre et conforme de nom au fruit employé dans sa préparation.

7. La marmelade est le produit sain fait du fruit frais préparé, propre et convenablement mûri ou de pulpe de fruit et de sucre, avec ou sans épices ou vinaigre par ébullition à consistance semi-solide et conforme de nom au fruit employé dans sa préparation.

9. La gelée de fruit est le produit sain gélatineux et semi-solide obtenu en faisant bouillir le fruit frais convenablement mûri et préparé avec de l'eau, en concentrant le jus qui en est exprimé, auquel on ajoute du sucre, et conforme en nom au fruit employé dans sa préparation.

10. Quand la confiture, la marmelade, le beurre de fruit ou la gelée contient d'autres fruits ou jus de fruits que celui qui donne le nom spécial à l'article, le fait de la présence de cet autre fruit sera stipulé sur l'étiquette en

lettrage aussi gros et aussi distinct que celui employé dans la nomenclature du fruit qui représente la composition principale. Cette obligation ne s'applique pas cependant à l'usage du jus de fruit jusqu'à la quantité de dix (10) pour cent du poids de la confiture, etc., employé au lieu d'eau dans la manufacture de la confiture, etc.

1. Quand le sucre dans la conserve, la confiture, la marmelade, le beurre de fruit ou la gelée est entièrement ou partiellement remplacé par de la glucose ou par tout autre succédané du sucre, le fait d'une telle substitution devra être mentionné sur l'étiquette en toutes lettres.

Paragraphe 12

Quand la confiture, la gelée, la marmelade, etc., sont préparés de deux ou plusieurs sortes de fruits, le premier fruit nommé sur l'étiquette devra être celui qui représente la plus forte quantité; ainsi, une confiture faite de fraises et de pommes ou de pulpe de pomme ou de gelée de pommes devra être étiquetée comme confiture de fraises et de pommes, seulement si le poids des fraises employées dépasse le poids des pommes ou de la pulpe de pommes ou de la gelée de pommes employés dans le produit; si le poids des pommes ou de la gelée de pommes dépasse le poids des fraises employées. L'étiquette devra se lire: confiture de pommes et de fraises, ou bien: confiture de pommes aromatisée de fraises ou vice-versa, de façon à rendre clair que les fraises n'en sont pas le principal constituant.

LES MARCHANDS DE CHARBON DOIVENT DEMANDER UNE LICENCE

En vertu de l'ordre général No 314, règlement régissant le contrôle du combustible émis par le bureau de direction de la commission des chemins de fer du Canada, il est nécessaire pour chaque commerçant de charbon de la province de Québec, de prendre un permis avant de commercer sur le charbon.

Echelle des droits payables à l'administrateur du combustible pour les permis.

Charbon délivré par le pétitionnaire dans l'année précédente:

(Tonnes nettes)	
De 1 à 2,000.....	\$ 10.00
— 2,000 à 4,000.....	20.00
— 4,000 à 6,000.....	30.00
— 6,000 à 8,000.....	40.00
— 8,000 à 10,000.....	50.00
— 10,000 à 12,000.....	60.00
— 12,000 à 14,000.....	70.00
— 14,000 à 16,000.....	80.00
— 16,000 à 18,000.....	90.00
— 18,000 à 20,000 ou plus de 20,000 tonnes....	100.00
Marchands en gros.....	\$100.00

Les personnes ou compagnies qui n'ont pas fait antérieurement le commerce du charbon, minimum \$10.00.

Les permis émis avant Mars 1921—la moitié des honoraires ci-dessus.



L'ART DE LA VENTE AU DETAIL



QUELQUES CONSIDERATIONS SUR LA VENTE AU DETAIL

Nous venons d'achever la lecture d'un petit livre ayant pour titre: "Le sourire du téléphone". C'est un manuel sur l'acte de la vente au téléphone, publié par un grand magasin des Etats-Unis dans le but de rendre plus agréable et aussi commode que possible l'achat par téléphone.

Ce titre: "Le sourire du téléphone" est spirituellement significatif.

Il dépeint bien l'idée que nous devons, dans nos conversations téléphoniques avoir l'amabilité et la persuasion dont nous faisons preuve et dont nous devrions faire preuve quand nous traitons une affaire face à face avec les gens.

C'est un trait curieux de la nature humaine que nous faisons bien des choses que nous ne penserions même pas à faire si nous fixions le regard de la personne à laquelle nous parlons.

Il est si facile de décrocher brusquement le récepteur, et de répondre d'une voix impatiente et perçante "Qu'est-ce que c'est?" "Attendez une minute", "Vous avez le mauvais numéro", "Ce n'est pas le bon département", etc. Ces expressions sont brèves au point d'estomaquer les gens, et ordinairement le ton les rend encore pires.

Rappelez-vous ceci: la personne à l'extrémité du fil ne voit pas votre visage. Elle n'a pas le don de deviner quelle est votre mentalité et ne peut s'imaginer que vous êtes une personne agréable disposée à la servir à moins de vous voir. Il n'est fait appel qu'à un sens dans l'usage du téléphone, c'est celui de l'ouïe et si vous ne mettez pas de sourire dans votre intonation, le client ne saurait s'en persuader.

Est-ce que vous possédez cela. "la voix empreinte d'un sourire?" Nous connaissons un cas où une jeune femme de bonne nature obtint deux ou trois dollars de supplément par semaine du fait de la faculté de mettre du rire dans sa voix. Le mot "hello" peut devenir quelque chose d'autre qu'un simple appel, cela peut prendre une tonalité musicale et mélodieuse. Le charme d'une voix dans le froid téléphone suggère l'idée d'un rayon de soleil dans un bureau. Lorsque vous entendez ces deux syllabes musicalement prononcées, vous savez qu'il y a quelqu'un au bout du fil qui est heureux de recevoir votre message et qui se fait un plaisir de vous servir, et vous avez tout de suite une bonne impression de la maison d'où vient cette agréable réponse. Ne croyez pas qu'il faille être doué spé-

cialement pour obtenir cet effet. Montrez-vous courtois, donnez l'impression d'avoir un véritable esprit de service dans vos réponses et c'est ainsi que vous y mettez le sourire.

* * *

Un client entra un jour dans une chapellerie. Le vendeur qui le reçut était un de ces personnages bluffeurs et flatteurs comme on en voit trop. Et il lui dit: "Voici ce qui se porte cette année; vous n'aimez pas cela, c'est étrange. Tout le monde en achète." Et notre client le répondit: "Mais tout le monde ne porte pas le chapeau que j'achète, tandis que moi je le porte."

Dans un autre magasin, il y avait un vendeur calme et consciencieux qui jugea notre client et lui apporta plusieurs chapeaux convenant à son âge et à sa corpulence.

Le client essaya un chapeau, puis un autre et se montra satisfait de voir que ce véritable vendeur ne manifestait pas de disposition à pousser plus la vente de l'un que de l'autre. "Le chapeau, dit-il finalement, vous va très bien mais me semble un peu trop large pour un homme de votre taille. Il convenait au juge à la tête volumineuse qui sortait quand vous entriez; mais voici un chapeau qui, je crois, fera mieux votre affaire, encore que vous soyez meilleur juge pour choisir celui qui vous plaît." Le jugement de ce vendeur était sûr et le client le remercia pour son service. Il connaissait les chapeaux. Peut-être ne faisait-il pas autant d'affaires, certaines journées que le vendeur émancipé de l'autre magasin, mais les clients qu'il servait revenaient faire affaire avec sa maison.

* * *

C'est une grande chose que d'être capable de bien parler, mais savez-vous que les bons "écouteurs" sont encore plus rares que les bons parleurs.

N'est-ce pas une délicieuse expérience que de marcher avec quelqu'un qui vous écoute attentivement et intelligemment et qui ne manque pas d'attention un seul instant. Vous savez combien il est désagréable de parler à des personnes qui vous entendent l'esprit absent ou qui vous interrompent avant que vous ayez dit ce que vous voulez dire.

Quantité de mauvais ouvrages, de vente ou autres peuvent s'expliquer par le simple fait que les gens ne s'efforcent pas à écouter attentivement.

Le plus grand compliment que vous puissiez faire aux gens est d'écouter soigneusement et sympathiquement ce qu'ils ont à dire. Donnez au client une chance de parler et écoutez-le! Vous avez des oreilles pour cela.



COMMENT CALCULER SES PROFITS



COMPTABILITE ET CALCUL DES PROFITS

Méthodes adoptées par des commerçants pour les guider dans la vente des marchandises.

Il n'y a pas encore bien longtemps, le marchand qui avait une série de livres appropriés pour sa comptabilité les considérait comme le summum de la sagacité commerciale, mais avec la tendance moderne du commerce, un plus grand soin doit être apporté à éviter les pertes. Le Dun ou le Bradstreet vous diront que 99 pour 100 des faillites sont attribuées au défaut de système dans le calcul convenable: (a) du profit et du pourcentage; (b) du prix de revient véritable des marchandises; (c) des dépenses fixes; (d) des escomptes; (e) de la marque des prix; (f) du chiffre d'affaires; (g) des intérêts; (h) de l'inventaire.

Beaucoup de marchands, quand on leur demande quel profit (moins les frais) ils font sur un article qu'ils achètent pour \$1.00 et qu'ils vendent pour \$1.50; disent 50 pour cent. Ils devraient dire 33 1/3 pour 100, pour la simple raison que les profits pour être appelés tels doivent être calculés sur le prix de vente et non sur ce que coûte la marchandise.

Demandez encore à un marchand ce que lui coûte un article qu'il achète \$1.00 et qu'il vend \$1.50, ses frais généraux étant de 18 pour 100. Il vous dira, selon toute probabilité \$1.18, ce qui est faux. Il devrait dire \$1.23 car l'opération doit être de 18 pour cent de \$1.50. En d'autres termes, le coût de tenir un commerce devrait être calculé sur le prix de vente et déduit ensuite de ce chiffre, ce qui donnerait le véritable coût de la marchandise. Tous les profits dérivent de ce que les marchandises sont vendues et non de leur prix d'achat original.

Supposons que des marchandises achetées à \$1.00 et destinées à être revendues à \$1.50 ne s'écoulent pas et qu'elles soient réduites à 90 cents, soit 10 cents au-dessous du coût. Nombre de marchands se figurent qu'ils perdent ainsi 10 cents plus le coût de tenir commerce, mais ils perdent en réalité 60 cents, car aussitôt que les marchandises entrent en stock à \$1.50, l'identité de tous les autres prix cesse.

Le véritable coût des marchandises.

La méthode suivie par beaucoup est simplement d'ajouter le coût de vente et le profit au prix coûtant. Ainsi, si le prix coûtant était de \$1.00 et le coût de vente de 15 pour 100 des ventes, et si le profit net désiré était de

10 pour 100, le prix de vente serait: $\$1.00 + .15 + .10 = \1.25 . C'est faux, car 25 pour 100 de \$1.25 est 31 cents, ce qui soustrait de \$1.25 donne 94 cents, tandis que le coût véritable est de \$1.00. Le vendeur perdrait donc 8 cents de son supposé profit de 10 pour 100; car le prix correct de vente est \$1.33.

Les dépenses fixes.

Les dépenses fixes de vente des marchandises sont calculées en général, de 12 à 20 pour 100. Certains posent cette question: Savez-vous véritablement ce que cela représente? D'après le Manuel Commercial Américain les chiffres donnés ci-dessous s'appliquent à un article de \$4.00.

Le coût de la matière première est de..... \$0.60
La main-d'oeuvre productive..... 0.95
Fabrication et dépenses indirectes..... 0.95

Total..... \$2.50

Ainsi donc le coût total de production est..... \$2.50

Coût de vente (estimé à)..... 12%

Article à vendre à..... 4.00

Ajoutez les dépenses de vente..... 48

Le coût de l'article vendu atteint..... 2.98

Ce qui laisse un profit de..... 1.02

Les escomptes.

Les tableaux d'escomptes sont souvent surchargés d'une complication de chiffres qui rend le calcul de l'escompte plus ou moins fastidieux. Presque tout établissement a un certain nombre de combinaisons de chiffres d'escomptes, mais quelques-unes seulement sont nécessaires. Quelques-unes des chaînes d'escomptes les plus employées ont: 10 et 5, 20 et 10, 30 et 20, 50 et 20, 20 et 5, 50, 20 et 5.

Supposons qu'un article soit vendu à \$4.00, avec un escompte de 10 pour 100 et 5 pour 100. La méthode ordinaire de calculer le prix net serait comme suit:

10% de \$4.00 = 40c; \$4.00 - 40c = \$3.60

5% de \$3.60 = 18c; \$3.60 - 18c = \$3.42 prix net.

Un moyen meilleur et plus court d'obtenir le prix net est d'employer une table de chaîne d'escomptes. Dans l'exemple présent, la valeur de \$1.00 moins 10 pour 100 et 5 pour 100 est indiquée être 85 1/2 cents. La valeur de \$4.00 est en conséquence $4 \times 85 \frac{1}{2}$ cents, soit \$3.42 comme trouvé ci-dessus.

La marque des prix.

Ci-contre un tableau de la marque des prix:

POURCENTAGE DU PROFIT VERITABLE

Coût de faire affaires	Marchandises marquées au-dessus du prix coûtant				
	25p.c.	33 1-3p.c.	40p.c.	50p.c.	100p.c.
15% sur ventes brutes	5	10	13	18	35
16% — —	4	9	12	17	34
17% — —	3	8	11	16	33
18% — —	2	7	10	15	32
19% — —	1	6	9	14	31
20% — —	0	5	8	13	30
Si vous voulez faire un profit net de	Ajoutez au prix coûtant				
50%.....	100%				
40%.....	66 2-3%				
35%.....	53 4-5%				
30%.....	42 6-7%				
25%.....	33 1-3%				
20%.....	25%				
15%.....	17 2-3%				
12½%.....	14 1-8%				
10%.....	11 1-9%				
8%.....	8 2-3%				
5%.....	5 1-4%				

L'écoulement du stock, le "turn over" comme on dit en anglais est un terme fréquemment mal compris dans les ventes des marchandises, pour la simple raison que si un commerçant tient un stock de \$5,000 et qu'il fait un chiffre d'affaires de \$50,000 par an, il en conclut qu'il a écoulé son stock cinq fois. Au point de vue arithmétique c'est exact. Mais, il y a un "mais". Le marchand chiffre son "turn over" sur la revente au prix de vente, tandis que son stock est basé sur le prix d'achat. S'il fait un profit net de 33 1-3 pour 100, comme il le devrait, il n'a écoulé son stock que sept fois et demi. On comprendra mieux en faisant le raisonnement qui suit:

Le prix de revient des marchandises est de \$5,000.

Le prix de vente au détail est de \$7,500 (basé sur une marque de 50 pour 100 du coût ou 33 1-3 du prix de vente).

Si le stock s'était écoulé 10 fois, les affaires brutes se totaliseraient à \$75,000, tandis qu'elles n'ont été que de \$50,000, comme indiqué soit sept fois et demi et non 10 fois comme on pourrait se l'imaginer. Une autre méthode d'assurer doublement votre écoulement de stock est de prendre le prix de vente au détail et de déduire 50 pour 100; vous arrivez ainsi aux mêmes chiffres par une route différente.

Le calcul des intérêts.

Pour calculer les intérêts exactement, il est nécessaire de considérer 365 jours par an. Un billet donné à trois mois est dû au jour correspondant du troisième mois, tandis qu'un billet à 90 jours est dû 90 jours après la date d'émission. Un billet daté du 10 juin à trois mois est dû le 10 septembre, mais si le billet est donné à 90 jours il est dû le 8 septembre.

Cette méthode est presque universellement employée dans les transactions commerciales. Elle est applicable à presque toutes les transactions d'intérêt et elle est ra-

pide et sûre. La règle régissant cette méthode est la suivante: Déplacer la décimale de deux rangs vers la gauche dans toute somme principale donne de suite l'intérêt sur la somme principale:

Pour 120 jours, si l'intérêt est de 3 pour 100,

Pour 90 jours, — — 4 —

Pour 72 jours, — — 5 —

Pour 60 jours, — — 6 —

Pour 45 jours, — — 8 —

Pour 40 jours, — — 9 —

Pour 36 jours, — — 10 —

Pour 30 jours, — — 12 —

Pour 7 pour 100, calculez le résultat à 6 pour 100 et ajoutez un-sixième au total.

Pour 11 pour 100, calculez le résultat à 10 pour 100 et ajoutez un-dixième au total.

EXEMPLE

Intérêt sur \$190, pour 180 jours, à 3 pour 100.

\$1.90 égal intérêt pour 120 jours.

.95 égal intérêt pour 60 jours.

\$2.85 égal intérêt pour 180 jours.

Le calcul de l'inventaire.

Un commerce sans inventaire est comme un vaisseau en mer sans gouvernail, il est voué à la destruction. Pour avoir une idée de vos affaires, inventoriez-les au moins une fois l'an. Deux fois vaut mieux, mais une fois est indispensable.

Quand vous faites votre inventaire, sous-évaluez votre stock plutôt que de le sur-évaluer, et prenez les choses pour ce qu'elles valent, plutôt que pour ce que vous avez payé pour les acquérir; en agissant autrement vous vous dupez vous-même.

Employez une feuille séparée pour chaque partie de votre stock. De cette façon, à la fin du travail, vous pouvez dire ce dont vous êtes surchargé. Un petit lot de marchandises sur-évaluées peut déséquilibrer tout votre inventaire.

Il est désirable que les marchandises soient vendues dans l'ordre de leur achat, c'est-à-dire que les marchandises achetées antérieurement soient vendues avant que le nouveau stock mis en vente soit écoulé. L'adoption du système suivant peut rendre cela possible:

Toutes les marchandises sont marquées alors qu'elles ne sont pas emballées. Le prix de vente est étiqueté de la manière habituelle, mais avant on place une lettre indiquant une certaine année. Ainsi, si une maison a été fondée en 1855, et a employé une nouvelle lettre pour chaque année et mois, la lettre pour 1920 sera "J" et pour le mois de mars "C" (le troisième mois de l'année). Un article se vendant \$1.25 serait marqué ainsi, J.C. \$1.25. Une inspection du stock en main, en n'importe quel temps indiquera tout de suite la présence du vieux stock.

Beaucoup de firmes emploient le nom d'une maison dont elles achètent, comme système de marquage du prix.

parfois, le nom propre de la firme contient le nombre voulu de lettres comme par exemple:

C A T L I N B R O S .

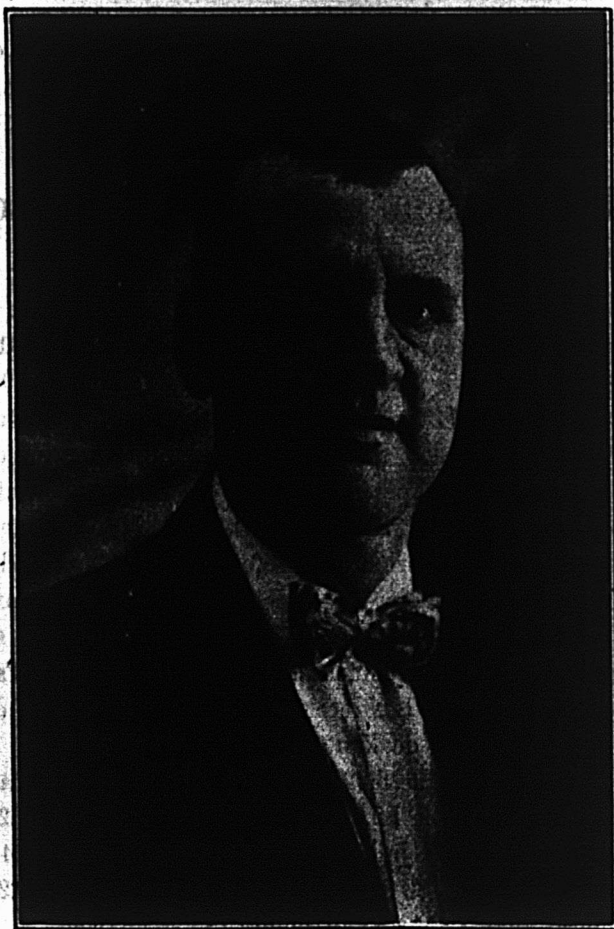
1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

Parfois un nombre à 'clef, auquel le prix coûtant est ajouté avant le marquage des marchandises, est employé. Si le nombre à clef est 304 et que l'article coûte \$1.00, il sera marqué 40c.

Le "registre et ligne" est le meilleur et le plus secret système. Il fonctionne comme suit: Employez un registre ordinaire de bon papier numéroté de 1 à 500. Sur chaque page inscrivez 50 lignes numérotées de 1 à 50. Supposons que vous désiriez voir le prix payé pour un certain lot de marchandises, vous regardez l'étiquette que porte la marque 54-22, ce qui signifie qu'il s'agit de l'article entré à la page 54, ligne 22.

o

**UN COMMERÇANT PROSPERE A
MONT-LAURIER.**



M. ALFRED GAUTHIER

Propriétaire du "Royaume des Bargains"

Depuis une vingtaine d'années, M. Alfred Gauthier, tient avec succès, à Mont-Laurier, un magasin général connu sous le nom de "Royaume des Bargains" dont la réputation s'étend dans un rayon assez étendu. Ce magasin prospère s'est fait une spécialité de marchandises provenant de fonds de faillite et est ainsi à même d'offrir constamment de bonnes occasions dont chacun est appelé à profiter.

Son propriétaire est d'ailleurs avantageusement connu dans la région depuis de nombreuses années, car il est le fils de feu Léandre Gauthier, ancien négociant fort estimé de St.-Jovite.

LA PROHIBITION DE L'IMPORTATION ET DE L'INTRODUCTION DES LIQUEURS ENIVRANTES DANS LES PROVINCES DE LA NOUVELLE-ECOSSE, DU MANITOBA, DE LA SASKATCHEWAN ET DE L'ALBERTA DECRETÉE A L'EXPIRATION DE TRENTE JOURS APRES LE 1er JANVIER 1921.

La Gazette Officielle du Canada publie dans son numéro 1er janvier 1921, les décrets relatifs à la prohibition d'importation et d'introduction des liqueurs enivrantes dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta à dater de fin janvier courant. Voici en quels termes ce décret est formulé:

HOTEL DU GOUVERNEMENT A OTTAWA

Samedi, le 1er jour de janvier 1921.

Présent:

**SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL
EN CONSEIL.**

ATTENDU que le Secrétaire d'Etat représente que conformément à la proclamation de Son Excellence promulguée sous l'empire des dispositions du chapitre 8 des Statuts du Canada, 1919, deuxième session, et datée le 14 août 1920, un scrutin a été tenu le 25 octobre dans la province de la Nouvelle-Ecosse pour enregistrer les votes des électeurs pour ou contre la prohibition de l'importation et de l'introduction dans cette province de liqueurs enivrantes;

Et attendu que le résultat du scrutin, ainsi que rapporté par l'officier-rapporteur en chef, indique que plus de la moitié du nombre des votes donnés dans tous les districts électoraux de la province sont en faveur de la prohibition, le vote total pour la prohibition étant de 83,422, et contre la prohibition de 23,874;

Et attendu qu'il est déclaré dans ladite proclamation que si le vote des électeurs est favorable à la prohibition, cette prohibition entrera en vigueur le jour et la date fixés par arrêté en conseil sous le régime des dispositions de l'article 109 de la *Loi de tempérance du Canada*,—

Par conséquent, il plaît à Son Excellence le Gouverneur général en conseil, à la recommandation du Secrétaire d'Etat et conformément aux dispositions de l'article 153 ajouté à la *Loi de tempérance du Canada* par l'amendement susdit, soit le chapitre 8 des Statuts du Canada, 1919, deuxième session, ainsi qu'aux dispositions de l'article 109 de la Loi, de décréter que l'importation et l'introduction des liqueurs enivrantes dans la province de la Nouvelle-Ecosse sont par les présentes prohibées à dater de l'expiration de trente jours après la date des présentes.

RODOLPHE BOUDREAU,

Greffier du Conseil privé.

Les décrets concernant le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta sont identiques sauf pour les chiffres du vote qui sont comme suit:

Au Manitoba: pour la prohibition, 68,831; contre la prohibition, 55,056.

En Saskatchewan: pour la prohibition, 86,949; contre la prohibition, 55,259.

Dans l'Alberta: pour la prohibition, 63,012; contre la prohibition, 44,321.

INDUSTRIELS POURSUIVIS POUR NE PAS AVOIR ENVOYE LEUR RAPPORT ANNUEL AU BUREAU DES STATISTIQUES.

Pour avoir négligé ou refusé de fournir au Bureau des Statistiques du Dominion les rapports exigés en vertu de la loi des statistiques, 94 manufacturiers de Montréal ont été sommés de comparaître en Cour.

Les plaintes ont été faites par M. J.-A. Shryburt, assistant-chef de la division du recensement industriel du Bureau des Statistiques.

M. Schryburt a expliqué que les rapports en question sont exigés de tous les manufacturiers, propriétaires de boutiques de réparations, d'établissement de tailleur, de buanderies et autres. Ces gens doivent fournir des informations sur: a) le capital investi; b) la période d'opération; c) les employés et les salaires payés; d) le combustible employé; e) les machineries; f) les dépenses diverses; g) le matériel employé; h) les produits manufacturés ou le travail accompli.

Chaque année, la division du recensement industriel du Bureau des statistiques envoie des formules à chaque intéressé. Ces formules sont envoyées par la poste, par lettre recommandée. Chaque intéressé a 21 jours pour remplir et retourner par lettre recommandée ces formules.

En février dernier, les formules furent envoyées. Puis, comme les rapports n'étaient pas reçus, quatre avis, le dernier par lettre recommandée furent envoyés aux établissements en faute, leur disant de se conformer à la loi sans quoi ils seraient traduits en Cour.

M. Shryburt dit combien la division du recensement industriel regrette d'avoir à agir comme elle le fait, mais c'est nécessaire. A Montréal, il y eut 300 délinquants, 94 seulement ont été poursuivis pour servir d'exemple aux autres, mais les autres ont été avertis par lettre de faire leur rapport dans les dix jours sans quoi à leur tour, ils seront traduits en Cour.

Il y a eu à Toronto plus de délinquants encore. Récemment des industriels de Toronto, de Hamilton, de London ont été condamnés. On continue à prendre des procédures contre les délinquants dans Ontario.

M. Schryburt explique que ces rapports n'ont rien à faire avec la taxe sur le revenu, la taxe de vente ou autres impôts. L'objet du recensement industriel est de compiler toutes les informations au sujet de notre activité industrielle. C'est par ce recensement industriel qu'on peut se rendre compte du développement de l'industrie au Canada.

Le Bureau donne toutes les informations qui lui sont demandées de partout au sujet de notre industrie. Mais pour donner des informations justes, il doit être en possession des renseignements précis. Et c'est la raison de la loi.

Le recensement industriel est reconnu d'une haute importance et il a tout l'appui et l'approbation des grandes associations industrielles.

ERREURS COMMISES DANS LA LIVRAISON DES MARCHANDISES

Une importante conférence a eu lieu, cette semaine, entre les représentants des grandes compagnies de transport et ceux des compagnies des expéditeurs, dans le but de régler certaines difficultés pendantes entre ces diverses compagnies. Il s'agissait de remédier aux inconvénients qui résultent des erreurs commises par les agents employés ou charretiers des compagnies de transport dans la livraison des marchandises qui leur sont confiées. Les frais résultant de ces erreurs sont généralement supportés par les expéditeurs, car les compagnies de transport ont établi que, la plupart du temps, ce sont les expéditeurs qui sont en faute, soit qu'ils adressent mal les colis à transporter, soient qu'ils les confient à des charretiers ou agents qui ne sont pas à l'emploi des compagnies auxquelles ils pensent avoir affaire. Il a été pratiquement décidé, pour éviter ces inconvénients, de forcer les charretiers ou agents de porter sur eux un insigne particulier de la compagnie qu'ils disent représenter. Une circulaire explicative sera publiée sous peu par les soins de l'Association des Marchands de Montréal.

LES CHIFFRES DU REVENU DE L'INTERIEUR POUR 1920

Durant l'année 1920 il a été perçu aux bureaux du revenu de l'intérieur à Montréal, une somme de \$10,311,251.60 de plus que durant les douze mois de l'année 1919. Le rapport de M. J.-A. Bernier, inspecteur du district pour le département du revenu de l'intérieur, indique qu'en 1920 il a été perçu un total de droits s'élevant à \$39,051,149.74 contre \$28,739,898.14 en 1919. Une forte partie de l'augmentation des recettes pour l'année dernière, à partir du mois de juillet, est causée par les taxes sur le luxe et sur les ventes. L'abolition de la taxe sur le luxe amoindrira l'augmentation des revenus pour l'année qui commence. Les recettes ont été les suivantes durant les douze mois de l'année dernière:

Janvier, \$2,071,576.22; février, \$2,422,592.00; mars, \$2,948,685.29; avril, \$2,629,238.31; mai, \$2,674,190.27; juin, \$2,234,327.70; juillet, \$3,751,496.99; août, \$4,043,348.17; septembre, \$3,890,206.88; octobre, \$4,260,256.27; novembre, \$4,367,851.68; décembre, \$3,757,379.96.

Et pour l'année 1919:

Janvier, \$1,668,390.78; février, \$1,688,480.87; mars, \$2,017,147.51; avril, \$2,675,965.59; mai, \$2,480,103.36; juin, \$2,376,870.11; juillet, \$2,657,550.07; août, \$2,701,057.84; septembre, \$2,473,035.56; octobre, \$2,788,265.75; novembre, \$2,894,990.34; décembre, \$2,318,039.37.

FAILLITES AUX ETATS-UNIS

L'agence R. S. Dun and Company rapporte que durant l'année 1920 le nombre des faillites commerciales a été, aux Etats-Unis, de 8,881, avec un passif total de \$295,121,805, contre 6,451 en 1919, avec un passif de \$113,291,237.

LA TAXE DE VENTE ET LE CAS DE CERTAINS DETAILLANTS

Certains détaillants comme les tailleurs, les modistes, les marchands de bonbons, etc., sont considérés comme des manufacturiers par le Gouvernement qui entend exiger d'eux le paiement de la taxe de vente et l'obligation d'une licence de fabricant. Ils ne sauraient cependant être rangés dans cette catégorie, car, encore que leur travail soit de confectionner ou de créer, leur ouvrage est commandé directement par le public consommateur et l'idée de fabrication n'y entre que par les circonstances d'exécution inhérentes à ces commerces. Ce sont bien des détaillants à n'en pas douter; l'achalandage de leur boutique le prouve, et leur raison d'être ainsi que leur fonction ne sont que de servir le public consommateur.

L'Association des Marchands-Détaillants qui a été saisie de la question, conseille à tous les commerçants qui sont dans ce cas, de s'abstenir de prendre une licence de fabricant et de ne pas payer la taxe de vente tant que leur situation n'aura pas été nettement définie.

LA COMPTABILITE SIMPLIFIEE

De tous les nombreux systèmes inventés pour simplifier le travail de comptabilité des marchands et pour suivre sans difficultés les crédits qu'on fait, le système McCaskey, qui est fabriqué à Galt, Ontario, est sûrement l'un des meilleurs.

Aucune connaissance de la comptabilité n'est nécessaire pour pouvoir avoir constamment ses comptes à jour. Ce système est contenu dans une jolie caisse métallique, qui est un véritable ornement dans un magasin. Lorsque vous faites une vente à crédit, il suffit de porter le montant des achats précédents sur la feuille de vente, puis de glisser le double dans un des espaces arrangés par ordre alphabétique et tous les comptes pour un même client se trouvent classés ensemble; et la dernière feuille comporte l'addition de son compte à date.

L'espace nous manque pour pouvoir décrire en détail les avantages qu'offre le système McCaskey. Nous conseillons fortement à nos lecteurs d'écrire à la McCaskey System Limited, Galt, Ontario, pour se procurer le livret descriptif qu'elle publie sur ses systèmes, dont l'usage simplifié de beaucoup le travail des détaillants qui vendent à crédit.

LA "SEMAINE COMMERCIALE"

La "Semaine Commerciale" de Québec a changé de mains, et les nouveaux propriétaires de cet organe local corporatif se proposent de faire tout en leur pouvoir pour nous conseillons fortement à nos lecteurs d'écrire à la McCaskey System Limited, Galt, Ontario, pour se procurer le livret nouveaux confrères et sommes persuadés qu'ils récolteront celui que leurs efforts méritent.

LA TAXE SUR LES PROFITS NE S'APPLIQUE QU'A CEUX REALISES APRES LE 31 DE- CEMBRE 1917.

Il existait jusqu'ici, dans la perception de la taxe sur le revenu, un point qui n'avait pas encore été élucidé, celui de savoir si les compagnies dont l'exercice financier s'était terminé durant les mois de janvier, février et mars 1916 étaient sujettes à l'impôt pour les douze mois précédents ou simplement pour la période postérieure au 31 décembre 1916. On sait toutefois maintenant à quoi s'en tenir à ce sujet grâce à une note que M. R.-W. Gould, secrétaire de la succursale de Montréal de la "Canadian Manufacturers Association", a reçu cette semaine d'Ottawa: cette note se lit, comme suit:

"La décision suivante a été prise par le département des finances à Ottawa au sujet des dividendes sur les actions de compagnies: les dividendes basés exclusivement sur le chiffre des profits réalisés avant le 1er janvier 1917 pourront être distribués le ou avant le 31 décembre 1920 sans être sujets à la taxe. Les dividendes distribués après le 31 décembre 1920 seront sujets à la taxe sans égard pour l'époque à laquelle les profits ont été réalisés.

"Cette règle s'applique aux dividendes payables en actions tout comme aux dividendes payables en argent ou aux surplus en caisse avant le 1er janvier 1917. Aucun d'eux n'est sujet à la taxe du moment qu'il sera distribué avant le 31 décembre 1920."

M. Gould a déclaré que cette décision enlevait tous les doutes qui pouvaient subsister à ce sujet et qu'il était clair maintenant qu'aucune taxe sur les bénéfices en affaires ne pouvait être perçue pour les profits réalisés avant le 1er janvier 1917, l'impôt ne s'appliquant qu'aux dividendes ou aux recettes postérieurs à cette date quelle que soit l'époque à laquelle se termine l'exercice financier d'une compagnie.

M. P. McCaffrey, inspecteur des impôts spéciaux, a déclaré de son côté, que cette décision coïncidait exactement avec l'interprétation qu'il avait lui-même donnée à cette clause et qu'il s'y conformerait désormais. Tout ce que les compagnies intéressées auront à faire sera de prouver que les profits sur lesquels elles réclament l'exemption de taxe ont été réalisés avant le 1er janvier 1917.

DE LOURDES PERTES EN RIZ

Approximativement 800,000 sacs de riz, évalués de \$1,500,000 à \$2,000,000 ont été perdus en Californie comme résultat des pluies, suivant un estimé fait par M. J. H. Stephens, président de la Pacific Rice Growers' Association. M. Stephens dit que la récolte de 1920 était estimée à \$4,000,000 de sacs, et que la perte serait d'environ 20 pour 100. Il a déclaré qu'il y avait environ 1,800,000 sacs de riz dans les entrepôts, le restant de la récolte étant coupée et en tas dans les champs, ou non moissonné.

LA DEPRECIATION DU DOLLAR CANADIEN

La "Bankers Trust Company" de New-York publie une étude sur le Dominion du Canada dans laquelle elle traite la dépréciation de notre dollar et dit ce qui suit :

"Avant la guerre et jusqu'à mars 1918, la différence dans la fluctuation dans le cours du change entre le Canada et les Etats-Unis dépassait rarement un pour cent au-dessus ou au-dessous du pair. Quand le Canada exporta ses récoltes, la balance de l'échange était en sa faveur et les traites canadiennes étaient à prime à New-York.

"D'autre part, au printemps et à l'été, quand le Canada avait à rencontrer de forts paiements aux Etats-Unis, les traites à New-York étaient à prime parce que les valeurs devaient être couvertes avec de l'or ou son équivalent. Avant la guerre, de consentement tacite universel, Londres était le grand comptoir des compensations universelles. Les banques canadiennes, par l'achat de traites d'exportation canadiennes, accumulaient de forts crédits sur le marché de Londres.

"Elles étaient alors en position, par leurs agences aux Etats-Unis, de vendre aux importateurs américains des traites sur Londres et de cette manière transférer aux Etats-Unis leurs crédits sur Londres. De cette manière aussi, les Américains réglèrent les balances dues par les marchands et manufacturiers canadiens sur le marché de New-York.

"Ce courant du marché a été renversé par l'abus à peu près général dans tous les pays du papier-monnaie et l'épuisement de toutes les sources de crédit. Le papier-monnaie n'a aucune valeur pour payer une dette en pays étranger. En décembre 1915, la Grande-Bretagne a ébauché un projet pour la mobilisation des valeurs étrangères détenues par les Anglais dans le but de stabiliser le change américain. Le résultat a été que le change Londres-New-York a été maintenant à un taux presque uniforme de \$4.76 7-6 jusqu'au 21 mars dernier, alors que le contrôle a été aboli.

"Quand les taux de Londres-New-York fléchissent, ceux de Montréal-New-York doivent suivre. La prime sur les traites américaines dans les villes canadiennes, qui était montée à 2 pour cent en 1918, se rendit à 3 pour cent au printemps de 1919, à 4 pour cent à l'automne, à 6 pour cent en novembre et à 11 pour cent en décembre. En février 1920, elle était rendue à 11-12 pour cent et en août elle était d'environ 12 pour cent.

"De cette manière le prix de toutes les commodités achetées par les Canadiens aux Etats-Unis se trouve majoré, et celui des marchandises vendues par les Canadiens se trouve avili. C'est le résultat de la baisse du change Londres-New-York.

"Bien qu'il y ait des facteurs qui ne soient pas communs aux deux, dit le Bankers Trust, quand le change sur Londres se sera corrigé le change de Montréal-New-York reviendra automatiquement à son niveau normal."

LA CONVENTION DES VOYAGEURS DE LA MAISON STARKE SEYBOLD

La convention annuelle des voyageurs de la maison Starke Seybold Ltd s'est tenue la semaine dernière et s'est terminée par un souper au Club des Ingénieurs. Au cours de cette manifestation, M. Deeplock, de la Steel Co. of Canada, a fait une causerie fort intéressante et unanimement appréciée sur le marché de l'acier.

LE COLONEL STARKE A L'HOPITAL GENERAL

Le colonel Starke de Starke Seybold Ltd, quincaillerie en gros, rue St-Pierre, Montréal, est retenu par la maladie à l'Hôpital Général. Nous exprimons des souhaits pour son prompt rétablissement et son retour à la vie active commerciale.

DEUX NOUVEAUX DIRECTEURS DE A. C. LESLIE & CO.

A l'assemblée annuelle de A. C. Leslie & Co. Limited. Montréal, les deux nouveaux directeurs suivants ont été élus. Forrester B. Leslie, gérant des ventes, qui fait partie de la compagnie depuis 1896, à l'exception d'un intervalle de quelques années. George B. Ball, senior, représentant de Toronto, qui fait partie de la compagnie depuis 15 ans et qui est l'un des voyageurs les plus connus et les plus populaires parmi la clientèle de l'Ontario.

RABAIS DES COURROIES ET BOYAUX GOODYEAR

Un rabais général des taux d'escomptes sur les courroies et les boyaux Goodyear entre en vigueur cette semaine.

Les nouveaux prix vous seront cotés sur demande par le bureau Goodyear le plus près de chez vous.

BAISSE DES PRIX DES CLOUS ET DE LA BROCHE BARBELEE

Parmi les changements de prix qui ont affecté le marché de la quincaillerie cette semaine, les deux principaux sont la baisse qui a marqué la vente des clous et qui se chiffre par une diminution de 50 cents les 100 livres, ainsi que le fléchissement des cours de la broche barbelée qui se voit baisser de 7½ pour 100.

M. BERNIER RETENU A LA CHAMBRE

M. Bernier, de la Bernier Hardware Co. est retenu en ce moment, à la chambre par une indisposition, qui espérons-le ne sera pas d'un caractère grave et ne sera que de courte durée. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.



PHARMACIE-PARFUMERIE



LE MARCHÉ PHARMACEUTIQUE

Différents changements. — De nombreuses baisses. Quelques hausses.

Le calme qui a caractérisé le marché pharmaceutique depuis plusieurs mois, continue encore et la chose n'est pas étonnante du tout si l'on prend en considération la tendance à la baisse de presque toutes les commodités.

Les conditions indiquent qu'on peut s'attendre à de nouvelles baisses et d'après les rapports de New-York il n'y a pas tendance à prendre du stock pour les besoins à venir. Cette particularité fait d'ailleurs l'objet des grosses industries. Du fait du calme qui a régné, la plus grande partie de l'année, on pense généralement que les stocks aux mains des consommateurs sont grandement dégarnis et lorsqu'on se rendra pleinement compte de cet état, un mouvement temporaire d'achat tout au moins se dessinera. On ne s'attend guère cependant à une reprise active du marché avant le printemps prochain.

De nouvelles réductions de prix ont été notées ces jours-ci sur les produits pharmaceutiques suivants: caféine, acétate, benzoate, hydrochloride, phosphate, salicylate et sulfate qui ont baissé de 10 à 25 cents la livre. L'alcaloïde n'est pas affecté. L'acide trichloracétique est réduit de 25 cents la livre; le sulfate d'aluminium a baissé de 3 cents la livre et l'aloin est tombé de 10 cents la livre. L'acide oléique est réduit de 2 cents. Le peroxyde de sodium est de 10 cents moins cher et la saccharine a décliné de 25 cents la livre.

Ci-dessous quelques cotations affectées par des changements dans le marché pharmaceutique:

Nitrate de Cadmium.

Il y a une augmentation de 5 cents par once. Il est coté à présent à 30 cents l'once, soit \$3,25 la livre.

Bismuth subgallate

Il y a augmentation. Il se vend actuellement à 40 cents l'once, soit \$4.75 la livre.

Citrate d'ammoniaque

On note une baisse — Il se vend actuellement 25 cents l'once, ou \$2.40 la livre.

Certone

De grosses quantités se vendent à \$9.50 la douzaine.

Bromure de Sodium

De plus bas prix sont cotés, soit 10 cents par once, \$1.15 par 1/4 de livre, \$1.00 par 1/2 livre, ou 90 cents par livre.

Bromure de Potassium, cristaux

Nous cotons: 10 cents par once; \$1.20 par lot de quart de livre; \$1.05 par lots de demi livre; 95 cents par livre. Le granulé se vend 10 cents de l'once; \$1.15 par quart de livre, \$1.00 par demi livre, ou 90 cents par livre.

Pronul

Côté à \$2.40 la douzaine.

Les produits Pears

La poudre à barbe Pears No 900 est cotée à \$4.75. Les bâtons à barbe opaques No 901, à \$3.75 et la brillante solide No 945, à \$4.50.

Kimoids granulés

Les cotations sont \$4.20 pour les grandes et \$2.10 pour les petites. Les tablettes sont à \$6.30 les grandes et \$2.10 les petites.

Lux

Il y a baisse. On cote par boîte de 6 douzaines, \$8.25, ou \$1.45 la douzaine par moins d'une caisse.

Sels hygiéniques Khovah

Les sels hygiéniques Khovah sont en baisse. Leur prix est de \$1.60 la douzaine.

Fleurs, Tilleul et Violette.

On cote les prix suivants pour le tilleul: 15 cents l'once; \$1.75 la livre par lots de quart de livre; \$1.60 par demi livre, ou \$1.50 par livre. La violette: 20 cents l'once; \$2.25 par lots de quart de livre; \$2.10 par demi livre, et \$2.00 par livre.

Chloride d'ammoniaque

Des prix plus élevés prévalent. On cote à présent 50 cents la livre.

Bichromate d'ammoniaque

Il y a hausse sur le bichromate d'ammoniaque, les cristaux parfaitement purs se vendant 20 cents l'once, ou \$1,95 par cartons d'une livre.

Acide nitrique

Les cotations montrent une augmentation. Il se vend à présent à 37 cents la livre.

Acide formique

L'acide formique se vend à présent à 80 cents la livre, ou 15 cents l'once.

Huiles essentielles

Affaires très calmes et peu de changements dans les prix. Il y aura peu d'activité jusqu'après le premier de l'an, car les marchands sont occupés à leurs inventaires. L'huile de girofle est meilleur marché du fait du prix plus bas des épices; et l'huile de citron a baissé par suite du prix inférieurs d'importation.

Cyanure de Sodium

Le cyanure de sodium 96-98% se vend moins cher à \$1.00 la livre.

Bisulfate de sodium

Il y a baisse sur le bisulfate de sodium U.S.P. VIII, sec., qui se vend à présent à 30 cents la livre.

Cacodylate de soude

Les cotations de cacodylate de soude montrent un fléchissement à 95 cents l'once, ou \$11.40 la livre.

Benzoate de soude U. S. P.

Il y a baisse sur le benzoate de soude qui est coté actuellement 20 cents l'once, ou \$1.50 la livre.

Dextrine

On cote actuellement la dextrine à 15 cents la livre; 14 cents par 5 livres; ou 12 cents par 25 livres pour la dextrine jaune; et pour la blanche: 15 cents la livre; 13 cents par 6 livres; ou 12 cents par lot de 25 livres.

Acide oxalique

Les cotations sont légèrement plus élevées à 60 cents la livre; 55 cents par 5 livres; et 50 cents par 10 livres.

Euresol

Le prix est ferme et reste coté à \$3.00 la fiole d'une once.

Eucalyptol U. S. P.

Il y a hausse sur l'eucalyptol qui se vend 25 cents l'once, ou \$2.35 la livre.

Sulfate de cinchonine U. S. P.

Il y a augmentation sur le sulfate de cinchonine qui se vend à \$1.80 la fiole d'une once.

LE GUIDE DU PARFUMEUR

Les Etablissements Gattefossé, de Lyon, France, dont la compétence en fait de parfumerie est bien connue du monde entier, dans un récent catalogue des Matières pour Parfumerie, donnaient les renseignements suivants qui ne manqueront pas, croyons-nous, d'être utiles à tous ceux qui s'intéressent au commerce de parfums:

Constituants des essences.

Alors que les essences représentent l'arome de la plante (mélange complexe d'odeurs), les constituants représentent des notes isolées de ce mélange. Ils donnent évidemment des résultats différents quant à l'odeur, mais

ont les mêmes propriétés quant à la solubilité et à la concentration. Ils sont d'un usage de plus en plus fréquent.

* * *

Essences Déterpénées

Concentrées, solubles dans l'alcool dilué.

Les essences déterpénées sont des huiles essentielles naturelles entièrement débarrassées des parties résineuses malodorantes et des hydrocarbures insolubles, facilement oxydables, qui dénaturent et masquent le parfum. Ces terpènes et sesquiterpènes (dont le type le plus connu est l'essence de térébenthine) sont sans aucune valeur et leur suppression est à tous points de vue avantageuse, elle permet notamment une longue conservation des huiles essentielles.

L'emploi des essences déterpénées concentrées, solubles dans l'alcool dilué, s'impose de plus en plus, car il permet une économie considérable d'alcool et la suppression complète de toutes les manipulations et filtrages, la diminution de la main-d'œuvre et des pertes à la fabrication.

Les essences déterpénées sont d'une conservation indéfinie, elles reproduisent l'odeur exacte de la plante dont elles sont tirées, les constituants oxygénés, seuls odorants, étant conservés dans leur proportion naturelle.

Toutes les huiles essentielles contiennent des terpènes: quelques-unes en contiennent jusqu'à 95% de leur poids (orange, citron, mandarine), et une fois privées de ces diluants sans valeur, acquièrent une concentration considérable: 30, 40 et même 70 fois la force de l'essence originelle.

Pour remplacer les huiles essentielles ordinaires peu solubles par les essences déterpénées, il suffit de diviser le poids de l'huile essentielle ordinairement utilisé par la concentration indiquée ci-dessous pour obtenir immédiatement le poids d'essence déterpénée à employer en remplacement.

Les préparations faites avec les essences déterpénées sont très solubles dans l'alcool dilué: on peut faire, par exemple, de l'eau de Cologne à 35, 45, 50° sans filtrage, des alcools de menthe à 60° sans trouble; si on filtre comme d'ordinaire, on peut économiser moitié ou deux tiers de la quantité d'alcool consommé avec les produits ordinaires.

* * *

Parfums artificiels 100%

Pendant longtemps les parfums artificiels se sont contentés d'être de pâles imitations des parfums de fleurs: il a fallu toute la science accumulée par 20 ans de travaux, 20 ans et plus de recherches, pour que les parfums artificiels arrivent à leur perfection actuelle.

Dépourvus de diluants, qui diminuent la concentration et quelquefois la solubilité, les parfums artificiels ressemblent énormément aux essences déterpénées, dont ils ont la solubilité et la concentration. C'est dire que l'on peut mélanger les uns et les autres avec la certitude

(A suivre page 34)

13^{ème} Vente Annuelle avant l'inventaire du 1^{er} Février

Grande réduction sur toutes les lignes annoncées

Comme tous les ans, depuis 13 ans, à la veille de notre inventaire, nous offrons au commerce, dans nos différentes lignes, des occasions exceptionnelles d'acheter à des prix plus bas que ceux des manufacturiers.

En achetant maintenant, vous aurez l'avantage de pouvoir écouler vos marchandises qui vous coûtent plus cher, en réduisant ainsi la moyenne de votre prix coûtant, d'autant plus que, de l'avis des hommes renseignés, dans le commerce de l'épicerie, les prix se maintiendront sensiblement au niveau actuel.

Nos offres ne sont sujettes à aucune réserve.

Sur demande, nous enverrons nos prix et quantités disponibles.

2,500 Boîtes Thés Assortis

Japon, Vert et Noir de Ceylan, Vert et Noir de Chine, Thés Indiens, Thés Roulés, Thés poussière.

25,000 Caisses Légumes Canadiens en Conserves : Tomates, Asperges, Epinards, Pois, Blé d'Inde, Betteraves, Fèves, Citrouilles, etc.

5,000 Caisses Fruits Canadiens en Conserves: Fraises, Framboises, Pêches, Poires, Prunes, Pommes, Bluets, Cerises, Ananas, Abricots.

6,000 Caisses Poissons Canadiens: Saumons, Sardines, Crevettes, Homards, Harengs, Huîtres, Morue, Maquereaux, Thon.

3,500 CAISSES DE CONSERVES IMPORTEES, MARQUE "SOLEIL".

Nous venons de recevoir ces Conserves de choix si recherchées par le consommateur. Pour en faire la ré-introduction, nous les offrons à un prix tout spécial.

POIS Sur-extra Fins, Extra Fins, Très Fins, Fins, Mi-Fins, Moyens No. 1, Moyens No. 2, Moyens No. 3.

250 Caisses Champignons F. Lecourt: Extra, Premier Choix, Choix.

10,000 Caisses Fruits Secs:

RAISINS: Valence, Californie, Corinthe, Sultana, Malaga, Muscatels.

FRUITS EVAPORES: Pommes, Poires, Pêches, Prunes, Abricots, etc.

FIGUES, ECORCES DE FRUITS CONFITS.

NOIX et AMANDES de toutes sortes.

CONFITURES, MARMALADES, Marques connues.

LESSIE. CHLORURE DE CHAUX. BALAIS.

ECRIVEZ, TELEPHONEZ, TELEGRAPHIEZ VOS COMMANDES A NOS FRAIS.

LAPORTE, MARTIN, LIMITÉE

584 Rue Saint-Paul Ouest, Montréal.

Tél. Main 3766.

d'obtenir toujours la concentration ultime et généralement le maximum de solubilité dans les alcools dilués.

A la dose de 2 à 6 gr. par litre d'alcool dilué, après les avoir additionnés de quelques décigrammes de fixateurs, les parfums artificiels donnent immédiatement des eaux de toilette et des lotions qu'il suffit de mettre en flacons après les avoir colorés.

A une dose supérieure (8 à 20 gr. par litre), ils donnent un extrait aux fleurs auquel il suffit d'ajouter un peu plus de fixateurs ou de base (Florodora, Ambre, Chypre) pour avoir un excellent produit populaire destiné à un franc succès. A la dose de 10 gr. par kilo ils donnent de délicieux savons de toilette.

Dans les crèmes, poudres, brillantines, vaselines, huiles, la dose de 6 gr. par kilo donne des résultats absolument parfaits pour des produits commerciaux d'un prix de revient courant.

* * *

Essences de fleurs pures

Standardisées sans alcool

Les Essences aux dissolvants volatils ont quelquefois des odeurs de dissolvant (Pétrole, Ether, etc.), les Essences d'évaporation ont au contraire des odeurs grasses rappelant leur origine (Pommades). Toutes sont irrégulières. Une nouvelle méthode d'extraction des principes odorants des Essences concrètes permet d'obtenir des Huiles essentielles rappelant exactement la fleur fraîche

et toujours semblables à elles-mêmes comme prix, odeur et concentration.

7 grammes dans un litre d'alcool 90° donnent un litre d'extrait triple.

NOS EXPORTATIONS DE PULPE ET DE PAPIER

Les exportations canadiennes de pulpe et de papier pour le mois de novembre 1920 ont atteint une valeur de \$44,335,435, comparativement à \$8,016,990 pour le mois de novembre 1919, soit une augmentation de \$8,338,445. Les exportations de papier ont atteint le montant de \$7,897,465; celles de la pulpe chimique ont été de \$5,441,786 et celles de la pulpe mécanique, de \$1,016,184.

Pour les huit premiers mois de l'année, soit depuis le mois d'avril au mois de novembre inclusivement, les exploitations canadiennes de pulpe et de papier représentent une valeur de \$118,303,918, comparativement à \$64,626,540 pour la période correspondante de 1919 et \$53,954,784 en 1918. Pour huit mois finissant le 30 novembre 1920, elles accusent une augmentation de \$13,668,580 par comparaison avec celles des douze mois de l'année précédente. Pour les douze mois clos le 31 octobre, elles révèlent une augmentation de 62 pour cent sur celles de la période correspondante de l'année précédente. Leur total est de \$150,305,647 contre \$92,217,526 en 1919.

Table Alphabétique des Annonces

A	Couillard, Auguste . . . 64	K	P
Abbey Effervescent Salt 16	Clément Meunier & Cie 61	Kearney Bros. 9	Pastene, P. & Co. Ltd . 18
American Pad 66	Church & Dwight . . . 4		Poulin & Cie Ltée . . . 17
Assurance Mont-Royal . 64	Connor & Son 62	L	Pure Cane Molasses . . 35
	D	Lake of the Woods	Puritas 12
B	Duffy, J. J. & Co. . . . 7	Milling Co. 5	Pink 59
Barrett 53	E	L'Esportazione 35	R
Beach Foundry . Couverture	Eddy Co. 6	Laporte Martin Ltée . 8-33	Ramsay Paint. 59
Banque Nationale . . . 62	F	M	S
Banque Provinciale. . . 62	Fontaine, Henri 64	Macdonald Reg'd Inc. . 56	Salada Tea Co. of Canada,
British Colonial Fire Ins. 64	G	McArthur, A. 61	Ltd 13
Brodeur, A. 17	Gagnon, P. A. 64	Mathieu, A. 6	Seagram, Jos. 12
Brodie & Harvie . . . 4	Garand, Terroux & Cie. 64	Montbriand, L.-R. . . 64	Smalls. 36-41
Bowser 51	Gunns Ltd 10	Montreal Biscuits Co. . 16	Stauntons Ltd 66
Boisvert 16	H	Morrow Screw & Nut Co. 64	Still, J. H. Mfg. Co. . . 66
	Hudon & Orsall, Couverture	Morel, Paul 6	Sun Life of Canada . . 64
C	Heinz 4	McCaskey System . . . 17	Stanway Hutchins. . . 12
Canadian Packing . . . 11	I	N	St. Croix Soap 4
Canada Decalcomania. . 64	Imperial Tobacco . . 19-54	National Cash Register . 14	Swift Canadian 15
Canada Life Assurance	International Business	National Breweries Ltd 10-17	Steel Co. of Canada . . 60
Company. 64	Machines. . . Couverture	Nova Scotia Steel Co. . 62	T
Channell Chemical Co.,		O	Taylor Ltd 35
. Couverture		Omega 59	W
Clark, Wm. 9.			White Swan. 36
Cie Jacques-Cartier. . . 17			Welch Co. 3
Connors Bros. 8			Western Assurance. . . 36
Côté & Lapointe 61			

Vous faites de nouveaux clients avec la

**MELASSE
BARBADE**



**SUPER-
FANCY**

(Marque de commerce déposée)

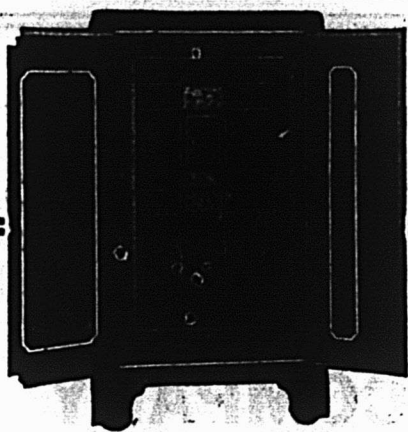
Ne croyez pas que toutes les qualités inférieures de mélasse mélangée ont disparu. Ces qualités inférieures vous seront offertes sous des noms nouveaux, par des compagnies nouvelles à des prix très bas pour vous engager à les acheter.

On peut changer le nom de la marque, on peut changer le nom de la compagnie, mais on ne peut changer la qualité qui est toujours douteuse.

Lorsque vous donnez votre ordre pour la mélasse, ne manquez pas de commander la Mélasse Barbade Super-Fancy marque "Windmill" et si votre courtier ou votre marchand de gros n'en a pas en stock, écrivez-nous et nous nous mettrons en rapport avec lui immédiatement. Lorsque vous commandez la Windmill votre qualité est garantie et notre prix est correct.

Nous garantissons Windmill comme étant une mélasse Barbade absolument pure et de la plus haute qualité.

Pure Cane Molasses Co. of Canada, Limited
ST. JOHN, N. B. MONTREAL, P. Q.



Monsieur l'Homme d'Affaires

Les documents tels que les reçus, les factures, etc., qui représentent de l'argent pour votre commerce méritent une protection complète contre le feu.

Un coffre-fort Taylor procure la protection que ces documents réclament.

Chaque coffre-fort Taylor représente le résultat de 65 années consacrées à la construction des coffres-forts. Ils supportent toute épreuve de durée ou d'intensité de feu ainsi que de choc.

Les coffres-forts Taylor se font en 40 dimensions différentes.

Demandez les cotations des coffres-forts et armoires en acier Taylor.

J. & J. TAYLOR, Limited
TORONTO SAFE WORKS

Toronto ::::: Ontario.

Succursales: Montréal, Winnipeg, Vancouver.

L'UNIQUE REVUE PRATIQUE

qui serve de guide sûr pour les exportateurs et les importateurs italiens et en général pour tous hommes d'affaires, est

'L'ESPORTAZIONE'

qui est publiée tous les quinze jours.

Abonnement par année: ITALIE 50 livres
ETRANGER 60 francs

Gratis tous les quinze jours: le "Notiziario".

L'Annuaire de l'Exportateur et de l'Importateur pour 1920.

Prix: ITALIE 50 livres; ETRANGER 60 francs

MILAN — Via Romagnosi 1 — MILAN

Adresse télégraphique: LIM

*Aussi doux
qu'une
patte de
chat.*

Beurre de Peanut WHITE SWAN

*Aussi doux
qu'une
patte de
chat.*

Faites une commande d'essai de ce délicieux beurre de peanut. Il est fait par l'incomparable procédé White Swan avec de grosses et belles peanuts parfaitement rôties.

Sa riche saveur, sa texture uniforme et par-dessus tout sa douceur de velours plaisent grandement à vos clients.

Vous trouverez que c'est un article d'excellente vente—tout aussi en faveur que les autres membres populaires de la famille de produits alimentaires White Swan.

Demandez au Voyageur de White Swan des cotations pour le beurre de peanut qui est "aussi doux qu'une patte de chat".

White Swan Spices and Cereals, Limited
TORONTO, CANADA.

MELASSE

Il y a beaucoup d'offres sous différents noms et marques, mais le nom n'en change pas le goût ni la nature.

Conservez les marques fiables, et ne vous surchargez pas d'autres avant d'avoir vu nos échantillons et prix de nos mélasses et sirops XXX Fancy Indian.

INDIAN MOLASSES COMPANY

SMALL'S LIMITED, RAFFINEURS, MONTREAL,
Distributeurs pour le Canada.

L. P. CADRIN, 116 Côte de la Montagne, Québec
Sous-agent pour Québec.

SI VOUS EPROUVEZ QUELQUE EMBARRAS
DANS VOS AGHATS

CONSULTEZ

LES ANNONCES DU

PRIX COURANT

ET ECRIVEZ AUX ANNONCEURS

WESTERN ASSURANCE CO.

Fondée en 1851

Assurances contre incendie, Assurances
Maritimes, d'Automobiles, contre l'Explosion,
l'Émeute, la Désorganisation Civile et les Grèves.

ACTIF, au-delà de. - \$8,300,000.00

Bureau Principal: TORONTO
(Ont.).

W. A. MEIKLE

Président et gérant général

C. R. WAINWRIGHT, Secrétaire

Succursale de Montréal:

61, RUE SAINT-PIERRE

ROBT. BICKERDIKE, gérant.

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.

Le Marché de l'Alimentation

Montréal 5 janvier 1921

Avec l'augmentation de la demande de viande de porc et la diminution des arrivages de porcs vivants, les cours du porc vivant et abattu sont un peu plus élevés cette semaine. La demande de volaille pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An a fait monter les prix ces jours derniers. Les œufs se maintiennent fermes et on demande jusqu'à \$1.10 la douzaine pour les œufs strictement frais. Il n'y a pas de changement cette semaine pour le saindoux et le shortening.

Les viandes fumées, marinées et cuites n'ont pas changé de prix. Il n'y a pas de changement sur le marché de la mélasse cette semaine. La demande des noix et des fruits secs a presque épuisé les approvisionnements sur place, principalement pour les noix et les raisins Sultana. Le marché des pruneaux est dans une situation très faible. On rapporte que les prix des noix seront probablement plus bas d'ici peu lorsque les nouveaux approvisionnements seront sur le marché. Il n'y a pas d'amélioration au marché du thé, mais on cote des cours légèrement plus bas pour le café cette semaine. Une marque de harengs marinés a augmenté de même qu'une marque de jus de raisin. L'œatmeal est un peu meilleur marché et les cours sont plus bas pour le cornmeal jaune en paquet. Le taux élevé du change restreint les importations de légumes verts et porte leur coût à un chiffre presque inabordable. Les oranges arrivent en quantité mais la demande continue épuise vite les arrivages et les prix restent fermes.

Le marché du sucre paraît plus stable cette semaine avec une tendance plus ferme du marché du sucre brut. Le prix demeure ferme au cours de \$10.50 le quintal. Le beurre et le fromage restent soutenus. D'une façon générale, le marché est plutôt calme cette semaine après l'activité de ces derniers jours de fête.

NOUVELLE HAUSSE DU PORC

Viandes fraîches — Le porc vivant a encore augmenté cette semaine pour atteindre le prix de \$18.00. Par suite le porc abattu a également subi une hausse correspondante et est coté \$26.00. Les longes de bœuf ainsi que les agneaux ont augmenté d'une cent par livre, tandis que la hausse sur le mouton a atteint 2 cents par livre.

Cotations fournies par la maison
NOE BOURASSA, LIMITEE,
en date du 4 janvier 1921.

Porcs vivants 18.00

Porcs préparés—

Tués aux abattoirs,
choisi 26.00

Porc frais—

Gigot de porc, (trimé)	0.33
Longes (trimées)	0.37
Longes (non trimées)	0.35
Epaules (trimées)	0.28
Saucisse de porc (pure)	0.24
Saucisse de Bœuf	0.13

(Steers et Heifers) :

Bœuf frais—

Quartiers derrière	0.25	0.27
Quartiers devant	0.15	0.16
Longes	0.31	0.33
Côtes	0.22	0.24
Chucks, haut coté	0.12	0.14
Hanches	0.18	0.20

(Vaches)—

Quartier derrière	0.21	0.23
Quartiers devant	0.12	0.13
Longes	0.28	0.30
Côtes	0.20	0.22
Chucks	0.11	0.13
Hanches	0.18	0.20

Veaux (suivant qualité)	0.17	0.28
Agneaux 35-50 lbs (entiers), la lb	0.26	0.27
Mouton, 50-75 lbs. No 1	0.14	0.17

PAS DE CHANGEMENT POUR LES VIANDES CUITES

Viandes cuites — Aucun changement à signaler cette semaine sur le marché des viandes cuites dont les prix restent les mêmes.

Cotations fournies par la Compagnie
Canadienne SWIFT, Limitée,
en date du 4 janvier 1921.

Langue de porc en gelée	0.47	
Bœuf pressé en gelée, la lb.	0.26½	
Jambon et langue, la lb	0.42	
Veau et langue	0.35	
Epaules, rôties	0.60	
Jambons cuits	0.60	
Epaules, bouillies	0.43	
Pâtés de porc (douz.)	0.80	
Roudin, la lb.	0.18	
Mince meat, la lb	0.19	
Saucisse de porc, pure	0.30	
Bologne, la lb	0.14	0.24

MARCHE FERME POUR LES VIANDES EN BARIL

Viandes en baril—Les cours des viandes en baril n'ont subi aucune modification cette semaine et restent les mêmes que la semaine passée.

Cotations fournies par la Compagnie
Canadienne SWIFT, Limitée,
en date du 4 janvier 1921.

Porc en baril—	
Canadian short cut (brl)	
morceaux de 26-35	54.00
Dos clear fat (brl) mor-	
ceaux de 40-50	50.00
Porc heavy mess (brl)	45.00
Bœuf plate	26.00
Bœuf mess	23.00
Porc engraisé aux pois	48.00
Lard gras, épaule	49.00

LEGERE BAISSÉ DU JAMBON

Viandes fumées. — Le jambon est un peu moins ferme cette semaine et une réduction moyenne d'une cent par livre a eu lieu sur les diverses qualités.

Cotations fournies par la Compagnie
Canadienne SWIFT, Limitée,
en date du 4 janvier 1921.

Jambons—Premium:	
8-10 livres	0.42

Medium, fumé, la livre:	
8-10 livres	0.41
12-15 livres	0.40
14-20 livres	0.40
20-25 livres	0.33
25-35 livres	0.33
Plus de 35 livres	0.29

Bacon—	
Déjeuner	0.44 0.55
Cottage roulé	0.36
Jambons Picnic	0.29

LE SHORTENING MOINS SOUTENU

Shortening — Le marché du shortening est moins soutenu cette semaine et une réduction générale d'une cent par livre s'est produite sur toute la ligne.

Cotations fournies par la Compagnie Canadienne SWIFT, Limitée, en date du 4 janvier 1921.

Shortening "Cotosuet"	
Tierces, 400 lbs, la lb	0.17½
Tinettes, 50 lbs, la lb	0.17½
Seaux, 20 lbs, la lb	0.18½
Morceaux, 1 lb, la lb	0.20

LE SAINDOUX EN BAISSÉ

Saindoux — Le saindoux montre une tendance à la baisse et les cours ont diminué d'environ deux cents et demi cette semaine.

Cotations fournies par la Compagnie Canadienne SWIFT, Limitée, en date du 4 janvier 1921.

Tierces, 400 lbs, la lb	0.23
Tinettes, 50 lbs, la lb	0.23
Seaux, 20 lbs, la lb	0.24
Morceaux, 1 lb, la lb	0.27

PAS DE CHANGEMENT POUR LE FROMAGE

Fromage — Le fromage reste ferme aux prix précédemment cotés.

Double, la lb	0.27
Triple, la lb	0.28
Stilton, la lb	0.36
Fantaisie vieux fromage, la lb .	0.32
Doux Québec	0.27

LE BEURRE SE MAINTIENT FERME

Beurre — Pas de changement à noter cette semaine dans les prix du beurre.

Beurre crèmerie No 1	0.53
Beurre crèmerie, bloc 1 lb	0.54
Beurre crèmerie No 2	0.52
Laiterie	0.46

TENDANCE DE BAISSÉ SUR LA MARGARINE

Margarine — Le marché de la margarine est moins soutenu cette semaine et les cours ont subi d'une façon générale une diminution d'environ 1 cent par livre.

En moules, suivant la	
qualité, la lb	0.35
En tinettes, suivant la	
qualité, la lb	0.30 0.32

MARCHE SOUTENU POUR LES OEUFS

Oeufs — Le marché est très soutenu pour les oeufs qui sont en très bonne demande, principalement pour les oeufs choisis dont le prix a augmenté d'environ 3 cents par douzaine.

Frais pondus	0.85
Entrepôt choisis	0.75
Entrepôt No 1	0.70

LA VOLAILLE SANS CHANGEMENT

Volaille — Pas de changement à signaler cette semaine pour la volaille dont les cours n'ont pas varié.

Cotations fournies par la maison WALTER DEERY & CO., en date du 4 janvier 1921.

Poule	0.32	0.38
Poulet	0.35	0.40
Dindes	0.58	0.60
Dindons	0.60	0.60
Oies	0.38	0.38
Canards domestiques	0.42	0.42
Canards du lac Brôme	0.45	0.45

MARCHE CALME POUR LE POISSON

Poisson — Le marché est calme pour le poisson cette semaine. On note cependant une légère augmentation du homard vivant et de la truite.

Cotations fournies par la maison D. HATTON COMPANY, en date du 4 janvier 1921.

Poisson frais

Haddock	0.07½	0.08
Morue, pour le marché	0.07	0.08
Crevettes	0.40	0.40
Homards vivants	0.60	0.60
Poisson blanc	0.25	0.25
Flétan	0.30	0.30
Brochet	0.16	0.16
Carpe	0.20	0.20
Perchaude	0.15	0.15
Doré	0.24	0.24
Truite	0.22	0.25

Poisson fumé

Haddies, BXs, 1/2 lb	0.13
--------------------------------	------

Filets	0.18
Bloaters, la boîte 50	3.00
Kippers, la boîte 50	2.50
Hareng fumé sans arêtes	0.20
Harengs saurs, la boîte	0.24

Poisson gelé

Gaspereaux, la lb	0.06½	0.07
Harengs	0.07	0.07½
Flétan, gros et petit	0.19	0.20
Flétan, de l'Ouest, moyen	0.21	0.22
Haddock	0.07½	0.08
Maquereau	0.16	0.17
Doré	0.15	0.16
Morue en tranches	0.08½	0.09
Saumon de Gaspé, la lb	0.29	0.30
Saumon Colombie, rouge	0.22	0.23
Saumon, Colombie, pâle	0.12	0.13

Morue—

Morue, grosse, brl, 200 lbs	16.00
Morue, No 1, medium, brl de 200 lbs	14.00
Morue No 2, brl de 30 lbs	13.00
Pollock No 1, brl de 200 lbs	12.00
Morue, sans arêtes, (boîtes de 30 lbs), la lb	0.20
Morue, sans arêtes, (cartons de 24 lbs), la lb	0.18
Morue (Ivory), morceaux de 2 lbs, boîtes de 20 lbs	0.15
Morue, sans arêtes (2 lbs)	0.20
Morue, en filaments (boîtes de 12 lbs)	2.40 2.50
Morue séchée, ballots de 100 lbs	12.00
Harengs Labrador No 1 Brls	12.00
Harengs Labrador No 1, ½ brls	6.50
Saumon Labrador No 1 tierces	37.00
Maquereau No 1, brls	25.00
Saumon Labrador No 1 brls	26.00
Truite de mer	21.00

LA FARINE SANS CHANGEMENT

Farine — Les cours de la farine restent stables aux cotations précédentes.

Nous cotons:

Farines de blé—	
Ohars straight ou mixtes, 50,000 lbs, sur la voie, le baril, en (2) sacs de jute, 98 lbs	10.60
En (2) sacs de coton, 98 lbs	10.30
Petits lots, le baril (2) sacs de jute, 98 lbs	10.60
Farine de blé d'hiver (baril). 2 sacs jute	10.60
1ère Patente, par (2) sacs de jute, 98 lbs, ex entrepôts	11.10
2ème Patente, par (2) sacs de jute, 98 lbs., ex entrepôts	10.60

MARCHE SOUTENU POUR LES GRAINS

Foin et grains — Le marché est soutenu cette semaine pour les grains qui conservent leurs cours précédents. Toutefois on constate une légère diminution pour le foin Bon No 3.

Cotations fournies par la maison

QUINTAL & LYNCH,

en date du 4 janvier 1921.

Foin, paille, grain (prix du gros par lots de charv):

Foin:

Bon, No 1, tonne de 2,000 lbs.	
Bon, No 2	30.00 31.00
Bon, No 3	28.00 29.00
Paille	14.00

Avoine:

No 2 C.W. (34 lbs)	0.72½
No 3 C.W.	0.69½
Extra Feed	0.68½
No 1 Feed	0.67
No 2 Feed	0.64½ 0.65

Orge:

No 2 C.W.	1.25
No 4 C.W.	1.10
Feed	1.00
Blé-d'Inde No 2 jaune	1.00
Blé-d'Inde No 3 jaune	0.98

Note — Ces prix sont à l'élévateur et ne comprennent pas le coût des sacs.

LE MARCHÉ DU SUCRE CONTINUE A ETRE FERME

Sucre — Le marché du sucre conserve sa fermeté au cours précédent de \$10.50. Cependant la raffinerie Acadia cote le prix de \$10.00.

Atlantic, extra granulé	10.50
Acadia, extra granulé	10.00
St. Lawrence, extra granulé	10.50
Canada, extra granulé	10.50
Glacé, barils	10.70
et autres en proportion.	
Glacé, (boîtes de 25 lbs)	11.00
(Glacé, (boîtes de 50 lbs)	11.90
Jaune No 1	10.35
Jaune No 2 ou	10.25
Jaune No 2	10.15
Jaune No 4	9.95
En poudre, barils	10.60
En poudre, 50s	10.80
En poudre, 25s	11.00
Cubes et dés, 100 lbs	11.20
Cubes, boîtes de 50 lbs	11.30
Cubes, boîtes de 25 lbs	12.00
Cubes, paquets de 2 lbs.	13.00
En morceau Paris, barils	11.10
En morceau, 100 lbs	11.10
En morceau, boîtes de 50 lbs.	11.30
En morceau, boîtes de 25 lbs.	11.50
En morceau, boîtes de 5 lbs.	11.25
En morceau, boîtes de 2 lbs.	13.00
En morceau, boîtes de 25 lbs.	11.50
Crystal diamond, barils	11.10
" " boîtes, 100 lbs.	11.30
" " boîtes, 50 lbs	11.30
" " boîtes, 25 lbs	11.50
" " caisses de 20 cartons	12.25

PAS DE CHANGEMENT POUR LA MELASSE

Mélasse — En raison de la stabilisation des cours du sucre, les prix de la

mélasse restent les mêmes cette semaine.

Cotations fournies par la

CANADA STARCH CO.,

en date du 4 janvier 1921.

Sirop de blé-d'Inde:—

Barils environ 700 livres.	0.08
½ barils.	0.08½
¼ barils.	0.08¼
Boîtes de 2 livres, caisse 2 doz., la caisse.	5.55
Boîtes de 5 livres, caisse 1 doz., la caisse.	6.25
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz. la caisse.	5.95
2 galls, seau 25 lbs., chaque.	3.60
3 galls, seau 38½ lbs. chaque.	3.85
5 galls, seau 65 lbs, chaque.	6.20

Sirop de blé-d'Inde blanc:

Boîtes de 2 livres, 2 doz. à la caisse.	6.15
Boîtes de 5 livres, 1 doz. à la caisse, la caisse.	6.85
Boîtes de 10 livres, caisse ½ la caisse.	6.55

LASSIES:—

Barils.	0.08½
½ barils.	0.08¼
¼ barils.	0.09¼

Sirop de canne (crystal Diamond):

Boîtes de 2 livres, 2 doz. à la caisse.	8.50
Barils, les 100 livres.	12.25
½ barils, les 100 livres.	12.50

Mélasse des Barbades:—

Prix pour l'île de Montréal.

Tonnes	1.40
Barils	1.43
Demi-barils	1.45

LES ENGRAIS SANS CHANGEMENT

Engrais — Pas de changement à signaler cette semaine pour les engrais dont les cours restent les mêmes.

Son, wagons mélangés	40.00
Short, wagons mélangés	42.00
Moulée d'avoine	50.00
Farine à bestiaux, 98 lbs.	3.00
Engrais de gluten:	
f.o.b. Cardinal	56.00
f.o.b. Fort William	51.00

LE MARCHÉ DES LEGUMES EST FERME

Légumes — Pas de changement à signaler cette semaine sur le marché des légumes dont les prix n'ont pas varié.

Cotations fournies par la maison
CHARBONNEAU & FRERES,
en date du 4 janvier 1921.

Betteraves nouvelles, sac (Montréal)	1.00 1.25
--	-----------

Chou-fleur canadien, douz. double caisse	3.75 4.00
Chou (Montréal) baril	1.50
Carottes (sac)	1.00 1.25
Ail, lb	0.20
Laitue, Canada, doz.	2.00
Poireaux, douz.	0.40 0.50
Oignons rouges, 75 lbs	1.75 2.25
Oignons espagnols, caisse	5.50
Perrail (canadien)	1.00
Pansais, sac	1.50
Pommes de terre Montréal.	
sac de 80 lbs	1.75 2.00
Pommes de terre sucrées, manne	3.50
Navets, (Québec) sac	1.25
Navets (Montréal)	0.75
Cresson (doux)	
Céleri, canadien, la douz.	1.25
Atacas	28.00

PAS DE CHANGEMENT POUR LE CAFE

Café — Malgré la tendance faible du marché il n'y a aucune variation dans les prix du café cette semaine.

Cotations fournies par la maison

KEARNEY BROS.,

en date du 4 janvier 1921.

Café—

	Le livre	
Rio	0.27	0.31
Mexique	0.42	0.46
Jamaïque	0.29	0.34
Bogota	0.35	0.40
Mocha	0.50	0.52
Mocha (genre)	0.48	0.50
Santos, Bourbon.	0.35	0.40
Santos No 1	0.29	0.32
Santos No 2	0.26	0.28

LE MARCHÉ DU THE EST SOUTENU

Thé — Le marché du thé se maintient aux cours précédents sans changement à signaler.

Cotations fournies par la maison

KEARNEY BROS.,

en date du 4 janvier 1921.

Nous cotons:

Thés Japon—(nouvelle récolte)	
Choix	0.45 0.50
Early Picking	0.53 0.60
Mellieures variétés	0.80 1.00

Ceylan et Indes—

Pekeos	0.28 0.45
Orange Pekeos brisé	0.37 0.56
Orange Pekeos	0.31 0.60

Les qualités inférieures de thés brisés peuvent être obtenues des marchands de gros sur demande à des prix raisonnables.

LES EPICES SE MAINTIENNENT FERMES

Epices — Le marché est soutenu pour les épices qui maintiennent leurs cours de la semaine précédente.

Cotations fournies par la maison

J. J. DUFFY & CIE,

en date du 4 janvier 1921.

Allspice	0.20
Cassia	0.32 0.35
Cannelle—	
Rouleaux	0.35
Pure moulu	0.35 0.40
Clous	0.70 0.75
Crème de tartre (fran- çaise pure)	0.75 0.80
Uricurée canadienne	0.25
Américaine (high test)	0.80 0.85
Gingembre	0.40
Gingembre (Cochin ou Ja- pon)	0.31
Mucis	0.70 0.85
Epices mélangées	0.30 0.32
Muscade, entières	0.45 0.50
Muscade, moulu	0.35 0.40
Poivre noir	0.25 0.35
Poivre blanc	0.35 0.40
Poivre (Cayenne)	0.35 0.37
Epices à marinades	0.26 0.28
Paprika	0.60
Turmeric	0.28 0.30
Acide tartrique, la lb. (en cristaux ou en poudre)	1.00 1.10
Graine de cardemome, la lb., en vrac	2.00
Carvi (carraway) holl nominal	0.25 0.30
Cannelle, Chine, la lb.	0.30
Cannelle, la lb, moulu	0.30 0.35
Graine de moutarde, en vrac	0.35 0.40
Graine de céleri, en vrac (nominal)	0.75 0.80
Noix de coco filamenteu- se, en seaux	0.21 0.28
Clous ronds, entiers, (Pimento)	0.18 0.20

Farcies, boîtes de 12 lbs.	3.25
En paquets seulement
" Dromadaire (36 10 onces)	8.00
En paquets seulement, Ex- celsior, 36 x 10 oz.	6.00
Figues, 2½, la lb.	0.24
" 2½, la lb.	0.28
" 2½, la lb.	0.30
Figues blanches (70 boi- tes 4 onces), 3.50, 50 x 6 oz.	3.50
" 12 x 10 oz.	1.25
Figues Fancy Malaga, 22 lbs, la lb	0.08
Pruneaux (boîtes de 25 lbs) :	
20-30s	0.33
30-40s	0.27
40-50s	0.25
50-60s	0.21
60-70s	0.20
70-80s	0.18
80-90s	0.15
90-100s	0.14

Orge mondé, (98 lbs)	5.00
Hominy gruau, (98 lbs.)	5.50
Hominy perlé, (98 lbs)	5.00
Graham, baril	11.75
Oatmeal (standard gra- nulé)	4.25
Avoine roulée, vrac (en vrac)	3.90

PAS DE CHANGEMENTS POUR LES PRODUITS EN PAQUETS

Produits en paquets — Aucun chan-
gement à noter cette semaine, pour les
produits en paquets dont les prix n'ont
pas varié.

Nous cotons:

Breakfast food, caisse 18	3.50
Cocoa Fry's, bte ¼ lb., lb	0.52
" Bakers, bte ¼ lb.	0.52
" Lawneys, bte ¼ lb.,	0.54
Flocons maïs, caisse 3 douz.,	3.65 3.50 4.25

Flocons, avoine, 20s	5.80
Avoine roulée, 20s	5.60
Avoine roulée, 18s	2.00

Oatmeal, coupe fine, paquets, caisse	6.80
Riz puffé	5.70
Blé puffé	4.40
Farine, caisse	3.35
Hominy, perle ou grain, 2 douz. caisse	2.65
Health bran, (20 paquets) caisse	2.85
Orge perlé écossais, caisse	2.90
Farine à crêpe, caisse	3.70
Farine à crêpe, préparée, douz. Wheat food, 18-1½	1.50 3.25
Farine de sarrasin, caisse	3.60
Flocons de blé, caisse 2 douz. Oatmeal, coupe fine, 20 pqts	2.95 6.80
Blé à porridge, 36s caisse	6.40
Blé à porridge, 20s caisse	6.00
Farine préparée (paquets de 3 lbs.), douz.	3.00
Farine préparée (paquets de 6 lbs.), douz.	5.90
Corn Starch (préparé)	0.11½
Farine de pomme de terre	0.13
Benson Corn Starch, 1s. lb.	0.11½
Canada Corn Starch, 1s. lb.	0.10
Canada Laundry Starch, lb	0.09½
Empois (buanderie)	0.09½
Fleur tapioca	0.15 0.16

POUDRE A PATE "COOK'S FAVORITE"

la douzaine	
Boîte carrée, 1 lb. (3 douz. par caisse)	3.45
Boîte ronde, 1 lb. (3 douz. par caisse)	3.35
Boîte ronde, ½ lb. (2 douz. par caisse)	2.00
Boîte ronde, ¼ lb. (4 douz. par caisse)	1.35

Escompte spécial par lot de 20 cais-
ses.

PEAUX VERTES ET LAINES

Peaux de cheval, la pièce	3.00 3.50
Peaux de mouton, la pièce	0.25 0.50
Peau de bœuf ou vache, la lb	0.07
Peau de veau de lait, la lb	0.12
Peaux de taureau, la lb.	0.05
Peaux de veau de son, la lb	0.08
Laine lavée, la lb	0.18 0.25
Laine non lavée	0.15

LES FRUITS SONT FERMES

Fruits — Le marché des fruits est
ferme cette semaine avec une légère
tendance de hausse pour certaines li-
gnes telles que le Raisin Almeria, les
pommes en caisse, les ananas, etc.
D'un autre côté, les oranges et poires
de Californie montrent une légère di-
minution.

Cotations fournies par la maison
HART & TUCKWELL
en date du 4 janvier 1921.

Pommes—

McIntosh Rouges	7.00 8.00
Baldwins	5.50 6.50
Ben Davis	6.50 7.00
Greenings	8.50 9.50
Gravensteins	5.75 6.75
Spies	4.75 5.25
Rouges d'hiver	4.75 5.25
Pommes en caisses	30.00
Airellés, baril	12.00 13.00
Raisin Almeria keg	6.00
Pamplemousse Floride, 46, 54 et 64	4.75
Citrons, Messine	5.00 6.75
Oranges de Californie	5.25 5.75
Oranges du Mexique	6.00 6.50
Poires Californie (cse)	7.00 7.50
Bananes	11.00
Ananas	0.33 0.45
Figues de Turquie, lb.	0.16 0.22
Dattes nouvelles, lb.	

MARCHE MOINS SOUTENU POUR LES CEREALES

Céréales — Le marché montre quel-
ques signes de faiblesse pour certaines
céréales cette semaine. On constate
entre autres une diminution du Corn-
meal et de la farine de sarrasin.

Céréales—

Cornmeal, golden, granulé	4.00
Orge perlé (sac de 98 lbs)	6.00
Farine de sarrasin (98 lbs) nouvelle	5.75

MARCHE MOINS SOUTENU POUR QUELQUES FRUITS SECS

Fruits secs — Le marché est un peu
moins ferme pour certains fruits secs
comme les abricots, les dattes et les
pruneaux qui ont tous subi une légère
diminution. Par contre les dattes farcies
sont un peu plus chères.

Nous cotons:

Abricots, fancy	0.40
Abricots de choix	0.34
Abricots, slabs	0.33
Pommes (évaporées)	0.14
Pêches (fancy)	0.28 0.31
Poires de choix	0.24 0.31

Pelures séchées:

De choix	0.26
Ex. fancy	0.30
Limon	0.45
Citron	0.69
Pelures (mélangées et tranchées) doz.	3.25

Dattes:

En vrac, Valence, boîtes de 25 lbs., la lb.	0.23
Muscadels, 2 couronnes	0.27
" 1 couronne	0.28
" 3 couronnes	0.28½
" 4 couronnes	0.28½
Sans pépins de Calif., car- tons, 16 onces	0.28 0.28½
Corinthes (vrac)	0.19
Corinthes grecs, 16 onces	0.21½
Epiné, fancy	0.26
15 onces	0.26 0.28½
Dattes, vrac	0.12½

FARINE PREPAREE DE BRODIE ET HARVIE

"XXX" (étiquette rouge) Paquets de 3 lbs, la douz. . . .	\$3.00
"XXX" (étiquette rouge) Paquets de 6 lbs, la douz. . . .	5.90
Crescent (étiquette rouge) paquets de 3 lbs, la douz. . . .	2.95
Crescent (étiquette rouge) paquets de 6 lbs, la douz. . . .	5.80
Superbe (étiquette rouge) paquets de 3 lbs, la douz. . . .	2.90
Superbe (étiquette rouge) paquets de 6 lbs, la douz. . . .	5.70
Crêpes (étiquette rouge) paquets de 1½ lbs, la douz. . . .	1.60

PRODUITS PURITAS

Poudre à pâte.

Caisse de 4 dz. de 2 onces, la dz.	0.90
— 4 — 4 —	1.35
— 4 — 6 —	1.80
— 4 — 8 —	2.25
— 2 — 12 —	3.05
— 4 — 12 —	2.95
— 2 — 16 —	3.80
— 4 — 16 —	3.75
— 1 — 2½ lbs, la dz.	9.25
— ½ — 5 lbs, la dz.	16.50

Assortie

2 dz. 4 onces	la case 9.40
1 dz. 12 onces	
1 dz. 16 onces	

Emballage en boîtes de fer-blanc.
 Escompte spécial de 5% sur toute commande de 3 caisses ou plus de Poudre à Pâte Puritas.
 moyen 4.55 4.75

GELEE DE TABLE

(Dix essences)

Caisse contenant 1 gr. ou 12 cartons d'une douz. chacun.	
La douzaine.	1.35
La grosse.	16.20

GELATINE CRYSTAL

(Non aromatisée)
 Case contenant 3 cartons d'une douzaine chacun. . . . la dz. \$1.90

SODA A PATE

100% pur.
 Case de 6 dz. de 10 on., la case \$3.25

PROMPT TAPIOCA

Caisse de 4 douzaines, la douz.	\$1.50
LUSTRINE (Poudre de Savon)	
Caisse de 100 paquets de 3 onces	\$6.30
— 48 — 16 —	6.30
— 24 — 3 lbs.	7.55
Demi-caisse 12 — 3 lbs.	3.85

NETTOYEUR PURITAS

Caisse de 4 douzaines	\$3.95
EMPOIS ORIENTAL	
(en boîtes, cartons)	
Caisse de 4 douz.	\$6.00

PAS DE CHANGEMENT POUR LES CONSERVES

Conserves — Le marché des conserves reste sans changement cette semaine aux cours précédemment cotés.

CONSERVES DE LEGUMES—

Asperges (américaines vertes), doz. 2½s.	4.50	4.85
Fèves, Golden Wax	2.15	2.20
Asperges importées, 2½s.	5.50	5.55
Fèves, Refuges	2.15	2.20
Blé-d'Inde (2s)	1.57½	1.62½
Betteraves, 3 lbs.	1.35	1.35
Carottes (tranchées) 2s.	1.45	1.75
Blé-d'Inde (en épis) gal.	7.00	7.50
Epinards, 3s.	2.85	2.90
Epinards, Can. (2s)	1.80	1.80
Epinards Californie, 2s.	3.15	3.50
Tomates, 1s.	1.45	1.50
Tomates, 2s.	1.80	1.80
Tomates, 2½s.	1.80	1.85
Tomates, 3s.	1.90	2.15
Tomates, gallons	6.50	7.00
Citrouille, 2½s. (douz.)	1.50	1.55
Citrouille, gallon (douz.)	4.00	4.00
Pois, standards.	1.85	1.90
Pois, early June	2.05	2.10
Pois, très fins, 20 oz.	2.25	2.25
Pois, 2s., 20 oz.	2.10	2.10

Pois importés—

Fins, caisse de 100, la caisse.	\$7.50
Extra fins.	20.00
No 1. L.	23.00

CONSERVES DE FRUITS

Pommes, 2½s. douz.	1.90	2.00
Pommes, gall., douz.	5.25	5.75
Blueberries, 2s	2.25	2.25
Groseilles, noires, 2s douz.	4.00	4.05
Cerises, rouges, sans noyau, sirop épais, la douz.	4.80	5.15

LES NOIX SONT FERMES

Amandes et noix — Le marché reste ferme pour les amandes et les noix dont les prix n'ont pas varié cette semaine.

Nous cotons:
 Amandes Tarragon, lb. . . . 0.21

Amandes (écalées)	0.47	0.53
Amandes (Jordan)	0.70	0.70
Chataignes (canadiennes)	0.27	0.27
Avelines (Siciles), la lb.	0.15	0.16
Avelines Barcelone.	0.25	0.26
Noix Hickory grosses et petites.	0.10	0.16
Pecans (New Jumbo) la lb.	0.25	0.25

Peanuts (rôties)—

Jumbo	0.17	0.17
Salées espagnoles, la lb.	0.29	0.30
Ecalées No 1, Espagnoles.	0.24	0.25
Ecalées No 1.	0.16	0.16
Ecalées No 2.	0.14	0.14

Peanuts (salées)—

Fancy entières, la lb.	0.28	0.28
Fancy cassées, la lb.	0.28	0.28
Pecans (nouvelles Jumbo) la lb.	0.23	0.25
Pecans, grosses, No 2, petites	0.30	0.25
Pecans, Nouvelle-Orléans, No 2.	0.21	0.24
Pecans, "Paper shell", très grosses Jumbo.	0.75	0.75
Pecans, écalées.	1.60	1.70
Noix (Grenoble)	0.26	0.26
Noix (Nouvelles de Naples)	0.28	0.28
Noix (écalées)	0.60	0.60
Noix (Chili)	0.25	0.25
Noix du Brésil, (nouvelles)	0.40	0.40

LES POIS ET LES FEVES

Pois—

Blanc, le minot.	3.50
Bleus, le minot	3.60
Cassés, récolte nouvelle 98 lbs	6.50
Pour bouillir, le boisseau.	2.50
Japonais, verts, la lb	0.06

Fèves—

Fèves canadiennes, triées à la main, le minot	3.75
Japonaises, le minot	3.50
Lima japonaises, la lb., suivant la qualité	0.10
Lima, Californie, la lb	0.12

PARAFFINE

Cotations fournies par la compagnie
IMPERIAL OIL LIMITED

118-20 M.P. cire paraffine, lb.	\$0.1330
123-25 M.P. cire paraffine, lb.	0.1380
128-30 M.P. cire paraffine, lb.	0.1580
133-36 M.P. cire paraffine, lb.	0.1550

MELASSE

Il y a beaucoup d'offres sous différents noms et marques, mais le nom n'en change pas le goût ni la nature.

Conservez les marques fiables, et ne vous surchargez pas d'autres avant d'avoir vu nos échantillons et prix de nos mélasses et sirops XXX Fancy Indian.

INDIAN MOLASSES COMPANY

SMALL'S LIMITED, RAFFINEURS, MONTREAL,
 Distributeurs pour le Canada.

L. P. CADRIN, 116 Côte de la Montagne, Québec
 Sous-agent pour Québec.

Cotations courantes du Marché de Ferronnerie

Les prix ci-dessous s'entendent pour quantités ordinairement commandées par les détaillants. Les gros acheteurs peuvent fréquemment faire des achats à de meilleurs prix.

MUNITIONS DOMINION

	Poudre noire	Demi-fumée	Sans fumée
	Liste	Liste	Liste
Caps. BB...			\$ 7.00
22 Court...		\$10.00	10.70
22 S. Mush...			11.50
22 Long...	12.00		15.00
22 L. Mush...			16.00
22 L.D. do.			19.70
22 L. Rifle...	14.00		17.50
25 Court...	\$22.50		
22 —		23.50	
22/30.			70.00
25 Colt Auto.			52.00
20 Mauser			91.00
22 S. & W.			42.00
22 S. Colt.	22.50		
22 Colt Auto			42.00
22/30			70.00
28 E. & W.			54.50
44 G. Getter			66.50
44/40			54.00
455 Cible			85.00
240 Sav. H.P.			160.00
220 Rosa			209.00
25/35			135.50
30/30			144.50
303 Savage			144.50
303 British			199.00
32/40			131.50
32 Special			144.50
32 Rem.Rim.			144.50
32 Win			199.00
32 Rem.Rim.			159.50
351 Self Ldg.			131.60
32/35			131.60
45/70-405	132.00		152.00

Munition Dominion — Escompte 2 3/4%.

MUNITIONS AMERICAINES

Winchester et Savage, 2 3/4% en plus sur la liste américaine. Remington Union Metallic, prix de liste, plus 2 3/4%. Plombs Standard, 100 lbs., Toronto, \$16.00; Montréal, \$18.00; extras comme suit, sujet seulement aux escomptes de caisse: Glacés, \$1.50; daim et phoque, 80 cents; balles No 22, \$1.20 les 100 lbs; sacs de moins de 25 lbs. 1/2c par lb., f.o.b. Montréal.

HACHES

Haches pour garçons	\$14.25	\$15.50
— chasseurs	13.00	14.50
Haches à un tranchant, la douz.	12.25	20.50
Haches à deux tranchants, la douz.	21.75	25.00

Pour les pesanteurs plus lourdes que la base ajoutées à la liste comme suit:

Groupe 2...	\$0.25	Groupe 7...	\$0.75
Groupe 3...	0.50	Groupe 8...	2.25
Groupe 4...	0.75	Groupe 9...	2.75
Groupe 5...	1.00	Groupe 10...	3.25
Groupe 6...	1.25		

Banc No 1, douz. ... \$19.25
— No 2, douz. ... 22.00
— No 3, douz. ... 24.75
— No 4, douz. ... 26.95
— No 5, douz. ... 29.70
— No 6, douz. ... 32.00

BABBITT

Les prix du Babbitt varient avec les marchés des métaux et les prix sont cotés sur demande. Les prix varient de 10 cents à 75 cents la livre.

MÈCHES DE TARIÈRE

Prix de la liste, Standard par douz.			
3/16....	\$ 6.00	22/16....	\$16.00
4/16....	6.00	23/16....	18.00
5/16....	5.00	24/16....	18.00
6/16....	5.00	25/16....	21.00
7/16....	0.00	26/16....	21.00
8/16....	0.00	27/16....	24.00
9/16....	6.00	14/16....	9.25
10/16....	6.00	15/16....	9.50
11/16....	7.00	16/16....	9.50
12/16....	7.00	17/16....	12.00
13/16....	12.00	20/16....	27.00
14/16....	14.00	30/16....	37.00
20/16....	14.00	31/16....	30.00
21/16....	16.00	32/16....	30.00

Escomptes sur les prix de la liste Standard.

Beaver, 15%.

Mèches de tarière Irwin, liste plus 10%.
Mèches à voitures Irwin, ajoutées 10%.
Les escomptes sont révisés et les prix des jobbers sont maintenant plus élevés.
F.O.B. Montréal.

PLANCHES A PATE

	Bord 1/4	Bord 1/2
— 16 x 22	\$ 8.90	\$12.50
1—18 x 25	10.75	12.30
2—18 x 28	12.10	14.75
3—20 x 30	13.50	17.75

PLANCHES A LAVER (size)

	La douz.
Baby Globe	\$3.00
Beaver (cuivre)	9.00
Canada Glass	9.00
Competition Globe (métal)	5.90
Diamond King (verre)	5.75
Enamel Queen	9.50
Glass Globe	5.75
Improved Globe	6.50
Jubilee	7.15
Neptune	6.50
Newmarket King	7.15
Pony	3.00
Royal Globe	6.00
Solid Back Globe	7.25
Estandard Globe	6.00
Surprise	
Suprême Zinc	6.50
Western King (small)	9.50

F.O.B. Newmarket.
Sujet à acceptation.

BOULLOIRES (pour poêles).

30 gallons, standard	\$15.00
20 gallons, extra forte	18.00

BOULONS ET EROUS

Les escomptes s'appliquent à la liste standard.
Boulons à voitures (liste \$11, 3/4 pouce diamètre et plus petits, 6 pouces et plus courts, liste nette.

Boulons à voitures (liste \$11, 3/4 pouce diamètre et plus grandes longueurs, liste plus 10%.	
Boulons à voitures (liste \$11, 7/16 pouces diamètre et plus gros, liste plus 10%.	
Boulons à machine, 3/4 pouce diamètre et plus petits, 4 pouces et plus courts, 10%.	
Boulons à machine pouce diamètre et plus petits, longueurs plus grandes, liste plus 10%.	
Boulons à machine, 7/16 pouces diamètre et plus gros, liste plus 10%.	
Boulons à patins de traîneaux, toutes dimensions, liste plus 10%.	
Erocs (coach and lag), 15%.	
Boulons, tête carrée, liste plus 10%.	
Bolt ends, liste plus 10%.	
Boulons à charrie, têtes 1, 2, 3, liste nette.	
Boulons à charrie, autres, liste plus 10%.	
Boulons pour ascenseur, tête large, liste plus 10%.	
Boulons pour ascenseur, tête ondulée, 20%.	
Boulons, tête fantaisie, liste plus 10%.	
Boulons de timon (liste \$3), liste plus 10%.	
Boulons de archepled, tête large, (liste \$3), liste plus 10%.	
Boulons de girouette, liste plus 10%.	
Erocs, 2 pouces et plus petits, carrés blancs, ajoutés à la liste \$2.25.	
Erocs, 2 pouces et plus petits, carrés, taraudés, ajoutés à la liste \$2.75.	
Erocs, 2 pouces et plus petits, hexagones blancs, ajoutés à la liste \$2.50.	
Erocs, 2 pouces et plus petits, hexagones, taraudés, ajoutés à la liste \$3.00.	

Conditions:—Comptant 30 jours de la date d'expédition, moins 2%.

BORAX

Lump Crystal Borax, la lb., 11-12c F.O.B. Montréal.

LAITON

Feuilles, calibre 24 et plus lourdes, base 0.34
Tringles, base 1/2 à 1 pouce, ronde 0.29
Tubes, sans joint, base 0.39
F.O.B. Montréal.

BALAIS

	La douz.
No 5, 4 cordes	\$12.50
No 5, Standard	8.90
Little Beauty	10.75
Royal Blue	16.10

Moins les escomptes réguliers des jobbers.

MASSES ACIER FORGE

No 840	ajoutés 20%
No 809	25%
No 828	7%
No 202	10%
No 804	5%
Nos 802, 842, 844	25%
No 810	55%
No 814	60%

F.O.B. Montréal.

CHAISES

	La douz.
Escabeaux	\$26.00
Banc-escabeaux	20.00

HACHE-VIANDE

Universal, la douz., No 0, \$30;
No 1, \$36; No 2, \$42; No 3, \$52.
Russwin, la douz., No 0, \$24.50;
No 1, \$30.60; No 2, \$36.75; No 3, \$49.
Caisse entière d'une demi-douzaine.
F.O.B. Montréal.

BARATTES

Prix de liste des barattes à mains.
No 0 \$12.25 à \$13.50
No 1 12.25 à 13.50
No 2 12.25 à 15.00
No 3 14.25 à 16.50
No 4 16.40 à 19.50
No 5 19.50 à 22.00

	Prix de liste pour barattes à 2teur.
No 0	\$11.00
No 1	11.00
No 2	12.00
No 3	13.00
No 4	17.00
No 5	20.00

Liste nette f.o.b. Montréal.

NETTOYEUR POUR PAPIER

	La grosse
Satinette	\$24.00
Nu-Way	21.00

TONDEUSES POUR CHEVAUX

New Markea \$3.50 la paire

REVELLE-MATIN

Big Ben	\$4.00
Good Morning	1.60
Look 'out	2.25
Sleepmeter	2.50

BARRES ET SECHOIRS A

	Ladouz.
Barres à vêtements No 1	\$14.40
— No 2	19.00
— No 3	14.40
— No 4	13.00
— No 5	15.00
— No 6	17.00

CHEVALETS A LINGE

	Pilable	Extensible
4 pieds	\$12.50	\$27.00
5 pieds	17.00	24.00
6 pieds	20.00	40.00

CORDE A LINGE (galvanisé).

	Les 1,000 pieds
No 18—100 pieds	\$7.15
No 12—50 pieds	7.80
No 19—100 pieds	6.25
No 19—50 pieds	7.00

F.O.B. Montréal.

SETS DE SAVETIER

Ordinaire, le set	\$ 1.20
No 3, la doz.	23.00

ROULEAUX DE CORDES A LINGE

No 2	\$18.00
No 3	19.55
No 4	22.20

F.O.B. Montréal.

CHAINES

	Soudées à chaud	BBB
2/16 pces	\$24.00	\$.....
1/8	21.70	
5/16	19.20	19.40
3/8	13.25	16.55
7/16	13.50	16.15
1/2	13.15	15.75
5/8	12.60	13.45
3/4	11.25	13.40
7/8	10.80	13.00
1	14.40	13.60

Soudées à l'électricité BBB

1/8 pces	\$22.20	\$.....
3/16	16.85	24.45
1/4	17.25	22.85
5/16	14.85	19.80
3/8	13.20	
7/16	11.85	
1/2	11.50	
5/8	11.05	
3/4	10.80	

F.O.B. Montréal.

Chaines à vaches, plus 40%;
chaines à traits, liste, plus 25%;
chaines à chiens, ajouter 10%;
chaines à licou, ajouter 10%;
chaines d'attaches, 20%; chaines d'écurie, No 1 ou fortes, \$2.25 la douzaine; étapes No 3 ou Dominion, \$2.50 la douz. net; chaîne de poilraill, No 220, la douzaine de païres.
F.O.B. Montréal.

ETRIILLES

	La douz.
No 111	\$2.00
No 121	2.30
No 127	2.90

CUIVRE

	Montréal
Tringles, 3/4 à 2 pces	0.42
Feuilles souples unies, 16 onces et plus lourdes, la lb.	0.44
Étamées unies, 16 onces et plus lourdes, la lb.	0.48
Polles et étamées, 16 onces et plus lourdes, la lb.	0.52
Tubes, la lb.	0.50

Les prix ci-dessus sont pour feuilles ou barres entières. Les feuilles ou barres coupées valent 5 cents de plus par livre.
FERS A SOUDER
Base 3 à 4 lbs., 6 3/4, f.o.b. Toronto et Hamilton.

CORDE A CHASSIS

No 6, la lb	\$0.85
No 7, la lb	0.87
Nos 8, 9, 10, 12, la lb.	0.86

F.O.B. Montréal.

LEVIEERS, \$11.50 les 100 lbs.

MÈCHES

		Listes Standard	
		Mèches de forgerons, 1/2 pouce x 2 3/4 pouces de tige.	
	la pièce	la pièce	
1/8	\$0.45	19/32	1.20
3/16	0.45	5/8	1.30
1/4	0.50	21/32	1.40
5/16	0.55	11/16	1.50
3/8	0.60	23/32	1.60
7/16	0.65	3/4	1.70
1/2	0.70	25/32	1.80
5/8	0.75	13/16	1.90
3/4	0.80	27/32	2.00
7/8	0.85	7/8	2.10
1	0.90	29/32	2.20
1 1/8	0.95	16/16	2.30
1 1/4	1.00	31/32	2.40
1 1/2	1.10	1	2.50
1 3/4	1.10		

Dimensions intermédiaires, prendre la liste de la taille au-dessus.

Escomptes de 45% sur la liste ci-dessus.

Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Vernis, Vitres, Etc.

FERRONNERIE

Montréal, 5 janvier 1921.

Si l'on passe en revue les tendances de la quincaillerie pendant l'année qui vient de s'écouler, il est évident que, dans l'ensemble, les prix n'ont été sujets à aucune réduction violente. Soixante-six lignes courantes de quincaillerie montrent une augmentation moyenne de 11 pour cent pendant l'année. Les manufacturiers et commerçants de gros sont très optimistes en ce qui concerne les prévisions d'affaires pour 1921. Certaines autorités sont d'opinion que les gros bénéfices sont chose du passé et qu'il sera à l'avantage des commerçants qui veulent augmenter leur chiffre d'affaires, de faire profiter leurs clients de toute réduction qu'ils pourront obtenir dans leurs achats. Le commerce des fêtes a été rapporté par nombre de commerçants comme ayant été cette année meilleur que depuis quelques années, quelques-uns vont jusqu'à dire que c'est le plus fort qu'ils aient jamais vu. Ceci tend à prouver que le pouvoir d'achat du public n'a pas beaucoup diminué et que lorsque tout sera revenu à la normale ce fait se fera sentir.

Les changements de cette semaine comprennent une diminution du fer et de l'acier en barres, une réduction d'environ 5 pour cent sur les clous coupés, 8 pour cent sur les clous en broche et 10 pour cent sur les clavettes. De nouvelles listes ont été publiées pour les lignes de la Stanley Rule & Level Co., dont les prix sont légèrement diminués; mais par suite du taux du change, on se demande quel effet cela pourra avoir actuellement sur les prix en Canada. Les tuyaux continuent à être rares et les prix restent sans changement. Les métaux en lingots sont toujours de prix plus facile, mais le marché est terne pour le moment.

LES PRIX DES CLOUS ONT DIMINUE

Clous — Une réduction de 50 cents par cent livres a été faite sur les cours des clous en broche et le nouveau prix de base est de \$9.50. Les clous coupés ont été réduits de 30 cents et le nouveau prix de base est de \$6.60. Il y a un peu de mouvement actuellement et il ne serait pas étonnant que de nouveaux ajustements fussent faits.

10% DE REDUCTION SUR LES CLAVETTES

Clavettes — Les clavettes ont diminué de prix et les courtiers cotent maintenant 82½ et 10 pour cent d'escompte.

PAS DE CHANGEMENT POUR LES TOLES

Tôles — Les affaires continuent à être calmes et on ne peut pas s'attendre à quelque mouvement actif à cette saison de l'année. Les prix restent sans changement.

TOLES

	Les 100 lbs
Calibre 10	Sur application
Calibre 12	" "
Calibre 14	" "
Calibre 16	" "
Calibre 18-20	" "
Calibre 22-24	" "
Calibre 26	" "
Calibre 28	" "

Tôle galvanisée en feuilles:
 10% onces \$12.00
 Calibre 28 11.50

Calibre 26	11.00
Calibres 23 et 24	10.75
Calibre 30	10.50
Calibre 18	10.50
Calibre 16	10.50

	Fleur de lys
Calibre 28	\$13.00
Calibre 26	12.25
Calibre 24	12.00
Calibre 22	12.00
Calibres 18 et 20	10.25

PAS DE CHANGEMENT POUR LES PRODUITS DE PLOMB

Produits de plomb — Il n'y a pas eu de changement dans la situation des produits du plomb et les prix continuent à être fermes. Les affaires sont un peu plus actives et vont continuer à augmenter.

PRODUITS DE PLOMB

Tuyau de plomb	14.50
Tuyau de décharge	15.50

Note—Le tuyau de plomb est sujet à un escompte de 10 p. c.

Coudes et trappes en plomb, liste nette.	
Plomb "wool", la lb.	0.14
Plomb en feuilles, 3 à 3½ la lb., pied carré	0.10½
Plomb en feuilles, 4 à 8 lbs., pied carré	0.09½

Feuilles coupées, ¼c extra et feuilles coupées à la dimension, ¾ par lb. extra.	
Soudure, garantie, la lb.	0.30½
Soudure, strictement, la lb.	0.28½
Soudure commerciale, la lb.	0.25½
Soudure, wiping, la lb.	0.25½

Soudure en broche (No 8) —	
45-55	0.31½
50-60	0.34
Zinc en feuilles, casks	0.14½
Zinc en lots brisés	0.17

LE FER ET L'ACIER SONT CALMES

Fer et acier — Etant donné la saison les affaires tendent à être calmes et les ordres en retard sont maintenant remplis. Il n'y a que peu d'affaires nouvelles, mais on espère que les commandes vont recommencer à affluer maintenant que les fêtes sont passées.

FER ET ACIER

Acier doux	5.30
Fer de Norvège
Acier à ressort	5.80
Acier à bandes	5.55

Acier à outils Black Diamond,	
la lb	0.24 1/2
Fer ordinaire en barre, les	
100 lbs	4.95
Fer raffiné, les 100 lbs.	6.65

LES PRODUITS EN BROCHE N'OFFRENT QUE PEU D'INTERET

Produits en broche — A présent le marché de la broche est tranquille dans la plupart des genres de broche. Les prix restent sans changement, mais on attend avant peu à une certaine amélioration dans le prix de base.

FIL DE FER BRILLANT

No 0 à 8.	6.00
9.	6.10
10.	6.15
11.	6.25
12.	6.30
13.	6.50
14.	6.60
15.	6.85
16.	7.30

Fil de fer à ressort et Fil de fer étamé \$2.00 de supplément sur les prix ci-dessus.

FIL DE FER GALVANISE

Les 100 lbs	
Nos 3 à 9.	6.95
No 10.	7.05
No 11.	7.10
No 12.	7.15
No 13.	7.50
No 14.	8.05
No 15.	8.65
No 16.	9.30

AUGMENTATION DES BATTERIES D'ALLUMAGE

L'ancien prix des batteries No 6 était de 35 1/2 cents par lot d'un baril, sur contrat et de 36 1/2 cents sans contrat. Les nouveaux prix des Batteries d'allumages Reliable No 6 seront désormais les suivants:

Par lot d'un baril.	0.41 1/2	0.42 1/2
Par lot d'une boîte	0.44 1/2	0.45 1/2
Moins de 50	0.49	0.50
Moins de 12	0.55	0.56
Prix de liste	0.60	0.60

9114-9214

Éléments d'allumage Reliable 2.05 net
Prix de liste 2.60 net
f.o.b. fabrique Toronto.

9115-9215

Éléments d'allumage Reliable 2.52 net
Prix de liste 3.20 net
f.o.b. fabrique Toronto.

9116

Éléments d'allumage Reliable 3.05 net
Prix de liste 3.85 net
f.o.b. fabrique Toronto

PAS D'AMELIORATION SUR LES TUYAUX.

Tuyaux — Les tuyaux galvanisés sont très rares, avec peu d'indication d'amélioration dans un avenir rapproché. Les tuyaux noirs sont plus abondants mais il n'y a pas autant de demande pour eux. Les prix restent les mêmes.

Acier	Noir Galvanisé.
les cent pieds	
1/2 pouce.	\$6.70 48.70
3/4 —	5.31 7.38
1 —	5.31 7.38
1 1/4 —	7.10 8.63
1 1/2 —	8.80 10.87
2 —	13.00 16.07
2 1/4 —	17.60 21.74
3 —	21.04 25.99
3 1/2 —	28.31 34.97
4 —	28.30 34.97
4 1/2 —	58.52 72.29
5 —	74.06 90.62
6 —	87.75 107.37
Fer forgé	
1/2 pouce.	5.91 8.01
3/4 —	5.91 8.01
1 —	7.95 9.48
1 1/4 —	9.95 12.02
1 1/2 —	14.71 17.77
2 —	19.90 24.01
2 1/2 —	22.79 28.74
3 —	32.01 38.67

LE MARCHE DES VIEUX METAUX EST CALME POUR LE MOMENT

Vieux métaux — Il y a encore eu des diminutions dans quelques lignes de vieux rebuts, avec peu d'offres pour le moment. On espère cependant qu'il y aura un bon mouvement dans ces lignes pendant le premier trimestre de 1921 et que le ton des prix pourra s'affirmer.

VIEUX MATERIAUX

Pneus à automobile	0.75
Cuivre jaune	0.07
Cuivre rouge	0.12 1/2
Cuivre léger	0.04 1/2
Retailles de zinc	0.05 1/2
Fer forgé, No 1, grosse tonne	18.00
Rebuts malléables (tonne)	15.00
Bouts de tuyaux (tonne)	9.00
Plaques de poêles (tonne)	24.00
Acier pour faire fondre	15.00
Bushelling No 2	5.00
Plaques de chaudières	12.00

REDUCTION DES PRIX DES NETTOYEURS A TAPIS

Nettoyeurs à tapis — Une nouvelle liste de prix a été publiée pour les nettoyeurs à tapis Bissell et de légères ré-

ductions ont été effectuées sur ces lignes.

Les nettoyeurs par le vide montrent une plus forte diminution de prix.

PEINTURE

Mercredi, 5 janvier 1921.

Les affaires ont été extrêmement calmes dans les lignes de peinture cette semaine et les prix se maintiennent généralement fermes. La térébenthine montre une nouvelle diminution, mais s'écoule très lentement. L'huile de lin reste sans changement et les cours se maintiennent pour le blanc de plomb à l'huile et le mastic. Les voyageurs en peinture n'ont pas encore repris la route, mais on espère une augmentation de ventes lorsqu'ils repartiront.

LA TERE BENTHINE ACCUSE UNE LEGERE REDUCTION

Térébenthine — Les affaires sont très calmes pour la térébenthine et les prix continuent à fléchir. Cette semaine a vu une nouvelle réduction et la situation est loin d'être ferme.

Gallon Impérial

Térébenthine—	
Par baril simple	1.35 1.50
Par petits lots	1.45 1.60
Emballage en sus.	

LE PRIX DE L'HUILE DE LIN RESTE FERME

Huile de lin — Les affaires continuent à être tranquille et une amélioration ne semble pas probable d'ici quelques semaines, en raison de l'inventaire. On rapporte de l'Argentine que la récolte est estimée maintenant à 55 millions de boisseaux de lin et l'on ne peut encore dire quel effet ceci aura sur le marché.

Nous cotons:

Gallon Impérial

Huile Brute—	
1 à 2 barils	1.15 1.33
3 à 4 barils

Huile bouillie—	
1 à 2 barils	1.17 1.35 1/2
3 à 4 barils
5 à 10 barils

En raison des fluctuations du marché de la graine, les jobbers, en général, ne donnent pas de cotations.

LE BLANC DE PLOMB A L'HUILE EST FERME

Blanc de plomb à l'huile — Les cours du blanc de plomb à l'huile se maintiennent fermes aux prix précédemment cotés et tout semble indiquer que pour quelques mois au moins, il n'y aura pas de changement. Bien que le prix du plomb en saumon continue à être incertain, il n'y a que peu d'achat et les manufacturiers qui corrodent le plomb ont de bons stocks en mains. Il faut pas mal de temps pour corroder le plomb et les stocks actuels pourront donc suffire à la demande pour quelque temps.

BLANC DE PLOMB (Moulu dans l'huile)

	De	Moins
	1 à 5	d'une
	tonnes	tonne
Anchor, pur.	\$17.75	\$18.10
Crown Diamond.	17.75	18.10
Crown, pur.	17.75	18.10
O. P. W. Dec., pur.	17.75	18.10
Eléphant, véritable.	18.25	18.60
Red Seal.	17.75	18.10
Decorators, pur.	17.75	18.10
O. P. W. anglais	17.75	18.10
Green-Seal.	17.75	18.10
Moore, pur.	17.75	18.10
Ramsay, pur.	17.75	18.10
Tiger, pur.	17.75	18.10
Decorators, spécial.	12.00	12.00
Maple Leaf, spécial.	10.00

LES VENTES DE MASTIC SONT NORMALE POUR LA SAISON.

Mastic — Il n'y a pas eu de nouveau changement dans le prix du mastic. La demande est faible par suite de la saison où nous nous trouvons.

En barils.	\$6.60
En 1/2 barils.	8.85
Par 100 livres.	7.60
Par 25 livres.	8.10
Par 12 1/2 livres.	8.60
En boîtes d'1 livre.	11.33

Mastic à l'huile de lin pure \$2.50 par cent livres en plus des prix ci-dessous.

Mastic de vitriers \$1.00 par cent livres au-dessus des prix ci-dessous.

Termes: 2% 15 jours net 60. f.o.b. Montréal.

LA VITRE EST CALME — PAS DE CHANGEMENT DE PRIX

Vitre — Il n'y a pas eu de changement de prix depuis notre dernier rapport; l'escompte continue à être de 25 pour cent. Les affaires sont calmes maintenant et les courtiers ne remplissent que des commandes de réassortiment. Les stocks sont bons et le verre de Belgique arrive en abondance. Les

besoins de la saison prochaine seront bien satisfaits.

PEINTURES PREPAREES

	Le gallon
Meubles No 1, extra, en barils.	1.80 2.40
Meubles, en boîtes 1 gal.	1.57 2.65
Plancher, B.H.	
Teintes ordinaires	4.50
Blanc.	6.15
Crimson.	5.15
Maritime Spar, B.H.	6.03
Hard Oil, B.H.	3.24
Gold Medal, B.H.	4.02
Elastilite.	4.50
Granitine Floor Finish.	4.50
Hydrox Spar.	4.65
C.P.C. Sun Varnish.	4.30
C.P.C. Sun Aero Spar.	4.50
C.P.C. Sun Waterproof Floor.	4.40
I.V. Elastica, No 1.	5.32
I.C. Elastica, No 2.	4.38
I.V. Elastica, Floor.	4.38
Jasperite Interior and Exterior.	3.75
Jamieson's Copaline.	4.25
P and L No. 61.	5.06
Jasperite Pale Hard Oil	2.75
M-S Marble-ite Floor.	4.42
M-S Wood-Var.	4.42
M-S Durable Spar.	5.59
M-S Finest Interior.	4.84
Elastic Interior.	3.14
Mar-not.	4.40
Quick Action House.	2.65
Rexspar.	5.64
Scar-Not.	5.12
Kyanize Spar.	4.94
Kyanize Cabinet Rubbing.	3.84
Kyanize Interior.	3.84
Luxeberry light.	4.72
Luxeberry granite.	4.90
Luxeberry spar.	5.62
Ramsay's Universal.	3.75
Ramsay's Agate Floor.	3.95
Ramsay's 400 Hard Oil	3.25
Ramsay's Spar	5.25
"C.D. Big 4" Exterior.	5.00
"C.D. Big 4" Interior.	4.50
"C.D. Big 4" Floor.	4.40
Dougall Univarnish, clear	4.40
Dougall Transparent, spar	5.00
Dougall Transparent, floor	5.20
Copalite.	4.00
Eléphant, blanche	4.95
Eléphant couleurs	4.55
B-H Anglaise, blanche	5.05
B-H Anglaise, couleurs	4.80
B-H à plancher.	3.70
B-H, plancher-vestibule	4.30
Minerve, blanche	4.90
Minerve, couleurs	4.60
C-D Ton mat à murs, blanc	3.85
C-D Ton at à murs, couleurs	3.75
Crown Diamond, blanche	4.80
Crown Diamond, couleurs	4.55
Crown Diamond, à plancher	4.20
B-H Fresconette, blanche	3.35
B-H Fresconette, couleurs	3.25
Moore, couleurs, nuances	4.80
Moore, couleurs, blanches	5.00
Moore, peinture égyptienne, toutes couleurs	3.85
Moore, peinture de plancher	3.75
Moore, Saut-flat	3.75
Moore, Mooramel	
Jamieson's & Crown Anchor	6.25
C.P.C. pure, blanche	5.05
C.P.C. pure, couleurs	4.80
O.P.W. marque Canada, blanche	5.30
O.P.W. marque Canada, couleurs	5.00

O.P.W. marque Canada, à plancher	4.50
O.P.W. à mur, blanche	4.10
O.P.W. à mur couleurs	4.00
Ramsay pure, blanche	4.90
Ramsay pure, couleurs	4.80
Martin-Senour, 100% blanche	5.05
Martin-Senour, 100% couleurs	4.70
Martin-Senour, Porc paint	4.55
Martin-Senour, Newton, blanche	3.60
Martin-Senour, peinture à plancher	4.00
Sherwin-Williams, blanche	5.05
Sherwin-Williams, couleurs	4.80
Sherwin-Williams, à plancher	4.00
Flat Tone, blanche	3.60
Flat Tone, couleurs	3.50
Lowe Bros., H. S., blanche	5.05
Lowe Bros., H. S., couleurs	4.80
Lowe Bros., Hard drylog floor	4.20
Mellotone, blanche	3.90
Mellotone, couleurs	3.75
Sanitone, blanche	3.85
Maple Leaf, blanche	4.65
Maple Leaf, couleurs	5.30
Maple Leaf, à plancher	4.75
Pearcy, préparées, blanches	5.00
Pearcy, préparées, couleurs	4.75

f. o. b. Montréal, Toronto.

PEINTURES A L'EAU

Opalite, barils 200 lbs.	0.17
Opalite, kegs 100 lbs.	0.18
Opalite, paquets 1 gall. le pqt.	1.00
Opalite, paquets 1/2 gall. le pqt.	0.52
Ramsay's IDEAL White, 300 lbs.	0.10
Peintures à l'eau (par 100 lbs)	
Paquets de 5 lbs.	Blanc Couleurs
Decorint.	9.50 9.50
Ramsay's PERFECTO	8.50 9.50
Coralite.	9.50 9.50
B.H. Frescota	7.80 8.40
Perfects.	7.50 8.00
Muresco.	9.00 10.20

PLOMB (Rouge à l'huile):

	les 100-lbs.
Véritable, baril de 560 lbs.	\$14.50
Véritable, baril de 100 lbs.	15.50
Véritable, par quantité moindre.	17.00
Véritable anglais, baril.	16.00

F. o. b. Montréal, Toronto.

PLOMB (Rouge sec):

	La lb.
25s.	0.34
10s.	0.35
5s.	0.36
1sL.	0.39
1/2s.	0.43

F.o.b. Toronto, Montréal, Hamilton.

SHELLAC

Blanc pur, gall.	6.25 7.40
Orange pur, gall.	6.00 6.90

Blanc	
XXX	0.18
XX	0.16½
X	0.15½
XC	0.13½
Japonais	0.13
XXX Extra	0.19
XX, grand	0.17½
XLOR	0.16½
X Empire	0.15½
X Press	0.14

Couleurs	
No 5	0.13½
No 1	0.12
No 1	0.12½
No 7	0.11½
No 1A	0.10½
No 1B	0.09½
Fancy	0.15
Lion	0.13½
Standard	0.12
Popular	0.10½
Keen	0.09

Les lignes ci-dessus sont sujettes à un escompte au commerce pour la vente en quantité.

PRODUIT POUR ENLEVER LA PEINTURE ET LE VERNIS

Taxite, boîte 1 gallon.	\$3.60
Vanisher, B. H.	3.60
Cumolf.	3.60
Dougall Langerwett.	3.60
Takeoff.	3.60
OPW Presta.	3.00
Solos.	3.00
Varn-off.	3.60

F.o.b. Montréal, Toronto.

VERNIS

Tuyau, ½ chopines:	La douz.
B.H.	\$1.50
O.P.W.	1.60
Anchor.	1.40

LES COULEURS

Alabastine:

Couleurs et blanc — en paquets 3½ livres, \$10.10 les 100 livres, en paquets de 5 livres, \$9.60 les 100 livres, f.o.b. Montréal.

Bleu:	
La livre.	0.11 0.13

Couleurs sèches:

Terre d'Ombre brute, No 1, tonnelets de 100 livres.	0.08 0.09½
Terre d'Ombre pure, tonnelets de 100 livres.	0.11 0.15
Terre d'Ombre brûlée, No 1, tonnelets de 100 livres.	0.08 0.09½

Terre d'Ombre pure, tonnelets de 100 livres.	0.16 0.18
Vert limp. tonnelets de 100 livres.	0.17 0.19
Vert Chrome, pur.	0.31 0.35
Chrome jaune.	0.25 0.41
Vert Brunswick, 100 lbs.	0.10 0.14½
Rouge Indien, Kegs 100 livres.	0.15 0.20
Rouge Indien, No 1, Kegs 100 livres.	0.06 0.17
Rouge Vénitien, brillant supérieur.	0.07 0.09
Rouge Vénitien, No 1.	0.08½ 0.05½
Noir fin, pur sec.	0.09½ 0.15
Ocre d'Or, 100 livres.	0.08 0.12
Ocre blanche, 100 livres.	0.05½ 0.06
Ocre blanche, barils.	0.04 0.04½
Ocre jaune, barils.	0.03½ 0.05½
Ocre français, barils.	0.08 0.10½
Ocre sapin, 100 livres.	0.07 0.08
Oxyde rouge canadien, en barils.	0.02½ 0.04½
Rouge Super Magnetic.	0.05
Vermillon.	1.00
Vermillon anglais.	2.25

f.o.b. Montréal, Toronto.

COULEURS A L'HUILE PURE

boîtes d'une livre.

Rouge Vénitien	0.27
Rouge Indien	0.26
Jaune chrome, pur	0.70
Ocre d'or, pur	0.25
Ocre de sapin français, pur.	0.20
Verte, pur	0.29
Terres de Sienna.	0.26
Terres d'Ombre.	0.26
Bleu d'outremer	0.70
Bleu de Prusse	1.20
Bleu de Chine.	1.20
Noir fin	0.42
Noir ivoire	0.44
Noir de peinture d'enseigne, pur	0.48
Noir de marine, 5 livres.	0.20

f.o.b. Montréal, Toronto.

EMAILS (blancs)

Gallon

Duralite.	7.50
Albagloss, C.P.C.	6.20
Email "Blanc", B-H.	8.00
Mooramel	7.00
Email blanc Dougall.	8.00
Vitalite.	9.00
Sunshine blanc.	7.00
Jasperlac	5.00
Invincible.	6.90
Hillcrest.	7.00

COLLE FORTE

	La lb.
Anglaise, en feuille.	40-50
Blanche, pied de porc.	50
Cake bone, sacs de 112 lbs.	40-48
Peau, sacs de 112 lbs.	45-55
Colles broyées, sacs de 112 lbs.	
Anglaise.	35-46
Canadienne.	22-25

Brandford la caisse

No 7, 50 paquets, 1 lb.	\$25.00
No 8, 100 paquets, ½ lb.	28.00
No 9, 200 paquets, ¼ lb.	35.00

TOITURES EN ROULEAUX

(En rouleaux de 36 pouces de large, contenant 108 ou 216 pieds carrés. Chaque rouleau contient les clous, le ciment et le mode d'emploi.)

Neponset Paroid.

(Surface grise unie).

Neponset Paroid	3.20
" " épais	3.20
" " extra épais	4.40
" enduit d'un seul côté	2.55

(Surface ardoise).

Rouge ou vert (108' x 36")	4.00
Rouge ou vert (116' x 18")	4.50

Marque Canadienne.

(fini caoutchouc gris).

1 pli	2.40
2 plis	2.75
3 plis (rouleaux de 108 pieds carrés seulement)	3.10

Santite (surface sablée).

1 pli	2.20
2 plis	2.55
3 plis (rouleaux de 108 pieds carrés seulement)	2.90

Papiers pour construction:

	le rouleau
Neponset noir 36"x500'	3.90
Neponset enduit 36"x500'	3.40
Neponset feutre à l'épreuve de gel e, 36"x200"	4.40

Feutre asphalte Neponset:

10 lbs 400 pieds carrés	2.50
15 lbs 400 pieds carrés	3.75
25 lbs 200 pieds carrés	3.15

Peintures:

Neponset noir	gallon 1.05
Neponset rouge ou brun	" 1.65
Neponset vert	" 3.20
Noir canadien	" 0.90

Ciment Neponset:

Gallon (10 lbs)	1.10
Pinte (2½ lbs)	0.30
Chopine (1¼ lbs)	0.15
Ciment plastique.	
Gallon (10 lbs)	1.10

Composé asphalte:

Marque Canadienne, le gallon.	0.30
Enduit à toiture, le gallon	0.90

f.o.b. usine Hamilton, Ont. Termes: 2 pour cent 10 jours, ou 30 jours net.

TOITURES EN ROULEAUX

Everlastic, 1 pli.	\$2.10
Everlastic, 2 plis.	2.50
Everlastic, 3 plis.	2.95
Panamoid, 1 pli.	1.90
Panamoid, 2 plis.	2.30
Panamoid, 3 plis.	2.75
Everlastic, (surface ardoise) rouge ou vert.	3.50
Toiture goudronnée "Red Star" 2 plis.	2.13
Toiture goudronnée "Red Star" 3 plis.	2.55

PRODUITS POUR TOITURES

Enduit liquide "Everlastic" pour toiture en barils le gal- lon.	0.70
Par lots de 5 et 10 gallons.	0.85
Boîtes d'un gallon, la douz.	10.50
Coaltar (raffiné), le baril.	10.25
Coaltar (brut), le baril.	9.00

F.o.b. Toronto et Montréal.

Papiers:

Rouleau de 400 pieds.

Fibre sèche, No 1, Anchor.	\$1.65
Fibre sèche, No 2, Anchor.	1.10
Fibre goudronnée, No 1, Anchor.	1.70
Fibre goudronnée, No 2, Anchor.	1.45
Fibre surprise.	1.15
Feuille "Stag".	1.16
Fentre goudronné, 7, 10 et 16 onces, le quintal.	5.35
Fentre goudronné, Spécifica- tion Barrett, le rouleau.	5.35
Fentre à tapis, 16, 20 et 24 Onces, le quintal.	6.50
Feuilles "pailles" goudronnées pesantes, le quintal.	5.15
Feuilles "paille" sèches pesan- tes, le quintal.	5.10

**Ciment à raccomodage "Elastigum"
Plastique**

Barils d'environ 600 lbs, la livre	0.08½
½ baril d'environ 300 lbs, la livre	0.08
Barillets d'environ 100 lbs, la livre	0.08½
Barillets d'environ 25 lbs, la livre	0.11½
Barillets d'environ 5 lbs, (12 à la caisse),	9.50
Boîtes de 1 lb (3 douz. à la caisse) la caisse	5.50
Fibre d'épingle, 36" et 72", le quintal	9.75

**Ciment à raccomodage "Elastigum"
Liquide**

Barils d'environ 40 gallons, le gallon.	0.85
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon.	0.90
Bidons de 5 gallons, le gallon.	1.00
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse.	13.00

Ciment liquide "Everlastic" pour toiture

Barils d'environ 40 gallons, le gallon.	0.70
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon.	0.75
Bidons de 5 gallons, le gallon.	0.85
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse.	10.50
Boîtes d'une chopine (2 douz. à la caisse) la caisse.	3.00

Huile à mouches "Creonoid"

Baril d'environ 40 gallons, le gallon	0.65
--	------

½ baril d'environ 25 gallons, le gallon	0.70
Bidons de 5 et 10 gallons, le gallon	0.80
Récipients de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	13.00
Récipients de 1 gallon (½ douz. à la caisse) la caisse	7.00
Récipients de ½ gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	9.00

Peinture élastique "Everjet":

Baril d'environ 40 gallons, le gallon.	0.80
½ baril d'environ 25 gallons, le gallon.	0.85
Bidons de 5 et 10 gallons, le gallon.	0.95
Récipients de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse.	12.00
Coaltar (raffiné) le baril.	10.25
Coaltar (brut) le baril.	9.00

VERRE A VITRE A LA CAISSE

Pouces unis	Simple Double	
	épais- seur	épais- seur
Jusqu'à 25".	\$19.90	\$22.90
26 à 34.	20.80	24.85
35 à 40.	21.80	26.40
41 à 50.	23.50	30.00
51 à 60.	24.60	30.80
61 à 70.	26.50	33.70
71 à 80.	29.70	35.40
81 à 84.	45.45
85 à 90.	48.85
91 à 94.	49.80
95 à 100.	58.55
101 à 105.	65.35
106 à 110.	73.10

Ces prix sont sujets à un escompte de 25 pour cent.

Téléphone 479

BUREAU et MANUFACTURE
Coin 5ème Ave., et Victoria.

MERCERIES

GENT'S FURNISHINGS

Lord, Bourbonnais & Perron
LIMITEE

Marchands de Bois de Sciage et Manufacturiers
de Portes et Châssis.

LACHINE, Qué.

Tél. Lasalle 1940

J. C. NADEAU, Ltée

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE

Spécialité: Bois Franc.

Office: 2365 ONTARIO EST Clos: ONTARIO & NICOLET

MONTREAL.

G. E. CHENARD

Spécialité:

HABITS SUR MESURE
Chemises, Gants, Chapeaux, etc.

657 Mont-Royal Est, - - MONTREAL.

Tél. Est 5041

J. O. GAGNON, Prés.

C. BORDUA, Vice-Prés.

The Montreal Preserving Co., Ltd

CONFITURES, GELEES, SIROPS, MARMELADE,
KETCHUP et MARINADES.

620-622 Rue Visitation - MONTREAL.

Renseignements de Québec

ENREGISTREMENTS AU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE QUÉBEC

- Rés. part de vente The D'Autueil Lumber Co. Ltd à Francis Dréouin, 1464, 1363, 1365, 1366 Beauport.
- Transport Les Gauvreaux esqté à L. Industrielle Ass. Vie, 3007-3908 p. 3906 Montcalm.
- Oplegrt Ls T. Rhéaume à Johnny Pepin, 1232, 1360 Saint-Amboise.
- Vente Fred Pageau à Alb. Savard, p. 360 St-Amboise.
- Oblig. Ls Latulippe à Jos. Auclair, p. 1218 St-Amboise.
- Oblig. Jos. Ed Bédard à Pierre Bérubé, 1185 St-Sauveur.
- Transport Jos. Barbeau à Caisse P. St-Sauveur.
- Testament Ed. Chaumette.
- Déclaration Dame Vve Ed. Chaumette Richard, 211 St-Roch Nord.
- Transport Dame Vve Arthur Drolet Lauzon et al à Uld. Deslauriers.
- Bail Dame Jos. Gagnon Pilote à Roméo Paré, 2098, 135 St-Sauveur.
- Oblig. Gaud. Tardif à Louis Blouin, 1268 1/2 m. 259 St-Sauveur.
- Rétrocession, Louis Blouin à Frs Demers, 1826 St-Sauveur.
- Oblig., F. Demers à Dame J. E. Bélanger-Bédard, 1826-1842, St-Sauveur.
- Rétrocession, Dame Vve Gasp. Dion-Patry à Elz. Fleury, 1498 St-Sauveur.
- Oblig., Ls Demers à Dame Jos. Pagé, Dufresne 1020, Saint-Sauveur.
- Quittance Dame J. Arthur Gosselin à Gaud. Tardif.
- Quittance, Dame Vve A. Jobin à Jean Verret.
- Quittance, Félix Savard à Dame Geo. Guénard.
- Donation, Dame V. P. Samson à Paul Samson, 3772-5 Montcalm.
- Oblig., Louis Girard à J.s. Ho. Jobin, 80 p. 91 et 92 N.-D. Québec.
- Vente, MM. Tourigny et Marois à J. Et. Samson, 63-4 N.-D. Québec.
- Vente, Dame Arthur Boucher St-Hilaire à Chrys. Jobin, 3765, 181 St-Jean.
- Oblig., Dame Ne. Jos. Lépine-Savard à Caisse Pop. Ancienne-Florette, 337, 338, 340 p. 337, Anc. Lorette.
- Vente, J. Art. Jobin à L. P. Barthe, p. 478 Beauport.
- Main-léevée, part Ls de G. Ciroux à J. Arth. Jobin.
- Quittance, Dmt Ferd. Renaud et al à Dame Alp. Lévesque-Bisson.
- Testament, Alp. Langlois.
- Déclaration, Dame Vve Alp. Langlois Hudon dit Beaulieu, 1/2 ind. 2027 St-Sauveur.
- Quittance, Dame Vve Nap. Therrien à L. N. Bolduc.
- Testament, Pierre Pichette.
- Donation, Pierre Pichette.
- Vente, Le Shérif à Louis Sansfaçon, 639-62 M Beauport.
- Quittance, Le Shérif à Louis Sansfaçon.
- Vente, Dame Albert Flset-Tourangeau et al à Jos. Turcot, 2999 Palais.
- Vente, Dlle Joséphine Bertrand et al à Phil. Bertrand, 503 St-Roch.
- Vente, M. Berthe G. Beauchemin à P. Beauchemin & Fils, bloc R 16 18 12 13 14 15, Amos.
- Quittance, Narc. Beaudreau à T. A. Lalonde.
- Obligation, Raoul Gagné à Chs Moreau, 508-226 St-Roch-N.
- Bail, J. Samson à Internat. Harvester Corp. of Canada, 19-50, 12 Champlain.
- Obligation, Dame Eug. Amyot à J. N. Mercier, 98-220-B, N.-D. de Québec.
- Quittance, J. O. A. Dion, ptre esqté à Dame Eug. Amyot.
- Quittance, droits Percept. du Revenu à Succ. J. J. Dunlop, 4293 Montcalm.
- Quittance, The North Shore Rlty Co. Ltd à Séminaire de Québec.
- Obligation, Sam. Deschamps à Chs Lévesque, 2691 St-Louis.
- Déclaration, Joac. D. A. Pageau, 1009 Charlesbourg.
- Vente, Delphis Duchesneau à P. C. Lachance, 223 St-Amboise.
- Vente à réméré, J. A. Blouin à Louis Tanguay, 1056, St-Sauveur.
- Vente à rente, R. Campbell à H. Gauthier, 47 St-Colomb de Sillery.
- Obligation, Henri Gauthier à Lawrence Regan, 111 Saint-Colomb de Sillery.
- Vente, Dame J. A. Belleau à Améd. Guimond à J. A. Tremblay, 3966 Montcalm.
- Quittance, Dame Vve Onés. Goulet-Savard à Delphis-Duchesneau.
- Quittance, Ludger Savard à François Duchesneau.
- Quittance, Louis Tanguay à J. A. Blouin.
- Vente, Gustave Proteau à Odilon Guay, 1965-1964 St-Pierre.
- Garantie hyp., Ph. Myrand à Roy Langlois, Langlois & Lavergne, 213 F. Colomb.
- Rétrocession, J. A. Gagnon à O. Laviolette.
- Fiducie, Fugère, Incorporé à H. O. Roy.
- Vente, Osc. Girouard à Alph. Brisson, R 4-35 et 36-37 et 38 R 3 18 Royal-Rousillon.
- Transport, Ach. Vézina à Téles. Chartré.
- Obligation, S. T. Trépanier à Jos. Louis Dubé, p. 10-5 et 6 Macanuc.
- Obligation, Dame Augustine Dionné Laliberté à Ls J. Dubeau, bloc 15, Macanuc.
- Vente, Ls Thihoutot à Dme Ant. Bourbeau-Paré, bloc 11, p. 33 et 24, Macanuc.
- Transp en gar. Dme Dionne Laliberté à Ismael Raymond, bloc 5-5, Macanuc.
- Quittance, Elz. Plante à Adélarde Plante.
- Mariage, Geo. Ed. Audet à Jos. Lessard, 147-44 N.-D. Québec.
- Obligation, Art. Audet à Dlle Marie Renaud, 147-44 N.-D. Québec.
- Mariage, Andréa Poulin à Dlle Yvonne Langlois.
- Quittance, Octave Ratté à Vincent Gariépy.
- Vente, Alex. Beaudry à Ernest Picard, 1585 St-Sauveur.
- Vente, A. G. Chapman et al à Séminaire de Québec, 2846 A. R Palais.
- Obligation, Ab. Frs Turcotte à Mme Frs Turcotte, 68 22 & 23 N.-D. Québec.
- Transport, Dlle Flore Chauveau et al à Gust. Giroux et al, 956 St-Roch.
- Titre nouvel—Ern. Blais à Rob. Ritchie, 110A N.-D. Québec.
- Titre—Dme Aimé Côté à Rob. Ritchie, 126 N.-D. de Québec.
- Titre—Jean Frenette à Rob. Ritchie, 130 N.-D. de Québec.
- Titre—Elzéar Doré à Rob. Ritchie, 140 N.-D. de Québec.
- Titre—Jas St-Michel à Rob. Ritchie, 119 N.-D. de Québec.
- Déclaration—Dlle Flore Légaré, 21-23 N.-D., Québec.
- Quitt. droits—Perc. du Revenu à Succ. Jos Légaré, 21-23, Notre-Dame, Québec.
- Testament—Dme Vve Amédée Gingras-Genest dit Labarre.
- Décl.—Jean Genest dit Labarre, 1585-1-2 Jacques-Cartier.
- Quitt. droits—Perc. du Revenu à Succ. Dme A. Gingras-Genest dit Labarre, 1585-2 J.-Cartier.
- Vente—Stanislas Jaulin à Jos Boucher, p. 374-1, St-Jean.
- Vente—Jos Lacroix à Jos Chouinard, 2351-133 St-Sauveur.
- Vente à réméré—Gasp. Donaldson à John Jack, 2341-D-6 St-Sauveur.
- Obligation—Arth. Lortie, fils à Alb. Faucher, 1968-29 St-Sauveur.
- Main-léevée d'hyp.—Dme Vve Frs Bisson à Dame J. Uld. Bisson.
- Quittance—Dme Vve Ls Marois à Dme J. Uld. Bisson.
- Quittance—Célestin Turcotte à Art. Lortie.
- Quittance—Télesphore Corriveau à Jos. Corriveau.
- Bail et p. de vente—A. C. H. Delphats à Geo. E. Mackay, p. 324-6 Charlesbourg.
- Vente—Ls Lachance à Eugène Rioux, 508-1096 St-Roch Nord.
- Quittance—Lucien Watters à Geo. J. Shea.
- Quittance—Jules Marcoux à J. Art. Jobin.
- Quittance—L. O. Chalifour à J. Art. Jobin.
- Quittance—J. Ad. Beaupré à Arth. Boucher.
- Vente—J. P. E. Gagnon esqté à J. Geo. Chalifour, 893 St-Ambroise.
- Vente—J. Geo. Chalifour à J. Isidore Bédard, 893 St-Ambroise.
- Vente—Jos Légaré à Phil. Parent, p. 1512A St-Ambroise.
- Quittance—Ambroise Join à Jos Isidore Bédard.
- Tutelle—Lorenzo Bédard à Mineurs.
- Mariage—Ls Jos Gagné à Dlle M. M. L. Sanchagrín.
- Testament—F. X. Vallée.
- Déclaration—Dme Vve F. X. Vallée Jobin.
- Quitt. droits—P. du Rev. à Succ. F. X. Vallée, 1/2 ind. 212-955 Charlesbourg.
- Quitt.—J. A. Tremblay à Raoul Gagné.
- Vente—Dme Arth. Laurent à Rév. S. S. du T. S. S. Sacrement 1835, 1836-1 & 2, 1834-142 J.-Cartier.
- Vente—J. E. Biron à Ls Baril, 508-341 St-Roch Nord.
- Quittance—Art. Picard à Dme Art. Laurent.
- Obligation—Ls Leclerc à Dr G. E. Martineau, 1036 J.-Cartier.
- Mariage—Art. Drolet à Dlle M.-Lse Gauthier.

Vente—Geo. J. Shea à Eug. Desroches, 4276 Montcalm.
 Titre nouvel—Delphis Langlois à The Quebec Land Co. Ltd., 476 St-Roch Nord.
 Quitt. & sub.—Geo. L. Doak à Francis Bouchard et al, 147-52 Notre-Dame, Québec.
 Oblig. & Hyp.—Norman Leibling à Francis Bouchard et al, 147-52 Notre-Dame, Québec.
 Pas. de vente—Art. St-Jacques à Frs-X. Drolet, 1453-2 p. et 2R St-Anselme.
 Vente—Art. St-Jacques à F. X. Drolet, 1453-2R St-Anselme.
 Vente—Ivanhoe Frigon & al à J. M. Forbes, bloc A rang 9 Dubuisson.
 Testament—John E. Rilay.
 Déclaration—Alf. C. Dobell rang 9-7A Stoneham.
 Quitt.—Sa Majesté à Succ. J. B. Marcotte, 3946 Montcalm.
 Vente—Geo. Chateauvert à Dme Phi. Cotté, 3946 Montcalm.
 Quittance—Arth. Boivin & al à Frs Kirouac.
 Vente—Etienne Cloutier à Alf. Brousseau, 509-412 St-Roch Nord.
 Donation en paiement—Trefflé Mailloux à Etienne Cloutier 509-412-411 St-Roch Nord.
 Vente—Jos Ls Arch. Parent à F. X. Labrecque, 1546 St-Sauveur.
 Vente—J. B. Jinchereau à Alb. Jinchereau, 1559-1-1558 J. Cartier.
 Quittance—F. V. W. Galarneau à Dme Vve Ls Alb. Royer.
 Obligation—Ls Sanfaçon à Jos E. Potvin, 639-62M Beauport.
 Vente—Montcalm Land Co. à Congrégation Religieuse T. S. Sacrement, 40-38, 39, 51, 52, 71-72, 84-85, 98-99, 28-60, 94, 45-78, Notre-Dame, Québec.
 Vente—Montcalm Land Co. à Ls Chs Robitaille, 48A, 208-215 Notre-Dame, Québec.
 Subrogation—Cyr Tessier esqté à Edm. Giroux, p. 2005 St-Pierre.
 Quitt. droits—Perc. du Rev. à Succ. Onés. Juneau, ½ ind. p. O. 46 St-Roch.
 Déclaration—Dme Vve Onés. Juneau à Régistrateur de Québec, p. O. 46 St-Roch.
 Ratification—Dme Mary Juneau Genest et al à G. Bélanger, p. O. 46 St-Roch.
 Vente—Dme Eug. Leclerc Voyer à Geo. Bélanger, 2112-1, 2113, 2114 St-Pierre.
 Obligation—Geo. Bélanger à Adh. Gagnon, 2112-1, 2113, p. 2112 St-Pierre, 45 p. 46 St-Roch.
 Quittance—G. Em. Tanguay à Geo. Bélanger.
 Main-levée—Ed. Leclerc.
 Déclaration—Wilfrid Grenier, parties 319-320-322-321-313-312-311-310-309-323a 290-289-286, 279-280-277-283-381-278-276-269-275 Beauport.
 Quittance droits—Perc. du Revenu à Wilfrid Grenier et al, mêmes lots que ci-dessus.
 Cession de droits—Wilfrid Grenier à Jos Grenier, mêmes lots que ci-dessus.
 Déclaration—Jos Ach. Robert, 503-503a-963a-1202a Beauport.
 Testament—Dme Vve Jos Robert sr Lachance, ½ ind. 503-503a-973a-1295a Beauport.
 Quittance—Dme Vve Jos G. Dupil à Jos Corriveau.
 Jugement—Roy & Tremblay et J. P. E. Gagnon.
 Donation—Dom McKendry à Chs M. McKendry, 348 St-Colomban.
 Quittance—Dme Vve Nap. Lamontagne à Nap. Paradis.
 Quittance—La Banque Nationale St-Roch à Nap. Paradis.
 Subrogation—Dme Vve Queton de St-Georges à Jos Gagnon, 148-39 Notre-Dame, Québec.
 Convention—Ls Deschênes à Jos Bertam et al, 2992 Palais.
 Obligation—Frédéric Dorion à Caisse Pop. de Québec, 50-47 Notre-Dame de Québec.
 Obligation—Frédéric Dorion à Dlle Laurent Verret, 50-47 Notre-Dame de Québec.
 Bail—Delphis Roy à Rod. Pettigrew.
 Avis—Rob. Pettigrew, 4382-27 Montcalm.
 Déclaration—Jos Amyot, 4037 Montcalm, 3164 St-Jean.
 Testament—Dme Vve Abraham Amyot-Cloutier.
 Partage—A. Amyot à Dme Narc. Gingras, ½ F 3164½ O. 3164 St-Jean, 4037, Montcalm.
 Vente—Thomas Craig à Alex. Chateauvert ½ N.E. 4437-33-32 Montcalm.
 Obligation—Alex. Chateauvert à Soc. Prêts et Placements de Québec ½ N.-E. 4437-33-32 Montcalm.

DECLARATIONS DE SOCIÉTÉS

Sportsman Publishing Co., Québec.—B. V. Halpin, B. W. Keightley, J. McInnes, L. P. Gagné.
 Dubois & Dubois Enrg., marchands de chaussures, Québec—Wilfrid Dubois, Alfred Dubois.
 Le Club Libéral de Limoillou, Québec.
 Landry Pulpwood Co. Ltd., Québec—Alph. Landry, prés.
 Studio Musical Limitée, Québec—L. A. Bériau, sec.
 Frs Delisle jr., marchand-épiciier, Québec—Frs Delisle, jr. J. A. Gendron, entrepreneur menuisier—J. A. Gendron.
 Le Triomphe, manufacturiers de hardes faites, Québec—Annie Levin, Joseph Steinberg.
 The Canada Supply Co., éditeur et commerçant, Québec—S. J. R. Poxman.
 La Manufacture de Sciés de Lévis—Alph. Mercier, Alb. Merlier, Adjudor Roy, N.P.

JUGEMENTS

Juge en Chef, Sir X. Lemieux:
 Québec Development, vs. Price, Scott mis-en-cause, jugement suivant le désistement de la demanderesse.
 Morin vs Laine, saisis revendication maintenue.
 Hon. Juge Malouin:
 Villeneuve vs Dorjon, action renvoyée, chaque partie payant ses frais.
 Godin vs Godin, action renvoyée avec dépens.
 Montreal Butcher's Supply vs Dion, jugement suivant le désistement.
 Hon. Juge Letellier:
 Amyot vs Fournier et vir, action maintenue avec dépens.
 Brown Rochette vs Gauthier, hors délibéré.
 Légaré vs Derouin, exception déclinatoire rejetée.
 Nor-Mount Realty Co. vs Plamondon, motion accordée, détails dans 15 jours.
 Bélanger vs Tessier et al., motion rejetée avec dépens.
 Borne vs Lesage & Cie, motion rejetée avec dépens.
 Decumius vs Kraft et al., jugement pour \$50 et les frais de l'action telle que portée.
 Hon. Juge Gibsons:
 Nor-Mount Rity vs Lessard, jugement pour \$2,054.60 avec int., dépens, etc.
 Beaudoin vs Vézina, offres suffisantes et parties hors de cour; chaque partie payant ses frais.
 Bernard vs Leblanc, action maintenue avec dépens.

Renseignements de Sherbrooke

ENREGISTREMENTS AU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE LA DIVISION DE SHERBROOKE PENDANT

la semaine finissant le 24 décembre 1920

Félix Lemire à J. L. Côté, lot 31 rang 13 Ascot. Prix \$340 payés.
 Loomis-Dakin Construction Company à Newton-Dakin Construction Company de part du lot 47, moitié est 50 & 51, et droit de passage sur parts des lots 50, 51 & 54, quartier Centre. Prix 1132 actions de la compagnie acheteuse.
 Dame W. J. May à George C. Harkness lot 74-1 et part 73 quartier Nord. Prix \$1,000 payés.
 Abraham Schnapp & Jean B. Paradis à Adélarde Vallières, lot 1444-134 quartier Sud. Prix \$2,000 payés avec les fonds appartenant à Dame Annie Fournier, épouse dudit acheteur.
 Albert Merrill à Mark K. Benoit lot 9p rang 5 et droits sur 9c, Compton. Prix \$20 payés.
 John McLean à Mark K. Benoit lot 9l, rang 5 Compton. Prix \$50 payés.
 Mark K. Benoit à Richard Hooper du surplus d'eau de la source sur le lot 9l rang 5 Compton. Prix \$15 payés.
 Alden Edward Wilson, Earle F. Wilson & al à Ernest James Wilson de leurs droits aux lots 5b & 5c rang 3 Ascot. Considération payée.
 E. B. Worthington & al à William A. Hals, lot 922-52 quartier Nord. Prix \$275 payés.

HYPOTHEQUES

- J. M. Nault & J. E. Lacroix à Auréus Nault \$15,000 affectant part lot 1265 quartier Sud.
 P. M. Vaillancourt à J. Octave Gagné, \$1500 affectant part 102 quartier Centre.
 Giovanni Costanzo à William Bailey \$1300 affectant lot 7-102 quartier Sud.

DECHARGES

- J. A. Leblanc à G. A. & F. R. Darche de l'hypothèque de \$3000.
 Eugène Flynn à Félix Lemire de l'hypothèque de \$225.
 Louis Joncas à Wilfrid Charlebois de l'hypothèque de \$1800.
 A. G. Batchelder à Léonard F. Demary de l'hypothèque du 12 décembre 1916.
 Edwards Realty Co. à Henry Cuthbert de l'hypothèque du 17 mai 1919.
 Charles E. Paige à Michael Farley de l'hypothèque du 16 mars 1920.

ACTES DIVERS

- Donation—George C. Harkness à Dame Harry Edney du lot 74-1 et part 73 quartier Nord.
 Autorisation judiciaire de vendre les droits de George Edney Odell (mineur) au lot 249 quartier Centre (Bloc Odell).
 Testament de Dame Alden Walter Wilson, léguant le résidu de ses propriétés à Edward Alden Wilson.
 Reçu du Percepteur du Revenu provincial déclarant qu'il n'y a pas de droits exigibles sur la succession de Dame Alden Walter Wilson.
 Testament de Dame Prisque Doyon, léguant ses propriétés audit Prisme Doyon. Déclaration de décès et transmission, déclarant qu'il n'y a pas de droits exigibles sur la succession de Dame Prisque Doyon.

o

Renseignements de Trois-Rivieres

BUREAU D'ENREGISTREMENT
CITE ET DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Semaine du 21 au 28 décembre.

- Vente—Benjamin Lafrenière à Can. Northern Ry Co.
 Vente—Albert Corriveau à Jean-Bte Paquin.
 Vente—Albéric Gélinas à Joseph St-Onge.
 Vente—Arsène Chainé à Joseph St-Onge.
 Vente—Adolphe Gignac à Ls Geo. Deschênes.
 Obligation—Michel Lewis à Philippe Rheault.
 Obligation—Pierre Gélinas à J. B. Boisvert.
 Quittance—Alice Mailhot Morin à Wellie Sigman.
 Quittance—Adolphe Gignac à Ls. Geo. Deschênes.
 Déclaration sociale—Système Bélanger d'écriture Commerciale Pratique.
 Vente—F. X. Tremblay à Victor Diamond.
 Vente—Eugène Bournival à Adem Millette & Vve Exilia Bournival.
 Vente—Joseph Parent à Wellie Chartré.
 Vente—Théodule Descoteaux à Arthur Déziel.
 Vente—Napoléon Gélinas à Ephrem Boisvert.
 Vente—J. H. Choquette à J. H. Nap. Désaulniers.
 Vente—Sévère Villeneuve à Victor Diamond.
 Vente—Hubert Chamberland à Adélarid Doucet.
 Vente—Ernest & Médéric S. de Carufel à William Jacques.
 Vente—Edmond Lapointe à Joseph St-Onge.
 Vente—Albert Lemay à Joseph St-Onge.
 Vente—L. N. Ricard à J. C. Gélinas à Joseph St-Onge.
 Vente—Alphonse Béland à Joseph St-Onge.
 Vente—The Shaw, W. & Power Co. à Jos G. Telmosse.
 Vente—Félix Alarie à Omer Lanneville.
 Obligation—Nap. & Emile Hamel à Jacob Germain.
 Obligation—Ephrem Boisvert à Arthur & Onés. Lamy.
 Obligation—Ernest Boisvert à Hormisdas Garceau.
 Obligation—Thomas Noël à Jos Beaulieu & Jos. Perreault.
 Obligation—A. E. Guillemette à Napoléon Lavergne.
 Obligation—Alfred Chauvette à Emile Héroux.
 Déclaration sociale—Pratte & Racine.
 Quittance—P. J. Héroux à Nap Tremblay & ux.
 Quittance—Augustin Milot à Dionis Gélinas.

- Quittance—Théodule Descoteaux à Arthur Déziel.
 Quittance—Nap. Lefebvre à Hormisdas Lachance.
 Quittance—Narcisse Lampron à Joseph St-Onge.
 Quittance—Edmond Lapointe à Joseph St-Onge.
 Quittance—Euchariste Boisvert à Joseph St-Onge.
 Quittance—Célestin Bellemare & al à Joseph St-Onge.
 Quittance—Henry Beaudoin à Joseph Hélie.
 Quittance—A. C. Carufel à Eloi Lévasseur.
 Vente—Eugène Milot à Désiré Guillemette.
 Vente—Ovila Grenier à Hilarion Lavergne.
 Garantie hypothécaire—Théophile Ricard à Zacharie Forest.
 Transport—Napoléon Gélinas à Alide Lamy.
 Transport—J. H. Nap. Désaulniers à Louis Amiot.
 Transport—Dme Laura Jolin à J. Oliva Dugré.
 Transport—Désiré Guillemette à Joseph Collet.
 Mainlevée—Octave Gélinas à Théodule Descoteaux & ux.
 Donation—Louis Abbott à David Giroux.

JUGEMENTS—COUR SUPERIEURE

- Joseph Bailly & al vs Téléphore Bouchard, Cap de la Madeleine, \$166.29.
 E. W. Lindsay Ltée vs Arthur Martel, Laprairie, \$175.00.
 The Shawinigan Lumber Co. Ltd vs W.-E. Germain, Bromptonville, \$102.50.

JUGEMENTS—COUR DE CIRCUIT

- Alf. Dufresne vs Ars. Péllissier, Trois-Rivières, \$16.25.
 Hector Girardeau vs Arthur Gélinas, T.-Rivières, \$7.50.
 Baptist, Cloutier & Pothier vs Hercule Benoit, Trois-Rivières, \$10.22.
 Alfred Blais vs Joseph Fiset, Shawinigan Falls, \$14.00.
 Adélarid Carpentier vs Eugène Pellerin, Trois-Rivières, \$20.
 Adélarid Carpentier vs Joseph O. Massicotte, Ste-Geneviève de Batiscan, \$10.96.
 Albert Blanchette vs Armand Gariépy, T.-Rivières, \$17.65.
 Odilon Carbonneau vs Freddy Diamond, St-Barnabé, \$55.00.
 Arthur Béland vs J. Emmanuel Bélanger, T.-Rivières, \$17.78.
 Louis Antoine Dusseault vs J. Emmanuel Bélanger, Trois-Rivières, \$12.00.
 W. H. Fontaine vs L. J. Bourque, Montréal, \$75.00.

o

Ventes par les Shérifs de la Province

BEDFORD

- Harry B. Stewart vs Joseph Laferrière. Vente à la porte de l'église de la paroisse de St-Cajetan de Potton à Mansonville, canton Polton, le 29 janvier 1921 à 2 heures de l'après-midi.

JOLIETTE

- C.-P. Mainville ès-qual vs Olympe Gareau. Vente à la porte de l'église de la paroisse de St-Lin, le 25 janvier 1921 à 1 heure de l'après-midi.

MONTMAGNY

- Alfred Picard vs Godfroy Aubin. Vente à la porte de l'église de la paroisse de St-Camille de Bellechasse, le 27 janvier 1921, à 10 heures du matin.

MONTREAL

- La Société d'Administration Générale vs Dame Jules-Annie Bourdage. Vente au bureau du shérif de Montréal le 27 janvier 1921 à midi.

- Dlle Maria Faubert vs Joseph Courtemanche. Vente au bureau du shérif de Montréal, le 27 janvier 1921 à 10 heures du matin.

- Arthur Angrignon vs J. Pierre Arcade Carmel. Vente au bureau du shérif de Montréal le 27 janvier 1921 à 11 heures du matin.

QUEBEC

- Dame Delvina Côté vs Eugène St-Laurent et al. Vente au bureau du shérif de Québec, le 20 janvier 1921 à 10 hres du matin.

- Albert Patry vs Oscar Clément. Vente au bureau du shérif de Québec le 28 janvier 1921 à 10 heures du matin.

RICHELIEU

- Edmond Brossard et al vs Dame Euphémie alias Phébé Morache, ès-qualité. Vente à la porte de l'église paroissiale de St-Pierre de Sorel, en la cité de Sorel, le 25 janvier 1921 à 10 heures du matin.

ROBERVAL

- Ernest Tremblay vs Emile Tremblay. Vente à la porte de l'église de la paroisse de St-Henri de Taillon le 27 janvier 1921 à 1 heure de l'après-midi.

- Alfred Fortin vs Roger Laroche. Vente à la porte de l'église de la paroisse de St-Louis de Chambord le 26 janvier 1921 à 1 heure de l'après-midi.

Les Tribunaux

JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE

Dame Corinne Lauzon-Guay vs Albert Guay, Montréal, \$80. par mois.
 Benoit Trudel & Cie vs Donat Morin, Montréal, \$52.
 Buckley Drouin Co. Ltd vs Dame Hamilda Levasseur-Charette, Ste-Marie de Blainville, T. G. Charette & Cie, Ste-Marie de Blain., \$144.
 F. O. Barrette & Cie vs Max. Mendelker, Jonquières, \$135.
 René Chênevert vs Jacques Arthur Audy, Montréal, \$132.
 Charlie Ring vs D. S. Scholnikoff, \$150.
 Joseph A. Gauthier vs J. L. Legault, Montréal, \$109.
 Louis Nap. Paul vs Leather Products Co., Ltd, Montréal, \$101.
 J. E. Couture vs Maurice Pareloff, Montréal, \$195.
 Gresham Life Ass. Soc. Ltd vs J. R. Beaudet, Montréal, \$143.
 Robert Stanford Ltd vs C. E. Papples-tone, Montréal, \$137.
 S. Taylor & Co. vs C. H. Fournier, J. O. Fournier, Montréal, \$234.
 Lamontagne Limitée vs O. E. Marchand, Trois-Rivières, \$305.
 Isidore Michelin vs D. Silverstein, M. Dickstein, Montréal, \$375.
 Anna Lamer-Gougeon vs Frank Lamontagne, Montréal, \$350.
 Placide Daoust vs Menotti Napoléon, Montréal, \$120.
 Electr. Equipment Co. Ltd vs A. L. Alard Lacco, Montréal, \$552.
 Antime Légaré vs Adélar Legault, L'Annonciation, \$713.
 Dame M. E. Cowley vs L. Langlois, Limoges Express, m.e.c., Montréal.
 Wm. Coonan vs Can. Steel Foundries Ltd, Montréal, \$500.
 Corona Phonograph Co. Ltd vs Le Commissariat Général Enreg., Montréal, \$125.
 National Optical Co. Ltd vs A. Kaufman, Montréal, \$215.
 Joseph W. Hyde vs I. Kert & Sons, Montréal, \$183.
 Robert Dowie vs United Tea & Coffee Co. of Canada Ltd, Montréal, \$234.
 Parsons & Co. Ltd vs F. Ganen, St-Hyacinthe, \$346.
 Banque de Hamilton vs J. H. Beauchemin Montréal, \$325.
 Succession P. E. Paquette vs Meyer Moscovitch, Montréal, \$729.
 N. G. Valiquette Ltée vs Omer Tétrault, Montréal, \$864.
 J. Vanier vs Joseph Hotte, Montréal, \$1422.
 John McArdle vs Geo. A. Fuller Co. Ltd, Montréal, \$1500.
 J. P. Abel Fortin Ltée vs L. J. Houle, Montréal, \$415.
 William Wilson vs Rodrigue Fauteux, Montréal, \$384.
 Alexis H. Bougie vs George Kananagh, Charles Guillemette, Louis alias Sam Kavanagh, Montréal, \$213.
 M. Levett vs B. & S. Fashion Store, Montréal, \$197.
 Echange Mont-Royal Ltée vs Arthur Bissonnette, Montréal, \$170.
 Dame Marie Maillé et vir vs Joseph Ethier, Montréal, \$1207.
 T. L. Pagé vs Alfred Cadieux, Montréal, \$272.
 A. J. H. St-Denis vs J. O. Labrosse, Montréal, \$500.

Lorne Schwartz & Co. vs S. Shmilovitch, Montréal, \$617.
 Pinard Pierre & Grenier Ltée vs F. J. Boisvert, Montréal, \$246.
 Pierre Willie Deon vs William Seery, Ste-Rose.
 Ovide Clermont vs Dame Emma Guimont-St-Pierre, St-Vincent de Paul, \$300.
 Goodwins Limited vs Albert Pelletier, Montréal, \$228.
 J. H. Gascon vs Alex. Sayed, Montréal, \$100.
 Kearney Bros Ltd vs T. G. Charette & Cie, Ste-Marie de B., \$233.
 Alex. H. Sayed vs Joseph H. Gascon, Montréal, \$100.
 Monarch Woolen Co. vs Beeckel Rost Co., Montréal, \$200.
 Alex. H. Sayed vs J. H. Gascon, Montréal.
 Aboud & Boosamra vs Starks & Harrison Ltd, Montréal.
 Stanislas Trudeau vs J. Edouard Palmer, East Angus.
 Jean Dubreuil vs J. P. H. Casavant, Montréal, \$302.
 J. B. Deslauriers vs Herbert Lubin & Co. Ltd, Herbert Lubin, P. J. Seymour, Montréal, \$1750.
 Ortensio Antonacci vs Dame Emilie Guénard, Montréal, \$235.
 P. A. Degroseilliers vs J. L. K. Laflamme, Julien Therrien, Outremont \$200.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

A. Aubertin vs Art. Lefebvre, \$34.
 Jos. Perlman & Brothers vs Mde Harry Ross *alias* Lefebvre *et vir.*, \$42.
 L. Hains vs J. C. Vermet, \$63.
 J. A. Budyk vs Issie Rosenzweig, \$50.
 G. A. Laporte *et al* vs Jos April, \$76.
 H. Lemire vs Stanislas Valiquette, \$36.
 Mongeau & Frère vs Alf. Pickering, \$30.
 H. Vosberg vs R. Walsh, \$60.
 Mde S. Stone vs J. S. Kasanel, \$50.
 W. Dault vs Alb. *alias* Art. Reïd, \$17.
 C. Bruchési vs Edouard et Mde Donat Brunet, \$40.
 F. Adams vs W. H. McDonald, \$15.
 J. Dorais vs Wilfrid Carpentier, \$26.
 Wm. Wray Reg'd vs L. de Limbourg, \$45.
 J. W. Pilon vs C. H. Fournier, \$15.
 E. M. Henry vs Adanac Producing Co. Ltd, \$14.
 Montreal Automobile Company vs Sydney Adcock, \$11.
 Beaudoin Limitée vs Edm. Gosselin, \$17.
 J. Routtenberg *et al* vs Wid. A. McCulloch, \$29.
 Cie Papier Rolland vs M. Sabarnum, \$20.
 Z. Bélec vs Garayt Knitting Co., \$32.
 Taxi & Auto Transportation Ltd vs Ernest Reeves, \$16.
 Taxi & Auto Transportation Ltd vs Gaston Tremblay, \$70.
 E. Paquette & Co. vs Jos. Marcheterre *alias* Lelier, \$72.
 I. Rolbin vs Nathan Aloof, \$48.
 R. Turcotte vs Olivier Foucault, \$90.
 E. Laroche vs N. A. A. Corbeil, \$28.
 F. Desbiens vs F. Aumaïs, \$46.
 La Coupe Parisienne vs Alb. Rochon, \$13.
 G. P. Nelson vs Wid. Emile Vézina, \$10.
 J. Bercovitch vs R. L. Deschamps, Westmount, \$54.

R. J. Walker vs Mde M. S. Lattey, St-Hubert, \$50.
 A. Durocher vs François Roy, jr., Riv. des Prairies, \$26.
 Kearney Bros., Ltd vs J. Coalier, St-Léonard de Port-Maurice, \$75.
 Lamontagne Limitée vs Aimé Beau-lien Mont-Joli, \$75.
 Canada Label & Webbing Company, Limited vs American Rubbes Co. Ltd \$79.
 Mde C. Boiteau vs C. Dignard, \$39.
 A. Busseau vs J. A. O'Brien, \$25.
 D. Legault vs Ludger et Wilfrid Desormeaux, \$45.
 O. Marcuse vs Z. Candib, \$36.
 Montreal Automobile Company vs J. B. Maurice et J. B. Maurice Marlon.
 W. Ziff vs H. B. Rockitt, \$65.
 J. Marion vs Alex Lévis, \$90.
 I. Dacoste vs Jos Allard, \$92.
 J. P. Bélair vs Verchères Riberdy, \$43.
 J. Farneau vs Nestor Laframboise, \$31.
 H. Meunier vs I. Nantel, \$15.
 M. L. H. & P. Co., vs Jos. Demers, \$20.
 Mde C. Laurin *et vir* vs Rod. Bellefeuille, \$72.
 R. Dubois vs Wm. McGuire, \$30.
 M. Sheiner vs Metropolitan Dyeing & Cleaning Works, \$14.
 Wid. A. Dubois vs Henri Labelle, \$38.
 A. Friedman *et al* vs Geo. Major, \$17.
 A. Poirier vs Otier Morin, \$31.
 A. Maurais vs Geo. Denman, \$72.
 J. Albert vs G. A. Lewis Co., Ltd, \$22.
 Beaudoin Ltée vs Léon Lapierre, \$29.
 A. Eiserman vs Sam Robinson, \$91.
 A. Tremblay vs Henri Toussaint, \$30.
 Cohen Limitée vs Marianne Rosegnal, \$37.
 L. Verschelden vs P. D'Ambrosio, \$17.
 L. Latraverse *et al* vs H. Beauchamp, \$25.
 Parisian Wardrobe Limited vs J. Tremblay, \$65.
 L. Béliele vs A. Villeneuve, \$15.
 Brégent Sports & Cycles Incorporated vs Léon Rolland, \$49.
 Brégent Sports & Cycles Incorporated vs S. Scholnikoff, \$61.
 Frontenac Brewery Limited vs Omer Huneault, \$22.
 T. Enrico vs Alb. Rousseau, \$13.
 D. Demente vs Alb. Millaire, \$45.
 Brégent Sports & Cycles Incorporated vs J. O. Hamel, Québec, \$44.
 D. Charest vs Adrien Valade, Ste-Thérèse, \$90.
 La Caisse Populaire de St-Jacques vs Paul Fafard et Conrad Gendreau, \$55.
 C. Robin vs Wilfrid Ouellette, St-Michel, \$92.
 U. Eichenbaum vs Art. Pariseau, \$38.
 U. Eichenbaum vs Mlle H. Bédard, \$16.

VENTES PAR HUISSIER

NOTA — Dans la liste ci-dessous les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants, ceux des défendeurs; le jour l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés en dernier lieu.

Eug. Thomas vs Liberty Shoe Company, Limited, 10 rue Shamrock, le 8 janvier à 1 p.m.—J. E. Couu.
 E. Themens vs Liberty Shoe Company, Limited, 808e avenue Papineau, le 8 janvier à 10 a.m.—J. E. Couu.

LA CONSTRUCTION

AYLMER

Bâtiments de ferme et dépendances. Propriétaire: Geo. N. Nash, Chemin Aylmer. Propriétaire compte reconstruire au printemps.

BELL RIVER

A l'étude moulin à scie. Propriétaire: Macamie Pulp & Lumber Co. Makamik, Comté d'Abitibi. Aucune décision prise au sujet du commencement des travaux. La question sera décidée à une prochaine réunion du conseil d'administration.

BERTHIERVILLE

Fabrique de registres de la Dominion Blank Book Co. Ltd, détruite par un incendie. Pertes \$300,000.

FORT COULONGE

Hôtel. Propriétaire: Joe Romain. Propriétaire: Marconi Wireless Telegraph Co. of Canada, 11 rue St-Sacrement, Montréal. Architectes: Ross & MacDonald, 1 rue Belmont, Montréal. Les travaux ne commenceront pas avant le printemps. Contrat non encore accordé.

GRANBY

Succursale de la Banque de Montréal, rues Principale et Dufferin. Architecte: K. G. Rea, 285 Côte du Beaver Hall, Montréal. Entrepreneur général: Newton-Dakin Construction Co., Sherbrooke.

MONTREAL

8 résidences de \$7,000 chacune, 4 sur l'avenue Belgrave et 4 sur l'avenue Beaconsfield, N.D.G. Propriétaire et constructeur: Rancourt Construction Co., 83 rue Craig Ouest. Tous travaux à faire à la journée par le propriétaire.

Fabrique \$280,000, coin des avenues Van Horne et du Parc. Propriétaire: Rovril Ltd, 27 rue St-Pierre. Architectes: Festertonough & MacDougall, 51 rue Ste-Catherine Ouest. Entrepreneur général: Anglin-Norcross Co. Ltd, 65 rue Victoria. Ingénieurs: McDougall & Pease, 511 rue Ste-Catherine Ouest. Machinerie à installer par Canadian Constock Co. Ltd, 10 rue Cathcart. Electricité, moteurs et lumière: Collyer & Brook, 131 rue St-Alexandre.

Résidence, \$10,500, avenue King Edward. Propriétaire: Marcl Trust, Square Victoria. Architecte: C. R. Tetley, 314 Côte du Beaver Hall. Entrepreneur général: Anglin-Norcross Co. Ltd, 65 rue Victoria.

Réparations à bâtiment \$6,000, 410 rue Bleury. Propriétaire: Baron de Hirsh Institute, 410 rue Bleury. Architecte: C. Dufort, 195 rue Ste-Catherine Est. Entrepreneur général: J. Gillet, 22 rue Mayor. Plomberie et chauffage: A. Cooper 86 square Victoria. Entrepreneur général reçoit soumissions pour peinture et demande prix pour bois, plancher en bois franc et matériel de plâtrage. Sous-sol de la bâtisse à transformer en salle de danse.

Cottage \$18,000, Côte des Neiges. Propriétaire: J. A. E. Cartier, 76 rue St-Jacques. Architectes: Bastien & Cartier, 76 rue St-Jacques. Construc-

teur: Ultra Modern Construction Co., 13 rue St-Jacques. Architectes demandent prix pour tous matériaux séparément.

Entrepôt de Laporte-Martin Compagnie Ltée, 584 rue St-Paul Ouest, détruit par un incendie. Pertes: \$25,000.

Résidences, Notre-Dame de Grâce. Propriétaire: H. Chartrand, 2193 rue St-Jacques. Propriétaire a acheté différents terrains à N.D.G. et construira au printemps.

2 résidences \$10,000, Boulevard Decarie, N.D.G. Propriétaire et constructeur: Z. Lefebvre, 336 rue Willibrod, Verdun. Achète matériaux pour tous sous-contrats et fait faire tous les travaux à la journée.

Ecole Dollard, rue St-Urbain, détruite par un incendie. Commission scolaire catholique fera reconstruire immédiatement. Perte: \$10,000.

Transformation d'un bâtiment en entrepôt, rue Le Royer. Propriétaire Salada Tea Co. Ltd, rue St-Paul. Architecte: Alphonse Piché, 33 rue Belmont. Soumissions privées reçues par architecte jusqu'au 12 janvier. Plans et spécifications chez l'architecte.

Ecoles à l'étude. Propriétaire: Commission scolaire catholique, 87 rue Ste-Catherine ouest. Président: Juge Lafontaine. Secrétaire-trésorier, Notaire A. Lafontaine. La commission demandera à la Législature de la province de Québec à sa prochaine session l'autorisation d'emprunter \$700,000 pour l'achat de terrains et la construction de nouvelles écoles.

QUEBEC

A l'étude, monastère des Rév. Soeurs du Très Saint Sacrement, rue Fleurie. Architecte non encore désigné. Travaux à commencer au printemps.

Résidence détruite par un incendie. Propriétaire: G. Reynold, 36 rue St-Olivier. Résidence partiellement détruite. Perte: \$1,000.

Résidence de Albert Bleau, rue St-Olivier, en partie détruite par un incendie. Perte: \$1,200.

Bureau et magasin rue St-Paul, \$7,000. Propriétaire: Succession Sewell, 60 rue St-Jean. Entrepreneur général: L. H. Peters Ltd, 10 rue Ste-Angèle. Réparations à la toiture et construction d'un nouveau mur de briques.

Réparations temporaires à magasin \$300. Propriétaire: Léonard Bros., 48 rue St-Jean. Entrepreneur général: L. H. Peters Ltd, 10 rue Ste-Angèle. Les réparations générales seront faites au printemps.

ST-HYACINTHE

Plans à l'étude pour Ecole technique \$100,000, rues Rosalie et Richer. Propriétaire: Conseil municipal. Grefier: A. Messier. Architecte: G. René Richer, 6 rue Notre-Dame. Soumissions seront demandées en mars.

Usine à l'étude. Propriétaire: La Cie de Biscuits Nationale Ltée, La Providence. Gérant: A. V. Blanchard, 121 rue Girouard. Le propriétaire n'a pas encore décidé s'il reconstruira la fabrique récemment détruite par le feu ou s'il achètera la fabrique de la Duhamel Rattan Furniture Co. sur la rue

Laframboise, qui sera vendue aux enchères le 11 janvier.

Ecole technique \$100,000, rues Rosalie et Richer. Architecte: G. René Richer, 240 rue Girouard. Secrétaire de la Commission de l'Ecole technique: M. A. David, 31 rue Ste-Anne. Terrain sera acheté sous peu. Travaux à commencer au début du printemps.

ST-LEON DE STANDON

Clocher \$4,600. Curé: Rév. F.-X. Côté. Architecte: Pierre Lévesque, 115 rue St-Jean, Québec. Entrepreneur général: L'Abbé & Roberge, Ste-Marie, Comté de Beauce. Travaux commenceront en mai.

SHAWINIGAN FALLS

Agrandissement de l'usine de force motrice du barrage, etc. Propriétaire et constructeur: Shawinigan Water & Power Co., 83 rue Craig Ouest, Montréal. Travaux à faire à la journée par le propriétaire. Pas de matériaux requis.

SILLERY

Résidence d'Adolphe Gignac détruite par un incendie. Perte \$3,000. Pas de décision au sujet de la reconstruction.

Résidence d'Alfred Allard détruite par un incendie. Perte \$3,000. Aucune décision au sujet de la reconstruction.

Résidence de Pierre Morrissette détruite par un incendie. Perte: \$3,000. Pas de décision au sujet de la reconstruction.

Résidence d'Alexandre Morrissette détruite par un incendie. Perte \$3000. Aucune décision au sujet de la reconstruction.

TROIS-RIVIERES

Résidence \$5,000. Propriétaire: Lucien Pothier, 37 rue St-Georges. Travaux à faire à la journée.

Réparations à magasins, 35-7-9 rue Des Forges. Propriétaire: L. R. Steel Co., Edifice de la Banque du Commerce. Le propriétaire a acheté 2 magasins de Mr. Z. Gauthier et va les faire transformer pour en faire son magasin local.

WESTMOUNT

Garage \$2,000 avenue Lansdowne. Propriétaire: J. W. Binnie, 563 avenue Grosvenor. Entrepreneurs généraux L. Fusing & Jorgensen, 6 rue Durocher. Tous travaux à faire à la journée par les entrepreneurs généraux. Pas de matériaux requis.

Transformation d'un grenier à fourrage en logement, avenue Sunnyside. Propriétaire: Dr. McDougald, 8 Chemin du Belvédère. Entrepreneurs généraux: A. F. Byers & Co., 240 rue Université, Montréal.

LOI LACOMBE

Déposants	Patron
Dalpé, Nap.	Nap. Dalpé, Enr.
Dion, J.-A.,	Montreal & Southern County Ry. Co.
Fortier, Olivier,	Zacharie Fortier
Mélançon, Joseph,	Brennan S. Blain
E. Parent,	Almy's Ltd
Thivierge, Ovida,	C.-A. Beauchamp

Toitures, Ciments,
Peintures Industrielles,
etc.,
Barrett

CE sont les ventes de répétition, et non les premières ventes qui font marcher et augmenter les affaires. C'est pour cette raison que les détaillants prospères aiment à tenir les produits Barrett. Ils savent par expérience que ces produits donnent satisfaction à leur clients et que des clients satisfaits rapportent des bénéfices.

L'Elastigum, Ciment plastique à rapiécer.

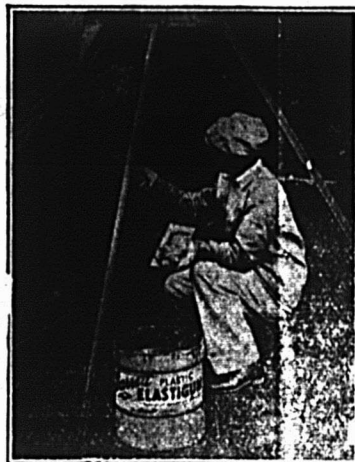
Un ciment résistant, élastique imperméable pour les travaux de réparations en général et pour l'imperméabilisation. Connu sous le nom de "Ciment plastique aux cent usages". Sans égal pour boucher les trous des toitures, réparer les puits de lumière, gouttières, etc.

Se vend prêt à l'usage en boîtes de 1 lb. (24 à la caisse); en bidons de 5 lbs. (12 à la caisse) et en emballages plus grands jusqu'aux barils d'environ 600 lbs.

Couverture "Caoutchoutée" Everlastic

La couverture en rouleau se vendant le plus rapidement sur le marché canadien et le premier choix des acheteurs expérimentés pour tous les bâtiments de ferme et d'usine à toit en pente. L'Everlastic est une toiture bonne à vendre pour vous et une toiture bonne à acheter pour vos clients. Elle se vend à un prix modique, est facile à poser et donne une satisfaction infaillible.

La couverture caoutchoutée Everlastic se fait en trois pesanteurs: légère (1 pli), moyenne (2 plis), lourde (3 plis). Rouleaux de 108 pieds carrés. Les clous et le ciment pour le posage sont emballés dans chaque rouleau.



Elastigum plastique appliqué pour faire un joint imperméable à l'eau autour d'un tuyau de ventilation. Il adhère à n'importe quelle surface.



**Ciment liquide à
couverture Everlastic**

Le meilleur matériel au monde pour refaire la surface de couvertures préparées et caoutchoutées qui sont usées. Se vend tout prêt à l'usage, est facile à appliquer et forme une couche unie, durable et imperméable qui ajoute des années de service aux vieilles toitures avec une dépense très minime.

Mis en bidons de toutes dimensions depuis les boîtes d'une pinte jusqu'aux barils de 40 gallons.

N'oubliez pas de commander promptement votre Creonoid. Il y aura une grande demande la saison prochaine pour cette huile à mouches efficace, économique, destructeur de poux et pulvérin à vaches.

WINNIPEG

VANCOUVER

The **Barrett** Company

MONTREAL

TORONTO

ST. JOHN, N.B.

LIMITED

HALIFAX, N.E.

MILLBANK

*La meilleure
Cigarette à 15¢*

Elles ont cette saveur riche et satisfaisantes qui est le résultat de deux choses—

leur qualité et le mélange approprié de tabacs, fait par des experts—

EN VENTE CHEZ TOUS
LES MARCHANDS EN GROS



Cigares, Cigarettes et Tabacs

IL EST RECOMMANDE UNE REDUCTION DE CINQUANTE POUR CENT DANS LA PLANTATION DU TABAC.

Une réunion du Bureau des Gouverneurs de l'Association du Tabac des Etats-Unis a été tenue récemment à l'Hôtel Jefferson, à Richmond, Virginie, pour entendre les rapports sur les conditions présentes dans le commerce du tabac, pour conférer sur ce qui a trait à la situation et pour offrir telles recommandations que les circonstances justifient. M. T. M. Carrington, président de l'Association énuméra les points principaux des difficultés dans le commerce du tabac. Le retard continu du commerce d'exportation inclinait presque tout marchand de tabac à se persuader qu'il était surchargé de stock. Heureux sont ceux qui échappent au pessimisme et au découragement. La situation exige de la prudence, du conservatisme ou la nécessité de réduire les risques à leur minimum; nul ne saurait à présent, délibérément se permettre de porter un fardeau plus lourd.

L'abondance des difficultés commerciales provient des effets d'après-guerre. Tout le monde sait ce que signifient la différence du change étranger et la diminution du crédit au pays.

Les obstacles financiers, en évidence partout, ont été suffisants pour empêcher l'envoi de tabac en Europe en quantités habituelles. On peut par les livres bleus voir le commerce d'exportation diminuer presque jusqu'au néant.

Les réductions commerciales cependant, encore que importantes pour l'instant, n'éliminent pas l'espoir. Les promesses semblent être que les choses doivent s'améliorer au lieu de devenir pires. Il semble déjà que la roue commence à tourner. Après une saison calme, il peut se produire une saison d'activité et de prospérité.

L'incapacité d'exporter avantageusement est la cause véritable de dissatisfaction dans les riches districts de Virginie et de la Caroline du Nord.

Une grosse récolte, contenant un notable pourcentage de tabac pauvre, placée sur le marché en un temps où il est impossible d'exporter d'une façon profitable, provoque naturellement la dépression des prix. Et, comme de 60 à 70 pour 100 de la récolte de la Virginie et de la Caroline est normalement destiné à l'exportation, le problème est rendu plus compliqué par ce qui se fera l'an prochain.

Avant que le président Carrington eut achevé son discours, une délégation des Interstate Tobacco Growers' fit son apparition. La bienvenue leur fut souhaitée et on les invita cordialement à participer à la conférence; les cultivateurs de tabac représentant les Etats de Virginie, de la Caroline du Nord et de la Caroline du Sud choisirent comme porte-paroles, M. F. L. Carr, de la Caroline du Nord. M. Carr, dans un langage concis et facile dit, briè-

vement, que l'Interstate Tobacco Growers' Association avait sous considération de vastes plans pour une mise sur le marché coopérative. Et pour assurer un écoulement plus avantageux de la récolte de l'année prochaine, on recommanda la réduction de la superficie plantée en tabac. Une réduction de 33 1/3 pour 100 fut proposée par l'Interstate Tobacco Growers' Association.

Dans la discussion qui suivit, il fut suggéré que la réduction de l'acréage d'un-tiers pouvait ne pas avoir pour résultat la diminution de la récolte du tabac. Car sur une plus petite superficie, le fermier peut apporter plus de soin et mettre plus d'engrais et obtenir ainsi autant de tabac qu'il en obtenait de plus grands espaces dans les années précédentes.

Avec le commerce d'exportation tel qu'indiqué, il fut souligné le fait que 50 pour 100 de l'acréage de cette année produirait assez de bon tabac pour tous les besoins de 1921.

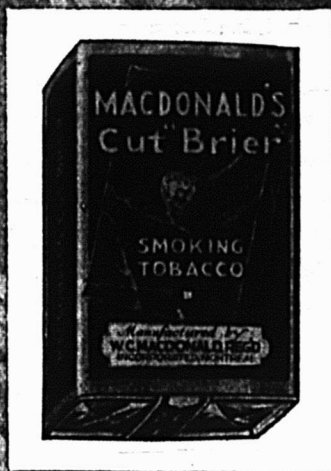
Finalement, les résolutions suivantes qui s'expliquent d'elles-mêmes, préparées par M. John L. Wingo, A. P. Thorpe et Geo. S. Norfleet, furent adoptées unanimement.

"Attendu qu'à une assemblée des membres du Bureau des Gouverneurs de l'Association de Tabac des Etats-Unis, intéressée dans le tabac tenue à Richmond Vir., le 18 décembre 1920, à laquelle des banquiers et entrepreneurs de ces régions étaient présents par invitation, après une discussion libre et entière de toutes les phases du présent et de l'avenir de la situation du tabac, la résolution suivante fut proposée et unanimement adoptée:

"Il a été résolu, qu'en vue de la grosse récolte de tabac obtenue en 1920; le fort stock détenu par les marchands et manufacturiers de ce pays et les conditions monétaires à l'étranger qu'il soit décidé que l'Association du Tabac des Etats-Unis recommande fortement une réduction de pas moins de 50 pour 100 dans la plantation de la récolte de 1921, croyant qu'une action de ce genre est absolument nécessaire pour sauver le fermier de la ruine.

"Le défaut de réduire l'acréage du tabac serait désastreux sous bien des rapports.

"Cette assemblée a été informée par les représentants de l'Interstate Tobacco Growers' Association de la Caroline du Nord, de la Caroline du Sud et de la Virginie, en session à Richmond, que leur organisation s'était prononcée en faveur d'une réduction de 33 1/3 pour 100 dans l'acréage. Nous sommes satisfaits de savoir que cette réduction ne soit pas suffisante pour obtenir l'effet désiré, et qu'à moins que l'acréage ne soit réduit au moins de moitié de celui cultivé en tabac en 1920, il en résultera vraisemblablement des prix plus bas que ceux prévalant actuellement. Et qu'une copie de ces résolutions soit envoyée à l'Interstate Growers' Association avec la requête pres-



DIVIDENDES 240%.

Chaque fois que vous renouvelez votre stock de tabac Macdonald, cela vous rapporte environ 20% de notre mise de fonds. En supposant que vous le renouvelez seulement une fois par mois, vous avez un rapport annuel de 240% sur votre capital.

Mais la grande demande toujours croissante du Macdonald peut activer votre écoulement en leça d'un mois — et augmenter vos bénéfices en conséquence.

240% de bénéfice brut par an; c'est là une stimulation modeste pour le tabac Macdonald.

PENSEZ-Y.

W. C. MACDONALD REGD.
INCORPORATED
MONTREAL

sante qu'elle amende sa recommandation aux fermiers de réduire leur acréage suivant la résolution ci-dessus."

Il est fort probable que pareille décision devra être prise au Canada pour conserver au tabac canadien une valeur qui soit suffisante pour payer l'effort, la peine, le temps et les frais du cultivateur de tabac.

LES IMPORTATIONS DE TABAC EN ALLEMAGNE

On autorise l'entrée de 13,000,000 de kilogrammes jusqu'au 30 juin 1921. — A date, la police de Cologne a saisi 42,000,000 de cigarettes passées en contrebande. Les manufacturiers et les marchands demandent le droit d'importer du tabac en feuille sans avoir d'abord à obtenir une licence d'importation pour chaque transaction particulière. On proteste contre les méthodes bureaucratiques.

Le comité exécutif représentant l'industrie et le commerce du tabac en Allemagne, dans une résolution envoyée au gouvernement demande la levée de toutes les restrictions sur le tabac et la pratique du trafic libre, comme elle existait avant la guerre. Les principaux arguments de la lente bureaucratie, et de la nécessité alléguée d'écartier du pays le tabac superflu afin de stabiliser la valeur du marché sont donc démolis par le comité. L'expérience des dernières années a prouvé que les restrictions placées sur la quantité de tabac brut à importer n'avaient eu qu'un résultat: celui d'augmenter l'importation, soit légale soit illégale de produits de tabac manufacturés.

L'industrie du tabac prouve donc que les restrictions des importations de tabac brut n'avaient non seulement pas aidé à améliorer la valeur, mais avaient plutôt contribué à rendre les choses pires. Car l'importation des marchandises manufacturées au lieu du tabac brut signifie malaise dans les usines de cigares et de cigarettes. Comme les ouvriers sans travail reçoivent des secours du trésor national, les usines arrêtées impliquent un lourd fardeau à porter par les contribuables.

Ce que les manufacturiers et marchands allemands veulent, c'est le droit d'importer du tabac brut sans d'abord prendre une licence pour chaque transaction particulière d'importation. Les marchands allemands ont manqué de bonnes chances de profiter d'excellents achats d'occasion dans les pays étrangers, grâce à la marche lente des roues de la machine bureaucratique.

Avant que les bureaucrates aient jugé s'il doit être fait droit à une demande de licence d'importation, l'occasion favorable s'est évanouie et au lieu de réaliser un joli profit, le marchand allemand peut être mis en prison pour dettes.

Même le Detage de Brême est maintenant en faveur de l'abolition de toutes les restrictions pour cela, si non pour toute autre raison: Il est tout simplement impossible de mettre plus longtemps en vigueur des mesures restric-

tives. Les gens se rebellent contre ces mesures, les ignorent et les défient.

Tandis que les Hohenzollerns et 50 autres têtes couronnées ont été renversés de leur trône, la bureaucratie garde encore le sien.

Les gens ont encore à subir la stupide autocratie représentée par les gratte-papiers égoïstes, bêtes et paresseux.

La police, dans la cité de Cologne, a, pendant ces derniers mois, saisi 42,000,000 de cigarettes, sans mention des cigares et du tabac. On a calculé que sur ces saisies seulement, le gouvernement avait perdu 31,000,000 de marks en droits et taxes. Si le gouvernement allemand perd 31 millions sur les fraudes découvertes, que doit-il perdre sur les fraudes faites avec succès?

L'industrie et la main-d'œuvre s'efforcent à présent de garder la frontière contre les contrebandiers et arrêtent les violateurs de la loi. Cette action prise par des intérêts privés mais non supportée par l'autorité officielle a permis au gouvernement d'augmenter son revenu d'on ne sait combien de millions. Les assauts répétés entrepris par l'industrie de la cigarette ont réussi finalement à provoquer une augmentation dans l'allocation du tabac. L'industrie recevra dans les huit mois du 1er novembre 1920 au 30 juin 1921, 13 millions de kilogrammes de tabac au lieu de 8 millions seulement, comme décrété précédemment. Ceci, dit-on, améliorera considérablement les choses et donnera du travail à des milliers de mains maintenant inemployées par l'empêchement stupide du libre jeu des lois économiques.

AVIS AUX PLANTEURS DE TABAC

Distribution de graines de tabac

Un échantillon de graines de tabac d'une des variétés suivantes:

Comstock Spanish,
Connecticut Broad Leaf,
General Grant,
Canelle,
Petit Havane,

sera adressé gratuitement à tout planteur qui en fera la demande au *Service des Tabacs, Ferme Expérimentale Centrale, à Ottawa*, avant le 15 février prochain.

Les graines de Canelle et de Petit Havane sont emballées en paquets de 1/8 d'once seulement. Celles des autres variétés en paquets de 1/4 d'once, quantité suffisante pour planter environ deux arpents de tabac.

F. CHARLAN,

Chef du Service des Tabacs, Ottawa.

La France a payé 193,200,000 francs pour le tabac importé en 1919, suivant les chiffres qui viennent d'être publiés à Paris. La France a acheté en Amérique du Nord 28,800,000 kilogrammes de tabac, au Brésil, 6,700,000 et aux Philippines 4,300,000. La Havane a expédié à la France 11,800,000 cigares, Manille 3,500,000 et le Mexique 3,700,000.



La Clef du Succès en Affaires!

UN CATALOGUE, UNE CIRCULAIRE OU UNE LETTRE D'AFFAIRE, BIEN REDIGÉ, BIEN IMPRIMÉ, BIEN PRÉSENTÉ EST UN COMMIS-VOYAGEUR IDEAL QUI VA TROUVER CHEZ-EUX DES MILLIERS DE CLIENTS ET EVEILLE EN EUX LE DESIR DE SE PROCURER LES ARTICLES ANNONCÉS. NOUS AVONS UN SERVICE SPECIAL, QUI SE CHARGE DE LA PRÉPARATION, DE LA REDACTION, DE LA DISPOSITION, DE L'IMPRESSION DES CATALOGUES, BROCHURES, DEPLIANTS, ETC., QUI FONT HONNEUR AUX MAISONS QUI NOUS CONFIENT LEURS COMMANDES.

IL SUFFIT DE JETER QUELQUES NOTES SUR UN BOUT DE PAPIER ET NOUS FAISONS LE RESTE.

TOUTES LES COMMANDES QUI NOUS SONT AINSI CONFIEES SONT EXECUTEES AVEC SOIN ET CELERITE.

**La Compagnie d'Imprimerie des
Marchands, Limitée**

198 Rue Notre-Dame Est, MONTREAL.

Confiez-nous la préparation
et l'impression de vos

CIRCULAIRES, DEPLIANTS
CATALOGUES ENVELOPPES
FORMULES DE FACTURES
ENTETES DE LETTRES
RELEVES DE COMPTE
LIVRES DE COMPTOIR, etc.

Les Outils de Bûcherons de Pink

Les outils Etalons dans toutes les provinces du Dominion, en Nouvelle-Zélande, Australie, etc.

Nous manufacturons toutes sortes d'outils de bûcheron — Légers et de Bonne Durée.

TELEPH. LONGUE DISTANCE No 87

Demandez notre catalogue et notre liste de prix.

Vendus dans tout le Dominion par tous les Marchands de ferronnerie en gros et en détail.

THE

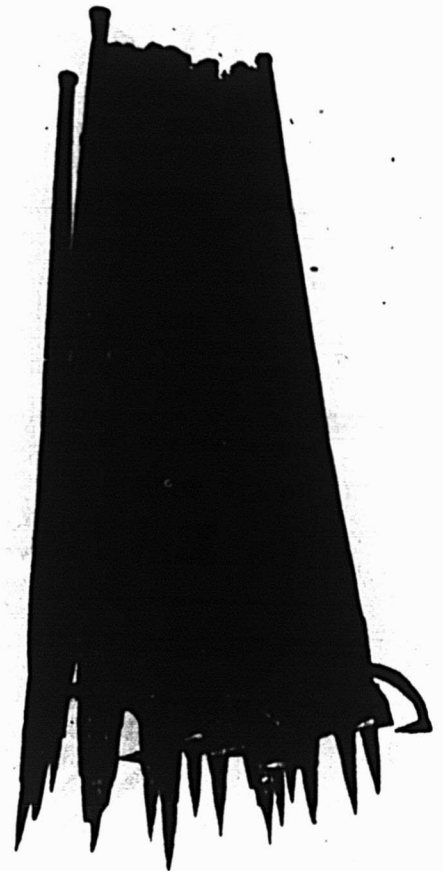
THOS. PINK CO., Limited

Manufacturiers d'OUTILS DE BUCHERONS

PEMBROOKE

(ONTARIO)

FABRIQUES AU CANADA



Vendez la Crème

C'est le produit que vous vendez qui vous procure des ventes.

C'est la crème qui compte pour faire le beurre.

C'EST



"LE COUP DE PINCEAU MAGIQUE"

qui a révolutionné la teinture des chapeaux de paille, des pantoufles de satin, de la vannerie, etc.

— et c'est maintenant le bon moment de commander votre provision de RAM-CO si vous voulez profiter des premières affaires.

Il n'y a pas de saison ni d'époque spéciale pour RAM-CO. Un carton sur votre comptoir vous prouvera cette assertion.

Ecrivez maintenant. Aujourd'hui.

A. RAMSAY & SON COMPANY

Fabricants Canadiens de Peintures et Vernis depuis 1842.

Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver.

(3)

POMPE FOULANTE "OMEGA"

SANS FRICTION, A DOUBLE ACTION

La pompe "Omega" est une pompe foulante, d'une manoeuvre facile et de prix modéré. Cette pompe n'a pas de cylindre, pas de plongeur de cuir, et le sable ne peut l'endommager. L'aspiration et la décharge sont faites pour s'ajuster sur tuyau de fer.

La gravure ci-contre représente la coupe de la pompe montrant les pièces de manoeuvre. Remarquez comme ces pièces sont peu nombreuses. Pas de pièces qui s'usent.

Chaque marchand devrait avoir une de ces pompes pour la démonstration. Il suffit de la montrer pour faire une vente certaine.

La pompe "Omega" se recommande de préférence à la pompe allemande à ailettes spécialement pour les puits artésiens.

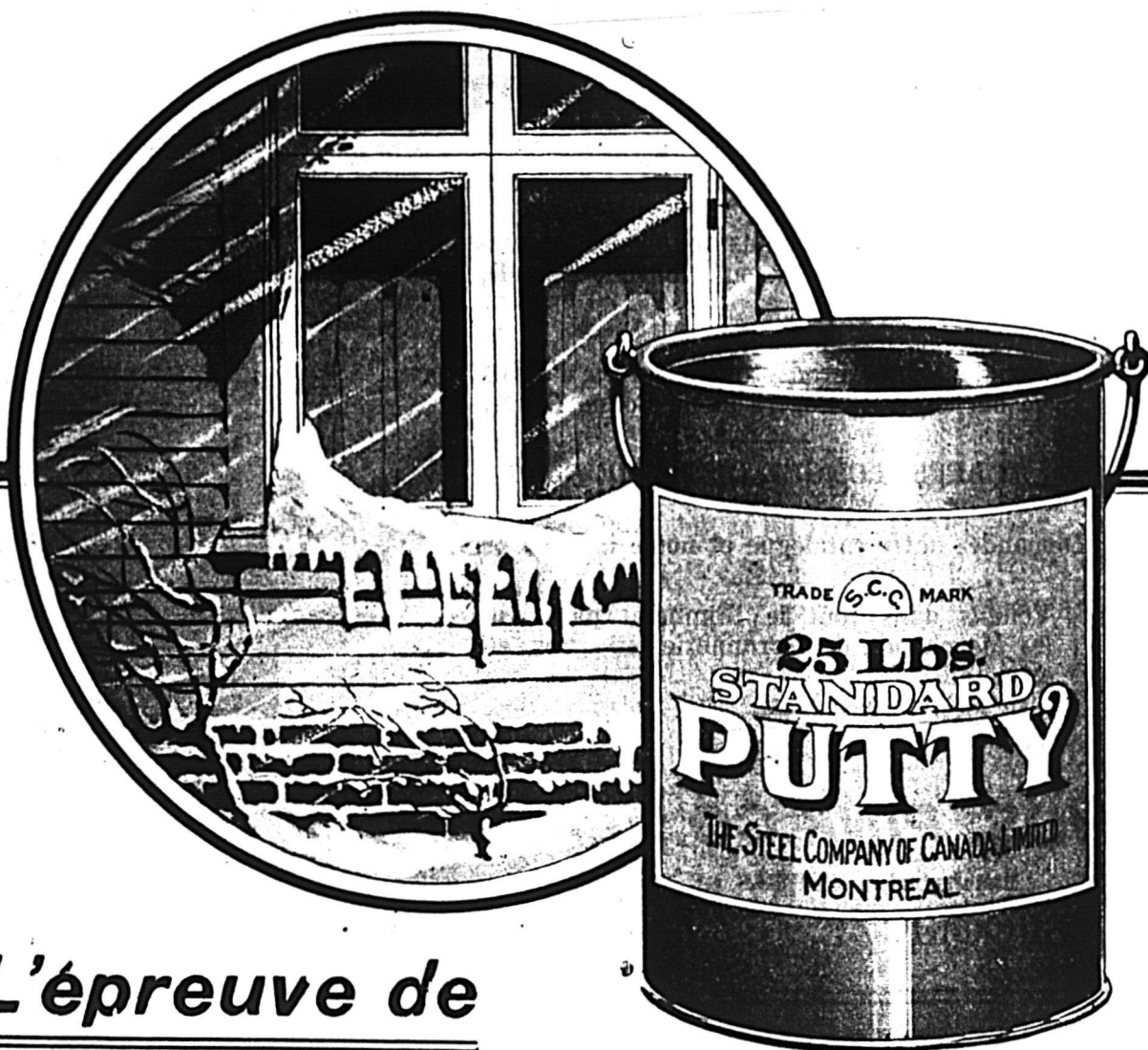
No 3, capacité par heure, 400 gallons.
No 4, capacité par heure, 425 gallons.
No 6, capacité par heure, 975 gallons.

Si votre fournisseur ne peut vous la procurer adressez-vous directement à

LA
MACHINERIE OMEGA
LIMITEE

ST-HYACINTHE, P. Q.





**“L'épreuve de
la température”**

Le temps seul prouve que le meilleur est en fin de compte le moins cher. Pour la durée et la qualité, employez

**LE MASTIC
“STELCO”**

Fabriqué par le procédé spécial qui nous est propre, pour moudre le blanc d'Espagne séché au four avec des huiles de choix.

Emballé en boîtes, tonnelets métalliques ou barils.

Pointes en Zinc pour Vitriers

Mises en paquets d'une demi-livre. Prix sur demande.

The **STEEL COMPANY OF CANADA**
LIMITED MONTREAL

Pensez à Votre Salle à l'Huile

Songez aux nombreuses minutes que vous perdez dans une journée à manipuler de la gazoline et de l'huile, minutes que vous pourriez sauver par l'emploi d'un équipement moderne.

Chaque vente que vous faites vous donne-t-elle un profit ou vos profits s'en vont-ils petit à petit à cause d'une mesure trop forte, de l'huile renversée ou perdue par le coulage, l'évaporation et trop de temps passé à la manutention?

Une Pompe

BOWSER

ESTABLISHED 1885

POUR L'EMMAGASINAGE DE L'HUILE

mettra votre commerce d'huile sur une base profitable. Elle est à l'épreuve du coulage et de l'évaporation; elle est précise, commode, absolument propre, jolie et elle sauve beaucoup de temps. Elle vous permettra de vendre plus d'huile avec moins de travail. Pas de perte d'aucune sorte. Pas d'odeur.

Permettez-nous de vous envoyer notre littérature prouvant nos dires.

S. F. BOWSER Company, Ltd.

66-68 Frazer Ave., Toronto

Bureaux de ventes dans tous les centres.
Représentants partout.

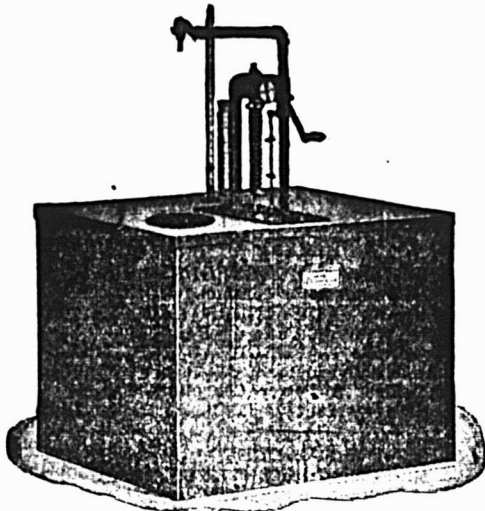


Fig. 19.
Equipement pour
pétrole.

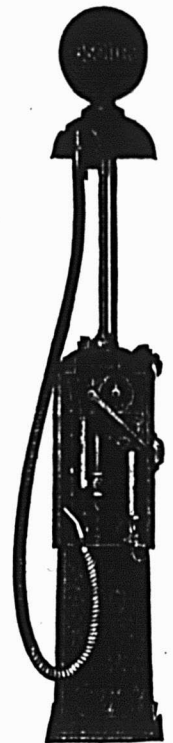
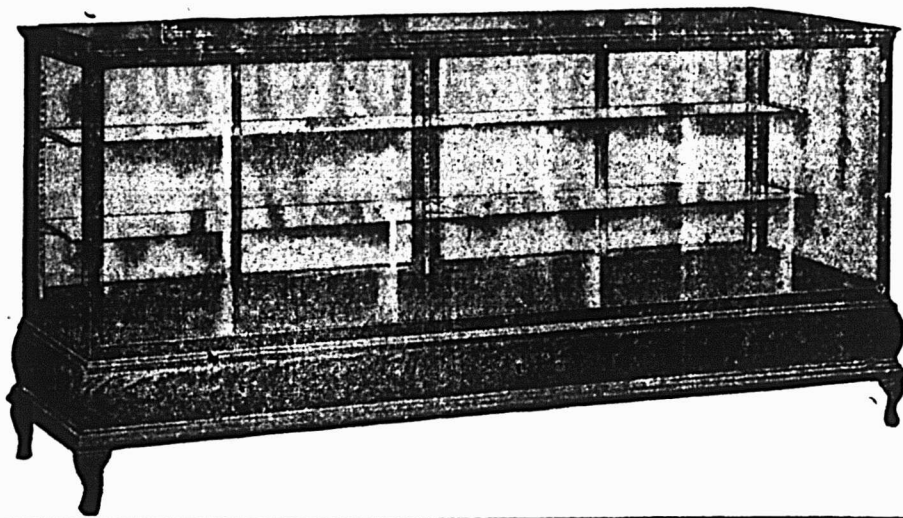


Fig. 241. Pom-
pe à gazoline
"Sentinelle
Rouge".



Vitrines, showcases et garnitures de toutes sortes pour tous genres de commerce.

Livraison rapide.
Prix modérés.

Nous avons en mains un assortiment des plus variés.

Modèles spéciaux faits sur commande.

Clément, Meunier & Cie,

Manufacturiers

190 Boulevard Pie. IX.
MONTREAL.

Tél. Lasalle 2350.

J. CLEMENT, gérant.

FEUTRE ET PAPIER

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3. Papiers de Construction Feutre à Doubler et à Tapisser, Produits de Goudron, Papier à Tapisser et à Imprimer, Papier d'Emballage Brun et Manille, Toitures en Caoutchouc "Favorite" et "Capitol".

Fabricants du Feutre Goudronné
"BLACK DIAMOND"

ALEX. McARTHUR & CO., Limited

Bureaux et Entrepôts: 82 rue McGill, MONTREAL
Manufacture de Feutre pour Toiture:

Rues Moreau et Forsyth, MONTREAL

Moulin à Papier: - - - JOLIETTE, P. Q.



Exigez cette Marque

Pour avoir ce qu'il y a de mieux en fait de
Saucisse au porc frais Frankfurt

Jambon Pressé

Saucissons de Boulogne

Saucissons Spéciaux Régulier et à l'ail

COTE & LAPOINTE. Enr.

287 rue Adam, MAISONNEUVE.

LA SECURITE DU VOYAGEUR

Nos LETTRES de CREDIT

Vous dispensez d'emporter, dans vos voyages d'affaires ou dans vos déplacements, de fortes sommes d'argent, toujours exposées dans une certaine mesure à des risques divers, perte ou vol.

Elles vous permettent d'obtenir des fonds au fur et à mesure de vos besoins, au cours de votre voyage, sans difficulté aucune. Votre signature, donnée en présence de notre correspondant, établit votre identité et vous servira d'introduction. Nous sommes à vos ordres. Profitez des services de

La plus vieille Banque Canadienne-Française
LA BANQUE NATIONALE

—Fondée en 1860—

BUREAU CENTRAL: QUÉBEC, QUE.

310 Succursales et Agences au Canada.

Actif: plus de \$68,000,000.00.

CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER. (3)

Nova Scotia Steel & Coal Co. LIMITED

MANUFACTURIÈRES

ACIER en BARRES MARCHAND, MACHINERIE à ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIMÉ, POUTRES, TOILES D'ACIER jusqu'à 48 pouces de large, RAILS en "T" de 12, 18, 22 et 40 livres à la verge, BOULES, ESSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

Grosses Pièces de Forges, une Spécialité

Mines de Fer — Wabana, Terrebonne. — Mines de charbon. Haute-Fourneaux, Fours à Réverbère à Sydney Mines, N.-E. — Laminaires, Forges et Ateliers de Finition à New-Glasgow, N.-E.

Bureau Principal: New Glasgow, (N.-E.)

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CAPITAL AUTORISÉ \$ 5,000,000.00
CAPITAL PAYÉ ET SURPLUS 4,100,000.00
ACTIF TOTAL: au-delà de 22,000,000.00

106 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Édouard.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Honorable Sir HORMIDIAS LAPORTE C.P., de la maison Laporte-Martin limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président: W.-F. CARLBY.

Vice-Président: TANCRÈDE BIENVENU, administrateur Lake of the Woods Milling Co., limited.

M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited."

Honorable NEMÈSE GARNEAU, C.L., ex-ministre de l'agriculture Conseiller Législatif de Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

M. L.-J.-O. BEAUCHEMIN, président de la Librairie Beauchemin limitée.

M. M. CHEVALIER, directeur général Crédit Foncier Franco-Canadien.

BUREAU DE CONTRÔLE

(Commissaires-constables)

Président: l'honorable sir ALEXANDRE LACOSTE, C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.

Vice-Président: l'honorable N. FERRODEAU, N.P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec, administrateur "Montreal Light, Heat & Power Consolidated".

M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland.

BUREAU-CHEF

M. Tancrède BIENVENU,

Directeur-général.

M. J.-A. TURCOT,
Secrétaire.

M. M. LARUE,
Inspecteur en chef.

M. C.-A. ROY,
Chef "Bureau des Crédits".

Auditeurs représentant les Actionnaires

M. ALEX. DESMARTREAU, Montréal, M. J.-A. LARUE, Québec.

Machines à Laver 'CONNOR'

Ventes Faciles—Gros Profits

Les machines Connor sont faites pour le service. Elles combinent la durabilité et le service et tout ce qui procure la satisfaction. Si vous voulez avoir une ligne profitable, une ligne qui soit bien et favorablement connue, écrivez-nous pour conditions et prix.

C'est maintenant le temps de donner vos commandes, car nous anticipons une forte demande pour les envois de la saison. Notre catalogue vous sera adressé sur demande.

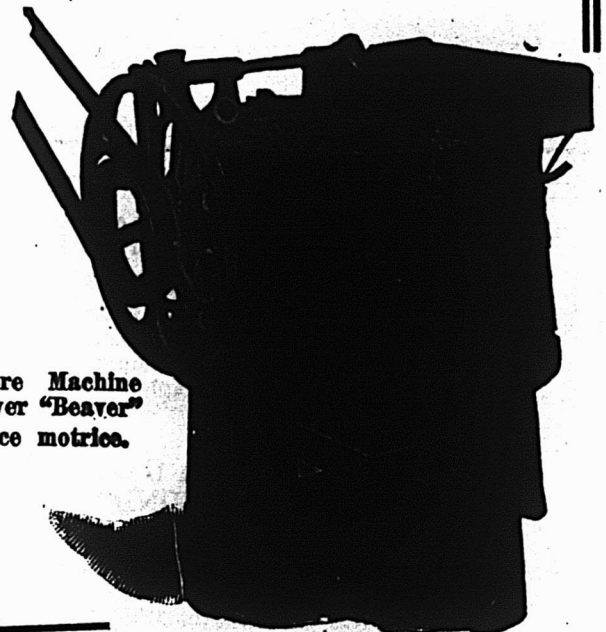
Notre ligne comprend des Machines à Laver, soit Électrique, soit à Moteur à Gaz, à Pouvoir d'Eau ou à Mains. Aussi Tordeuses, Supports, Planches à repasser et à pétrir, Barattes, etc.

NE REMETTEZ PAS A DEMAIN POUR NOUS ECRIRE
FAITES-LE AUJOURD'HUI.

J. H. CONNOR & SON Ltd

Ottawa, - Ont.

Notre Machine
à Laver "Beaver"
à force motrice.



FINANCES

LA PRINCIPALE RICHESSE NATURELLE DU PAYS, C'EST SES MINES

TEL EST L'AVIS DE M. JOHN BECKMAN, UN EXPERT
RECONNU ACTUELLEMENT DE PASSAGE
A MONTREAL.

«La plupart des gens sont sous l'impression que l'agriculture est la principale source de richesse naturelle du pays, c'est ses mines».

Telle est l'opinion que nous exprimait, mardi dernier, M. John Beckman, directeur-gérant des mines d'or Pan Expansion, dans le district du Lac Rice, Manitoba.

M. Beckman était de passage pour quelques jours en notre ville, et notre représentant en a profité pour l'interviewer, sachant que M. Beckman, qui a une connaissance approfondie de l'industrie minière pourrait donner à nos lecteurs des renseignements intéressants.

Développant sa thèse sur la richesse minérale du pays, M. Beckman expliqua qu'il y a, à partir du Labrador et traversant tout le continent, toute une surface en forme d'écusson formée de roches précambriennes, fort riches en minéral de tout genre, mais surtout en or, argent, cuivre et métal.

Les riches mines de Cobalt et de Porcupine se trouvent comprises dans ce vaste écusson, de même que les dépôts de nickel et de cuivre de Sudbury dont on a extrait pour des millions et des millions de métal durant ces dernières années.

Les opérations de mines qui ont été pratiquées sur ce territoire sont si profondes, que l'on n'en a nulle part atteint le fond.

On a fait, récemment, de riches découvertes d'or et de cuivre dans le nord du Manitoba. On n'en est plus au simple "prospectage", et certaines de ces mines sont déjà en pleine opération, notamment, la Pan Extension que dirige M. Beckman, où l'on a creusé un puits de 200 pieds avec plusieurs couloirs latéraux. Du minéral d'or de la plus haute richesse a été extrait de ces mines et est en voie d'expédition aux fonderies de l'Est. On espère, sous peu, construire sur place des établissements de fonderie afin d'économiser les frais d'extraction et de fabrication du précieux métal.

Comme il y a plusieurs autres mines dans le voisinage, il y aura amplement de minéral pour justifier la construction d'un établissement d'extraction et de fonderie dans le district du Lac Rice. Parmi les mines importantes de ce district, citons la Flin Flon, qui est exploitée par un riche syndicat américain qui se propose de consacrer dix millions de dollars à son développement.

On trouve énormément de Norite dans le district du Lac Rice et c'est de ce minéral que l'on extrait le nickel et le cuivre dans le district de Sudbury.

Comme bien on le devine, la découverte de ces riches gisements a attiré un grand nombre de mineurs et de prospecteurs dans le district et l'on peut s'attendre à une répétition de ce qui s'est produit à Cobalt et à Porcupine — avec cette différence que les veines de minéral sont bien plus riches que ne le sont celles de l'Ontario, ceci de l'avis même des géologues du gouvernement.

«On entend peu parler des mines canadiennes», dit M. Beckman, «et pourtant les statistiques prouvent qu'il s'est gagné plus d'argent dans le développement des mines canadiennes, en proportion avec les sommes qui y furent consacrées, que dans tout autre pays du monde. C'est ainsi que les camps de Cobalt et de Porcupine, qui ne sont ouverts que depuis seize ans, ont produit une valeur de 331 millions de dollars. On est peut-être plus au courant parmi les masses, des sommes énormes réalisées par la International Nickel Co., au cours de la guerre en exploitant ses mines de nickel et de cuivre de Sudbury — mais ce ne sont là que des faits saillants. Nombre d'autres mines, appartenant à des particuliers ou dont les valeurs ne sont pas cotées, ont donné des profits considérables à ceux qui les exploitent.»

S'il s'est fait des fortunes dans

les mines de l'Ontario, celles-ci seront probablement insignifiantes à côté de celles du Manitoba, parce que si les veines de minéral sont plus considérables dans l'Ontario qu'elles ne le sont au Manitoba, celles-ci sont, par contre, beaucoup plus riches en métal.

Ce sont là les opinions de M. Beckman sur les richesses minières du pays. Elles sont sûrement du plus grand intérêt et nous sommes heureux de pouvoir en donner la primeur à nos lecteurs.

COMMERCE INTERNATIONAL PAR TÊTE D'HABITANT

La Conférence financière internationale a publié (Rapport No 5) une statistique du commerce international qui renferme le tableau comparatif suivant de l'importation et de l'exportation par tête d'habitant :

	Import.		Export.		Total	
	1913	1919	1913	1919	1913	1919
Hollande	254	178	200	69	454	267
Belgique	118	91	93	40	211	131
Suisse	96	162	69	152	165	314
N.-Zélande	94	115	94	199	188	314
Canada	85	104	56	133	141	237
Australie	79	72	76	115	155	187
Roy.-Uni	71	138	57	75	128	213
Danemark	70	161	58	50	129	211
Argentine	61	—	64	—	125	—
France	41	105	34	27	75	132
Suède	40	104	38	66	78	170
Af. du Sud	31	29	22	30	53	59
Finlande	30	60	25	20	55	80
Italie	20	46	14	15	34	61
Etats-Unis	17	35	24	72	41	107
Brésil	13	12	13	20	26	32
Espagne	12	—	10	—	22	—
Japon	7	19	6	19	13	38
Indes Ang.	3	4	3	5	6	9

Ces chiffres sont exprimés en dollars. Pour 1913, on a pris le cours normal, pour 1919, le cours moyen. Les pays sont rangés selon le chiffre d'importation par tête en 1913. Les chiffres donnés pour la Hollande et la Belgique forment naturellement une classe à part parce qu'il a fallu forcément faire entrer en ligne de compte un certain chiffre de commerce avec l'Allemagne.

LA BANQUE DE MONTREAL annonce l'ouverture d'une succursale sur l'avenue du Parc, 2440. Elle est gérée par M. R. F. Aylesworth et est connue sous le nom de "2440 Park Avenue Branch".

Assurances et Cartes d'Affaires

1870 — 1920

AUGUSTE COUILLARD

IMPORTATEUR DE
Ferromerie et Quincallerie, Verres à
Vitre, Peintures, etc.
Spécialité: Poêles de toutes sortes.
111-117 Rue St-Paul Est
Ventes: 13 et 14 Rue St-Amable, Montréal

Comme nos voyageurs ne peuvent visi-
ter toute la province dans le même mois,
il n'est pas nécessaire d'attendre leur
visite pour nous envoyer vos commandes.
Toutes les commandes reçues par maille
ou par téléphone, Main 590 auront, com-
me toujours, notre meilleure attention.
Il nous fera toujours plaisir, sur votre
demande, de vous coter les meilleurs
prix du marché.

P. A. GAGNON, C.A.
COMPTABLE LICENCIÉ
(CHARTERED ACCOUNTANT)

Chambres 815, 816, 817, Édifice
Banque de Québec
11 Place d'Armes, MONTREAL

Assurance Mont-Royal

Compagnie Indépendante (Incendie)

17 rue St-Jean, Montréal
l'hon. H.-B. Rainville, Président,
P.-J. Perrin, Gérant général.

**L'Assurance
Collective**

contribue à développer la bonne
entente entre Employeurs et
Employés.

Les hommes d'affaires qui s'in-
téressent à cette méthode mo-
derna de rémunération des ser-
vices et de protection des em-
ployés devraient s'enquérir des
contrats d'Assurance Collec-
tive émis par la

CANADA LIFE

ASSURANCE COMPANY

Siège social - - - TORONTO

SOLIDES PROGRES

Des méthodes d'affaires modernes,
soutenues par un record, ininterrom-
pu de traitements équitables à l'é-
gard de ses détenteurs de polices,
ont acquis à la Sun Life of Canada
un progrès phénoménal.

Les assurances en force ont plus que
doublé dans les sept dernières années
et ont plus que triplé dans les onze
dernières années. Aujourd'hui, elles
dépassent de loin celles de toute com-
pagnie canadienne d'assurance-vie.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUN LIFE OF CANADA
SIÈGE SOCIAL MONTREAL

L.-R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur,

230 rue St-André, - MONTREAL

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Courtiers

48 rue Notre-Dame O., Montréal.

HOTEL VICTORIA

QUEBEC

H. FONTAINE, Propriétaire

COTE DU PALAIS

Plan Américain \$3.00, \$3.50 et \$4.00
par jour.**LES MECHEs (DRILLS)****MORROW**

sont les meilleures pour un long et dur
service

Leur qualité est dans l'acier.
Leur qualité est dans la trempe.

Usines à INGERSOLL

CANADA

BUREAU ET ENTREPOT:

489 RUE ST-PAUL OUEST
MONTREAL, P. Q.

Essayez d'abord chez votre fournisseur de gros.

Ecrivez pour avoir notre échelle des équivalents déci-
maux. Elle vous sera utile dans votre atelier. 5

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE**BRITISH COLONIAL**

FIRE INSURANCE COMPANY

MONTREAL



ASSURANCES-INCENDIE
AUX TAUX DE L'ASSOCIATION
DES ASSUREURS.

Mettez Votre Marque de Commerce sur vos Marchandises

TRANSFERT DECALQUE

FABRICATION CANADIENNE
PERMANENCE BELLE APPARENCE
ECHANTILLONS SUR DEMANDE

CANADA DECALCOMANIA COMPANY, LTD.
364-370 RICHMOND ST WEST TORONTO, CANADA

ASSURANCES

L'ASSURANCE-VIE CANADIENNE

(D'après T. B. MACAULAY, président de la Sun Life Assurance Co. of Canada.)

Les compagnies canadiennes n'ont pas eu, comme on pourrait le croire, le champ libre pour elles seules dans le domaine de l'assurance. Il y a trente ou quarante ans, les compagnies américaines étaient extrêmement actives et elles ont une grande influence sur le caractère de l'assurance-vie canadienne. Avec l'augmentation de la concurrence des compagnies canadiennes, nos amis américains eurent, après un certain temps, tendance à négliger quelque peu le champ d'action canadien, mais, dans ces dernières années, quelques-unes des compagnies américaines, les compagnies industrielles particulièrement, se sont montrées extrêmement actives. Parmi celles-ci, dans l'ordre des affaires en vigueur, viennent la Metropolitan, la New-York, Prudential, Travelers, l'Aetna et l'Equitable. L'Equitable se retire à présent, mais les autres compagnies sus-nommées donnent toutes indications d'être plus énergiques que jamais.

Si l'on s'en rapporte aux statistiques, les premiers chiffres officiels relatifs aux affaires paraissent dans le premier rapport du surintendant d'assurance, publié à la fin de l'année 1875. La première année pour laquelle il est fait rapport des affaires est en 1869.

Les Compagnies canadiennes à l'étranger.

Les bornes imposées par la réduction relative de notre population se sont vite fait sentir et les autres parties de l'Empire ainsi que les Etats-Unis et les champs d'action étrangers ont prouvé être attrayants. La Sun Life fut le premier bureau canadien à s'aventurer à l'étranger, et ce en 1879. Pendant plus de dix ans, elle fut la seule à avoir des succursales à l'extérieur, puis vinrent ensuite la Canada, North America, Manufacturers, Confederation et autres. Dix de nos compagnies font à présent affaires au-delà des limites du Dominion. Ces agences extérieures s'étendent à la plupart des parties du monde. A l'exception de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, il est difficile de trouver une partie de l'Empire Britannique où une ou plusieurs des compagnies canadiennes n'exploitent pas; et l'on peut en dire autant des Indes Occidentales et des pays de langue espagnole de l'Amérique du Sud. Le retrait partiel des compagnies américaines des affaires étrangères comme résultat de la loi Armstrong a laissé le champ plus ouvert aux bureaux canadiens, qui prennent graduellement leur place comme institutions d'assurance-vie internationales du monde entier.

Les affaires totales en vigueur, des compagnies canadiennes en dehors du Canada sont à présent (1920) d'approximativement \$350,000,000.

Les affaires industrielles en vigueur s'élèvent (1920) à environ \$300,000,000 et sont réparties entre la Metropolitan, la Prudential et la London Life.

L'assurance-vie existe dans le but de soulager la détresse qui se produirait sans cela par la perte d'un mari ou d'un père. Toutes nos activités, toutes nos accumulations ont pour objet de permettre aux compagnies de remplir plus largement et plus sûrement cette fonction. La vie sociale au Canada a été ainsi servie à un degré qu'on peut évaluer par le tableau suivant:

Paiements faits aux détenteurs de polices au Canada, par les Compagnies opérant en vertu de licences fédérales.

Année	Réclamations pour décès	Dotations échues	Autres paiements	Totaux
1869	\$ 315,018
1879	818,698	\$ 120,044	\$ 364,736	\$ 1,303,479
1889	2,080,496	424,513	950,899	3,455,909
1899	4,280,560	1,370,255	1,631,191	7,282,007
1909	6,993,172	3,033,152	4,035,005	14,061,330
1919	20,625,018	7,436,582	14,350,659	42,412,260

\$450,000,000, approximativement ont déjà été distribués de la sorte aux détenteurs de police et à leurs représentants.

C'est au moment des detresses inattendues résultant de quelque grande calamité que les bénéfices de l'assurance-vie se font ressentir plus sensiblement. Nous avons passé ces dernières années par ces périodes critiques, celle de la guerre et celle de l'épidémie d'influenza. Ces deux grandes calamités ont mis l'assurance-vie à rude épreuve.

Les réclamations de guerre en vertu de polices canadiennes se sont totalisées à \$20,353,638 et les réclamations de l'influenza à \$12,695,902, soit un total de \$33,049,540, une forte somme pour le Canada.

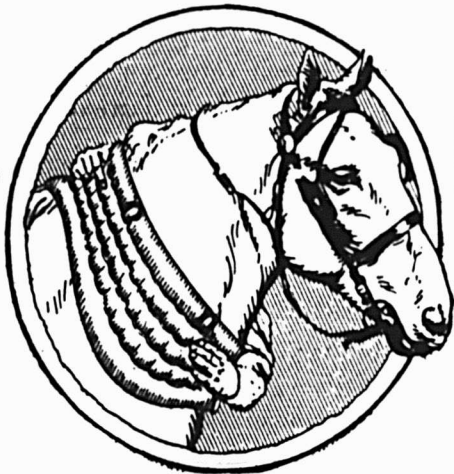
Le tableau suivant montre l'actif total des compagnies canadiennes aux dates décennales et la distribution classifiée de leur placements.

Actif des Compagnies Canadiennes d'assurance-vie

Années	Hypothèq.		Obligations		Actions	
	\$	%	\$	%	\$	%
1879	\$ 901,331	17	\$ 2,516,025	48	\$ 74,696	1
1889	8,945,126	46	3,807,526	20	897,789	5
1899	17,440,942	32	14,411,738	27	2,917,516	6
1909	45,339,423	29	60,801,240	38	9,971,652	6
1919	97,325,101	24	179,510,373	47	24,979,354	6
			Prêts		Autre	
					actif	
Années	Immeubles	%	sur police	%		
1879	\$ 229,476	4	\$ 502,867	9	\$ 1,811,167	21
1889	1,101,007	6	1,564,250	8	2,419,514	15
1899	4,523,069	8	5,425,069	10	9,036,850	17
1909	6,214,770	4	18,409,651	12	12,953,555	11
1919	16,791,000	4	44,611,927	11	19,259,135	8
			Actif total		Primes totales	
1879			\$ 5,303,219	\$ 919,345	
1889			18,735,212	4,459,595	
1899			53,755,206	9,256,569	
1909			153,790,291	24,236,724	
1919			376,476,890	66,953,486	

TAPATCO
REGISTERED TRADE MARK
BRAND

Bourrures de Collier



"Une once de prévention vaut une livre de Remède"

DES colliers mal ajustés et des bourrures inférieures ont mis bien des chevaux sur la liste des malades avec des écorchures et des meurtrissures.

Un cheval est un actif aussi longtemps qu'il est capable de faire sa part de travail. Un cheval à l'écurie, qui mange du grain et du fourrage coûtant cher, est une charge.

LES BOURRURES DE COLLIER "TAPATCO"

Brevet Américain, 1er décembre 1914. Brevet Canadien, 6 avril 1915.

Conservent les chevaux en bon état.

Elles sont largement employées par les fermiers qui comprennent que l'efficacité des attelages dépend entièrement de l'ajustement et du confort des colliers.

Ecrivez pour avoir le catalogue.

The American Pad & Textile Co.
CHATHAM, ONTARIO.

Papiers Peints STAUNTON

Tous nos modèles sont en 22 pouces de large. Cette uniformité idéale de largeur permet un bien meilleur développement des dessins de sorte que ces papiers excellent par leurs qualités attrayantes, qu'ils se vendent plus rapidement et incitent beaucoup plus de gens à retapisser leur demeure.

Nouveaux dessins à effets de cretonne, d'Indienne, de tapisserie, de rayures ou unis dans une variété extraordinaire de beauté exquise. Toutes les qualités de papiers peints sont représentées depuis les articles les meilleurs jusqu'aux spécialités du plus beau choix. Bordures droites ou découpées, dans toutes les dernières nouveautés.

LES PAPIERS "SEMI-ROGNES" de STAUNTON. La lisière de ces papiers est partiellement séparée et est facilement élevée rien qu'en frappant le bord du rouleau sur la table, laissant le papier exactement et parfaitement rogné. Ces papiers épargnent du temps et du travail, sont faciles à poser et suppriment la moitié des ennuis qui accompagnent ordinairement la pose du papier.

Nous vous invitons cordialement à correspondre avec nous.

STAUNTONS LIMITED

FABRICANTS DE PAPIERS-PEINTS
TORONTO

Salles de ventes à Montréal: Chambre No 310
Edifice Mappin & Webb, 10 rue Victoria.

D. D. McARTHUR.

**LA FORCE D'UNE HACHE
RESIDE DANS SON MANCHE.**

STILL

vous procure un outil de travail plus solide car les MANCHES DE STILL sont faits avec les meilleurs des bois canadiens.

La vente des

Manches de Still

surpasse de beaucoup celle des autres marques.

Il y a une raison.

Manches de hache, de pic, de masse et de marteau. Manches Cant Hook and Peavie. Cela paie de vendre les Still

J. H. STILL MFG. CO.,
ST-THOMAS ONTARIO

Conservez l'esprit de Noël vivace pendant toute l'année avec un "NEW FALCON"

C'est un poêle de cuisine qui possède tous les avantages qu'une femme peut désirer. Le Falcon chauffe rapidement, uniformément et garantit une cuisson et un chauffage parfaits en tout temps. Pour obtenir cet aspect appétissant et cet extérieur croustillant des rôtis d'agneau, de boeuf, etc., le Falcon n'a pas son égal.

La maison qui possède un New Falcon est un foyer de joie et de bonheur chaque jour et en toute saison.

NOTE POUR LES DETAILLANTS

Le New Falcon vous acquiert et vous conserve de nouveaux amis et le détaillant qui suggère son achat augmente sa clientèle et son bénéfice.

Laissez-nous vous envoyer la liste complète avec prix de nos poêles et cuisinières.

Ce poêle de cuisine se fait en deux dimensions:

18" Four de 18 x 19 x 12½
Dimension du dessus 43½ x 27.
20" Four de 20 x 19 x 12½.
Dimension du dessus 45 x 27.

THE BEACH FOUNDRY CO., Limited

Ottawa, Canada.

Succursales à Winnipeg et
Vancouver.

Le poêle de cuisine New Falcon

Remarquez ces particularités importantes du "New Falcon"

- A—Remarquez la hauteur à laquelle la plaque antérieure peut être élevée, permettant de vider le seau à charbon aisément sans employer de pelle ou de tisonnier.
- B—Fond de foyer fort à sections perpendiculaires. Toutes les autres parois également fortes et presque perpendiculaires.
- C—Large ouverture de porte avec combinaison de tirage et de tisonnier.
- D—Grille duplex pouvant être retirée par l'ouverture de la grille pour la remplacer par la grille à bois (voir lettre N) ou pour toute autre raison, sans déranger les parois du foyer. Remarquez également les goujons perfectionnés des crans.
- E—Très large tiroir à cendres.
- F—Porte de four se rabattant.
- G—Combinaison de réglage de tirage avec clef pour fermer la cheminée et ouvrir l'entrée de l'air.
- H—Clef de tirage direct à glissoire perfectionnée, donnant plein contrôle des unités caloriques au four ou au tuyau de cheminée.
- I—Dessus avec plaque à clef. Couvercles et petits centres fortement côtelés. Couvercle à sections pour réduction.
- J—Grand four fait en deux dimensions 18 x 19 x 12½ pouces, ou 20 x 19 x 12½ pouces.
- K—Dispositif perfectionné pour équilibrer la porte du four à ressort. La porte est maintenue baissée par un ressort lorsqu'elle est ouverte et tenue bien en place par le ressort lorsqu'elle est fermée.
- L—Poignée de la porte du four en rubberoid —toujours fraîche.
- M—Toutes les pièces en nickel unies, d'un beau fini, faciles à tenir propres.
- N—Une grille spéciale à bois remplace la grille duplex pour brûler du bois seulement.



Hudon & Orsali

LIMITÉE

EPICIER EN GROS

IMPORTATEURS DE PRODUITS ALIMENTAIRES DE TOUT PREMIER CHOIX.

SEULS REPRESENTANTS AU CANADA
DES CÉLÈBRES MAISONS SUIVANTES:

Cunliff, Dobson & Co., Bordeaux (France.)

Spécialité de Vins de Bordeaux.

Enrique Ventoza, Tarragone (Espagne.)

Spécialité de vins de Messe dont l'authenticité est certifiée par
l'Archevêché de Montréal.

Tosar & Cie, Puerto Santa María (Espagne.)

Dont les Vins de Xérès jouissent d'une réputation universelle.

La Corbeille de Wespelaer

Conserves alimentaires de premier choix.

Petits pois surextrafins, surfins, très fins, fins et moyens; Haricots très fins, fins et moyens;
Asperges; Macédoine; Carottes, etc.

Adolphe Puget, Marseille (France.)

Producteur des célèbres Huiles d'Olive.

Nous venons de recevoir une consignment consistant en estagnons de 5
gallons, 1 gallon, 1-2 gallon, 1-4 gallon et 1-8 gallon. Nous attirons
l'attention des acheteurs sur le fait que ces estagnons con-
tiennent la pleine mesure impériale et non
la mesure de vin.

79, RUE SAINT-PAUL, EST
MONTREAL

TELEPHONE: MAIN 4964. Tableau de distribution aux différents services.